

# Études techniques et environnementales

Rapport B31 : Diagnostic paysager du projet

Débat public du 3 octobre 2011 au 3 février 2012







Photographies prises depuis la Ligne Paris/Caen/Cherbourg.

# Les pays et paysages traversés par la Ligne Nouvelle Paris-Normandie 1-DIAGNOSTIC DU PAYSAGE

PRÉ-ÉTUDES FONCTIONNELLES - ÉTUDES TECHNIQUES ET ENVIRONNEMENTALES

RAPPORT B31

V1C DU 13 SEPTEMBRE 2011

## MODIFICATIONS ET MISES À JOUR

Indice d'évolution	Date de version	Modification / commentaires	Faite par
0b	17/06/2011	Première version	Egis
1a	28/07/2011	Mise à jour suite demandes RFF	Egis
1b	05/08/2011	Corrections d'orthographe	Egis
1c	13/09/2011	Mise à jour suite demandes RFF	Egis

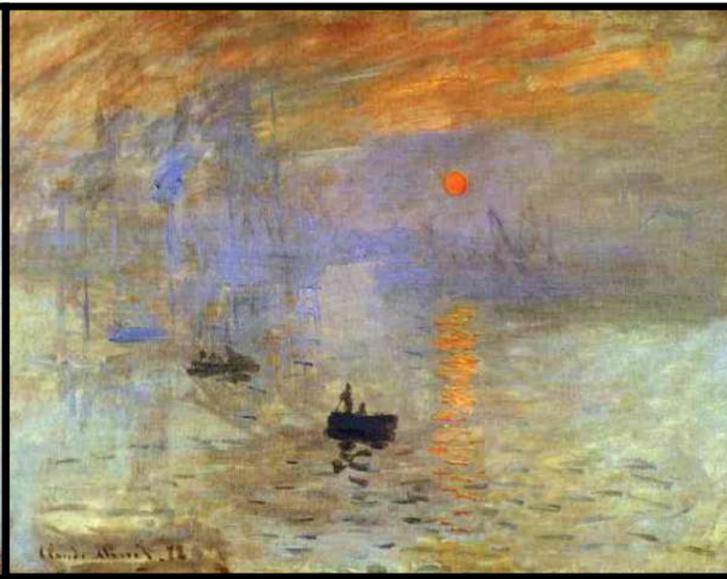
## APPROBATION

NOM	Titre	Date	Signature
<b>Rédacteur</b> Gaëlle Mayrand	<b>Les pays et paysages traversés par la ligne nouvelle Paris-Normandie</b> <b>1 DIAGNOSTIC DU PAYSAGE</b>	17/06/2011 28/07/2011 05/08/2011	
<b>Vérificateur</b> Mireille Falque	<b>Les pays et paysages traversés par la ligne nouvelle Paris-Normandie</b> <b>1 DIAGNOSTIC DU PAYSAGE</b>	13/09/2011	
<b>Approbateur</b> Stéphane Pradon			
<b>Approbateur RFF</b> Corinne Roecklin			

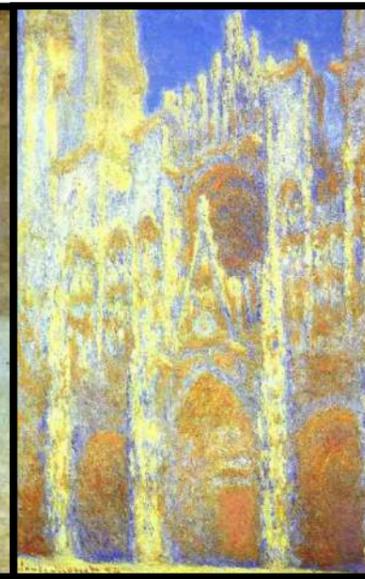
“La procession se déroulait dans le chemin creux ombragé par les grands arbres poussés sur les talus des fermes... Puis on se remit en route sous les pommiers déjà lourds de fruits, à travers l’herbe haute, au milieu des veaux qui regardaient de leurs gros yeux, ... le mufle tendu vers la noce.”  
Maupassant, Contes de la Bécasse



Falaise. 1885



Impression soleil levant. 1872



La Cathédrale de Rouen. 1890



La Gare Saint-Lazare. 1877

Série de tableaux de Claude Monet

Celui intitulé «Impression soleil levant» représente le port du Havre au petit matin et a donné son nom au mouvement pictural appelé «Impressionisme.»

# SOMMAIRE

## 0 Objectifs, approche méthodologique et contenu Page 7

- 0.1 Objectifs
- 0.2 Approche méthodologique
- 0.3 Contenu de l'étude

## 1 Données générales Pages 8 à 25

- 1.1 Le paysage et le projet ferroviaire
- 1.2 Géologie
- 1.3 Topographie
- 1.4 Hydrographie
- 1.5 Occupation humaine
- 1.6 Agriculture
- 1.7 Biodiversité
- 1.8 Histoire
- 1.9 Patrimoine

## 2 Les pays et paysages traversés par la Ligne Nouvelle Paris-Normandie

2.1 Les « Pays » : précisions concernant le regard porté sur la zone d'étude. Page 29 à 31

2.2 Le pays de la vallée de la Seine Pages 32 à 45



2.2b Tableau de synthèse des sensibilités pour la vallée de la Seine Pages 46 à 47

2.3 Les pays de Normandie Pages 49 à 77



2.3b Tableau de synthèse des sensibilités pour les pays de Normandie Pages 78 à 79

2.4 Les pays d'Ile-de-France Pages 81 à 91



2.4b Tableau de synthèse des sensibilités pour les pays d'Ile-de-France Pages 92 à 93

# 0 Objectifs, approche méthodologique et contenu

## 0.1 Objectifs

Ce diagnostic du paysage intervient dans le cadre des études environnementales préalables au débat public du projet de Ligne Nouvelle Paris-Normandie (LNPN).

Le diagnostic paysager présente une synthèse des grandes unités paysagères à l'échelle du territoire traversé et porte sur les sensibilités liées au passage d'une infrastructure ferroviaire.

La zone étudiée s'étend sur environ 200 km de long pour 100 km de large.

Elle traverse six départements et trois régions:

- Pour la région Ile-de-France : les Hauts-de-Seine, le Val-d'Oise et les Yvelines.
- Pour la région Haute-Normandie : la Seine-Maritime et l'Eure.
- Pour la région de la Basse-Normandie : le Calvados.

Une toute petite partie du département de l'Eure-et-Loir se trouve également dans la zone d'étude mais ne sera pas étudiée en tant que telle.

## 0.2 Approche méthodologique

Le diagnostic a pour objectif dans un premier temps de présenter les grandes unités paysagères (ou des pays) à l'échelle de la zone d'étude et dans un second temps (et dans un second livrable), les enjeux liés au paysage des options de passage de la ligne nouvelle. Ces documents s'appuient sur des visites de terrain, des lectures d'ouvrages et d'études relatives à la Normandie et l'Ile-de-France et sur les atlas du paysage.

Ce territoire est couvert dans son intégralité par des atlas du paysage. Cependant ils présentent des niveaux de définition variés (liés à la méthodologie employée) et d'ancienneté.

Les atlas définissent les unités paysagères, les structures paysagères et les éléments de paysage (termes définis par la Loi Paysage de 1993) du territoire afin de les hiérarchiser, de les pondérer et de déterminer ce qui font leurs qualités (pas dans le sens « remarquable » mais « spécifique ») et enjeux du paysage passé, présent et futur.

Pour la réalisation de notre étude, nous nous sommes appuyés sur:

- L'atlas de Basse-Normandie paru en 2005, une actualisation est en cours.
- L'atlas de Haute-Normandie qui devrait être achevé courant 2011.
- L'atlas des Yvelines est en cours de réécriture, la première édition datant de 1992.
- L'atlas du Val-d'Oise paru en 2010.
- L'atlas des Hauts-de-Seine n'existe pas.

Les textes, photos, cartes, blocs diagrammes et coupes figurant dans cette étude sont soit des réalisations d'Egis Environnement à partir d'éléments fournis par l'IGN (Scan 100, Scan 25, BD Alti, BD Topo et orthophotographie), et des données de Corine Land Cover, soit d'autres productions et éléments cités dans la bibliographie et en source.

## 0.3 Contenu de l'étude

Le pôle architecture et paysage d'Egis Environnement s'est attaché à réaliser l'étude la plus complète mais également la plus synthétique possible compte tenu de l'étendue et de la richesse du territoire.

Cette étude sera établie comme un « éclairage » du territoire avec le soin d'en extraire les caractéristiques les plus emblématiques mais non exhaustives. Le paysage est un cadre de vie composé d'un ensemble d'éléments sociologiques et géographiques nés d'une histoire et liés à un avenir que l'on ne peut résumer entièrement dans cette étude à l'échelle d'un si grand territoire.

La convention européenne du paysage entrée en vigueur en France au 1er juillet 2006 et publiée au Journal Officiel le 22 décembre 2006 fixe les engagements et principes de la prise en compte du paysage:

Extrait Chapitre II - Mesures nationales - Article 5 - mesures générales.

Chaque partie s'engage:

- à reconnaître juridiquement le paysage en tant que composante essentielle du cadre de vie des populations, expression de la diversité de leur patrimoine commun culturel et naturel, et fondement de leur identité ;
- à définir et à mettre en œuvre des politiques du paysage visant la protection, la gestion et l'aménagement des paysages par l'adoption des mesures particulières visées à l'article 6 ;
- à mettre en place des procédures de participation du public, des autorités locales et régionales, et des autres acteurs concernés par la conception et la réalisation des politiques du paysage mentionnées à l'alinéa b ci-dessus ;
- à intégrer le paysage dans les politiques d'aménagement du territoire, d'urbanisme et dans les politiques culturelle, environnementale, agricole, sociale et économique, ainsi que dans les autres politiques pouvant avoir un effet direct ou indirect sur le paysage.

L'étude se déroule en deux temps:

- une synthèse des données générales,
- un découpage des grandes entités (pays) qui caractérisent la zone d'étude.

## 1.1 Le paysage et le projet ferroviaire

### Les composantes du paysage

Le paysage est un concept complexe et évolutif. D'ailleurs, la convention européenne du paysage, texte adopté maintenant dans la plupart des pays européens dont la France, propose une définition qui rend compte de sa complexité et de son caractère évolutif : *'Le paysage désigne une partie de territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et humains et de leurs interrelations'*.

Le découpage de cette définition fait ressortir les composantes du paysage, ainsi que l'identification et la description des enjeux d'insertion du projet ferroviaire dans le paysage.

a) La partie de la définition : *'Le paysage désigne une partie du territoire'* rappelle que le paysage possède des composantes physiques, c'est-à-dire les caractéristiques du territoire telles qu'il se présente à nos yeux, de manière objective :

- le relief,
- le réseau hydrographique,
- le couvert végétal,
- la typologie et la répartition de l'habitat et des autres structures ponctuelles,
- les réseaux de transport et de communication.

En ce qui concerne les composantes physiques, les enjeux portent en général sur des problématiques de cohérence et d'harmonie entre un nouvel élément (infrastructure, bâtiments, développement urbain, etc...) et ces composantes.

b) La partie : *'telle que perçue par les populations'* indique que les composantes physiques du territoire sont perçues au travers le filtre subjectif de notre regard. Le paysage doit donc s'étudier au travers de l'analyse des composantes visuelles telles que :

- les lieux ou itinéraires d'observation des paysages (habitations, belvédères, routes, sentiers de randonnées, etc.),
- les bassins visuels,
- les relations de co-visibilité et d'intervisibilité.

Doivent être également prises en compte les composantes subjectives du regard des populations :

- les références culturelles, les représentations, les interprétations historiques et références collectives forgeant le jugement que les populations portent sur la valeur du paysage (évolution de la représentation de l'espace dans la peinture, description littéraire des paysages, enquêtes d'opinion, entrevues individuelles des personnes ou groupes de personnes concernés, description des guides touristiques ou de promotion d'un territoire, etc.).

c) Il faut, par ailleurs, noter que la réglementation protégeant des lieux pour leurs caractéristiques paysagères remarquables (parcs naturels régionaux, sites classés et inscrits, règlements d'urba-

nisme, etc.) reflète un consensus sociétal sur la valeur accordée aux paysages d'un territoire. Cependant cette réglementation ne peut être la seule référence en termes de «qualité des paysages», car elle l'est au détriment de ceux qui ne sont pas protégés et dont la «qualité» est tout aussi remarquable.

Pour les composantes visuelles, les enjeux portent en général sur la configuration des espaces, sur les types de vue, ainsi que sur le nombre et le profil des observateurs concernés (résidents permanents, néo-ruraux, villégiateurs, touristes, etc.).

Pour les composantes subjectives, les enjeux portent en général sur l'adéquation du projet avec la valeur accordée aux paysages.

d) Enfin, la partie : *'dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et humains et de leurs interrelations'*, souligne le fait que le paysage est en perpétuelle évolution. Tout projet d'infrastructure vient s'insérer dans des paysages dont l'aspect, le caractère et la valeur évoluent. Les enjeux portent alors sur la capacité d'un nouvel élément à venir s'insérer en cohérence avec cette évolution.

**Le diagnostic du paysage de la zone d'étude se décompose en trois éléments:**

- **Des données générales présentant une partie des composantes qui constituent le paysage de ce territoire à l'échelle de toute la zone d'étude.**
- **Le découpage des entités par «pays» (ou régions naturelles) permet de couvrir l'intégralité de la zone d'étude, tout en offrant un éclairage synthétique sur la richesse du paysage et de ses composantes, à une échelle plus fine. Ce découpage est justifié en page 27.**
- **Un tableau synthétisant les sensibilités qui concernent ces pays, au regard de l'arrivée d'une infrastructure ferroviaire, complète ce diagnostic.**

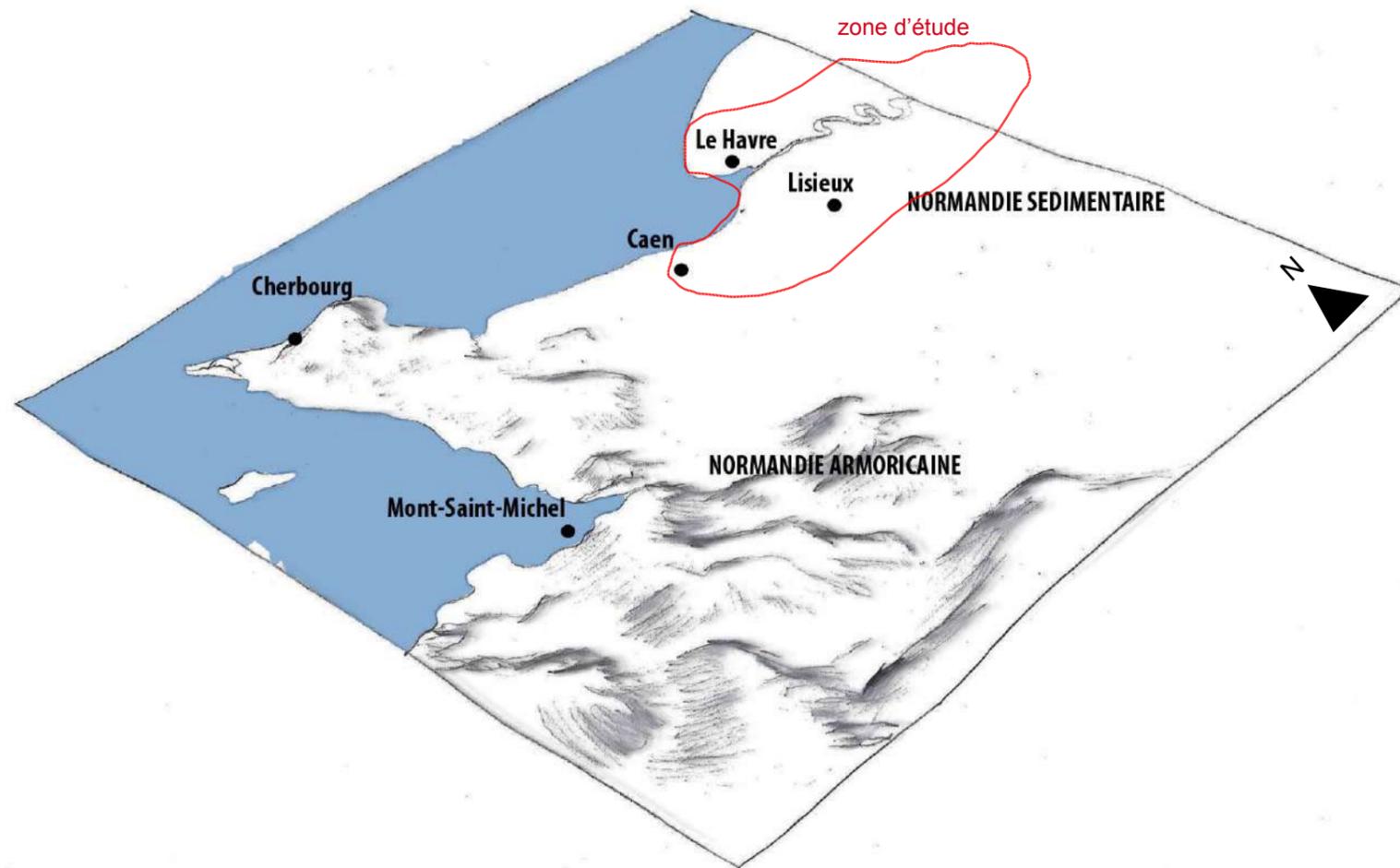


**LA REGION ILE-DE-FRANCE**  
 La région Ile-de-France réunit autour de la capitale Paris; les départements des Hauts-de-Seine (92), du Val-de-Marne (94) de la Seine-Saint-Denis (93), des Yvelines (78), de l'Essonne (91), du Val-d'Oise (95), et de la Seine-et-Marne (77). L'Ile-de-France est la région la plus peuplée de France avec près de 19 % de la population française.  
 La zone d'étude couvre environ 30% de la région Ile-de-France et ne couvre que l'ouest parisien (Paris, Hauts-de-Seine, Val d'Oise et Yvelines).  
 Source: CETE Normandie Centre

**REGION BASSE-NORMANDIE  
 CALVADOS (14)**  
 Le département du Calvados est organisé autour de sa préfecture Caen et de trois sous-préfectures Bayeux, Lisieux et Vire. La zone d'étude couvre environ 40% du département.

**REGION HAUTE-NORMANDIE  
 SEINE-MARITIME (76)**  
 Le département de la Seine-Maritime accueille la préfecture régionale (Rouen) et deux sous-préfectures (le Havre, Dieppe). La zone d'étude couvre environ 30% du département.  
**EURE (27)**  
 Le département de l'Eure s'est organisé autour de sa préfecture Évreux et de deux sous-préfectures les Andelys et Bernay. La zone d'étude couvre environ 65% du département.

Légende		Hydrographie
	Zone d'étude	
	Limite départementale	
	Limite régionale	
	Préfecture et sous-préfecture	<b>Région</b>
	Axe de transport Voie ferrée	
	Axe routier principal Autoroute	
	Nationale	



Croquis des deux normandies géologiques. Source: Gallimard.

La Normandie a deux visages : la Normandie sédimentaire qui est constituée d'un socle crayeux et la Normandie armoricaine qui, telle la Bretagne, laisse apparaître un socle de roches très anciennes.

Ces roches anciennes, sont les vestiges d'une ancienne chaîne de montagnes érodée. Ce socle a été recouvert par la suite par des sédiments qui vont donner le bassin parisien, et qui affleure encore à l'ouest de la région (les falaises normandes du Havre à Dieppe par exemple).

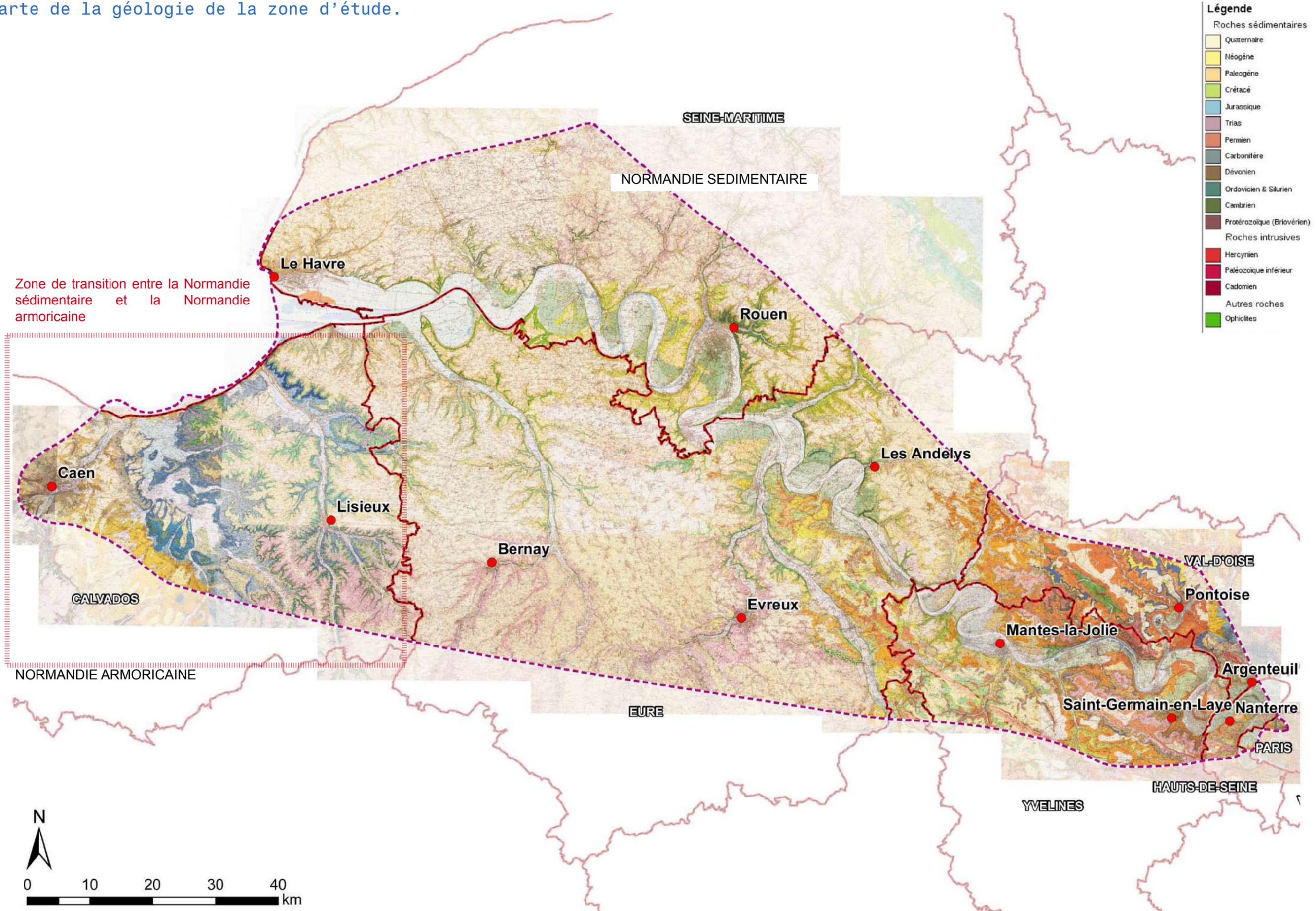
C'est au cours de l'ère secondaire et ses périodes de grandes invasions marines que s'est constitué le socle crayeux de la Normandie sédimentaire. Durant l'ère tertiaire, les ébranlements du socle ancien liés au plissement des Alpes, se sont répercutés dans la couverture sédimentaire crayeuse où de vastes ondulations orientés sud-est/nord-ouest se dessinèrent (voir chapitre topographie).

C'est durant des périodes de climat plus chaud que se formera une pellicule d'argile à silex (principalement perceptible dans la zone de transition de la plaine de Caen et des environs de Lisieux). C'est cette spécificité géologique et la mosaïque de « pays » qui ont constitué toute la richesse des paysages .

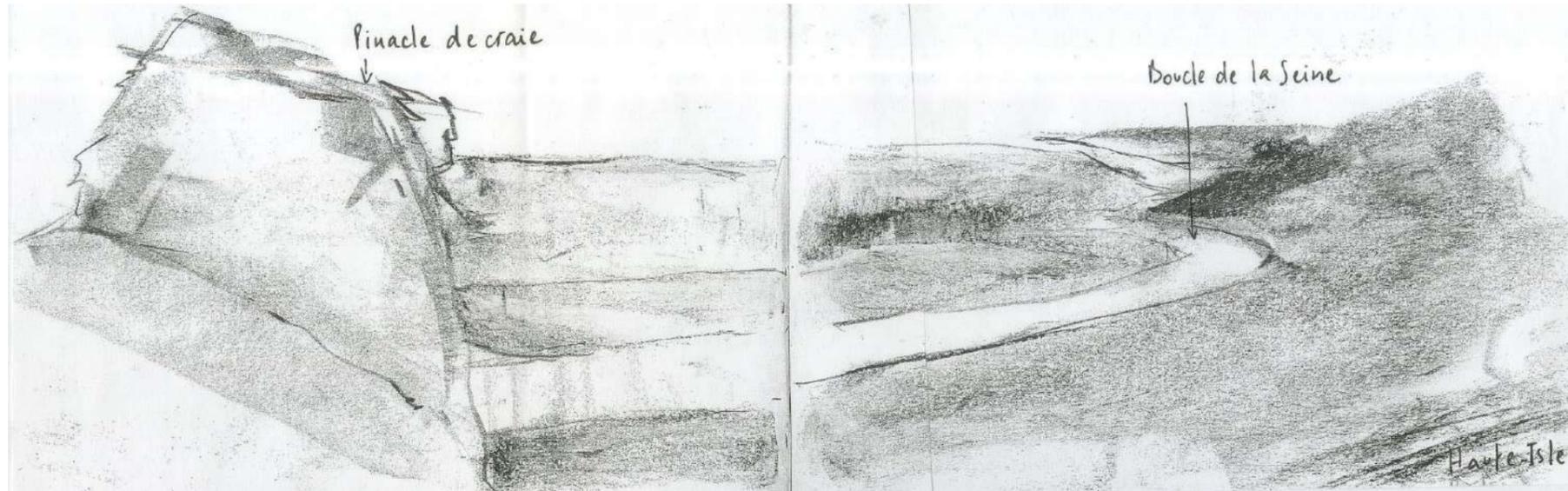
Concernant la zone d'étude:

- La plus grande partie de la zone d'étude se trouve sur ce vaste plateau crayeux de la Normandie sédimentaire, sorte de «gouttière» dont le collecteur serait la Seine.
- La Normandie armoricaine et la Normandie sédimentaire forment une zone de transition au niveau de la plaine de Caen et les environs de Lisieux.

Carte de la géologie de la zone d'étude.



## 1.3 Topographie



Croquis des boucles de la Seine. Source: G.Mayrand.



Les vallonnements du pays d'Auge rencontrent le mer tout le long du littoral de Cabourg à Deauville.



Maison troglodyte dans le plateau crayeux près de la Roche-Guyon.

La zone d'étude recèle de paysages très variés. En quelques centaines de millions d'années, la Terre a bougé, des poussées diverses (notamment les Alpes) ont créé des plissements et des failles que l'érosion a nivelé. Le fleuve et ses rivières adjacentes ont contribué, ainsi que quelques petits fleuves côtiers (comme l'Orne, la Dives et la Touques) à profondément entailler le plateau sédimentaire.

La vallée de la Seine se présente comme une vaste cuvette légèrement inclinée vers le centre, où coule le fleuve. Durant des millénaires, les diverses déambulations du fleuve et en particulier la vitesse à laquelle il a «attaqué» le plateau sédimentaire ont donné de vastes méandres (ou boucles). Les reliefs sont en général peu accentués: l'altitude moyenne est de 160 m.

Les paysages varient en fonction du sous-sol. Ainsi les roches imperméables forment un paysage vallonné (environs de Lisieux), parcouru d'innombrables rivières (chevelu hydrographique), organisé en bocages où les prairies et les champs sont entourés de talus boisés.

Le plateau crayeux forme sur le littoral les grandes falaises de la Haute-Normandie bordées de plages de galets (hors de la zone d'étude), tandis qu'à l'intérieur des terres, c'est le vaste plateau agricole ou boisé du Havre à l'Île-de-France dans lequel serpente la Seine.

Source : DREAL

Carte de la topographie de la zone d'étude.

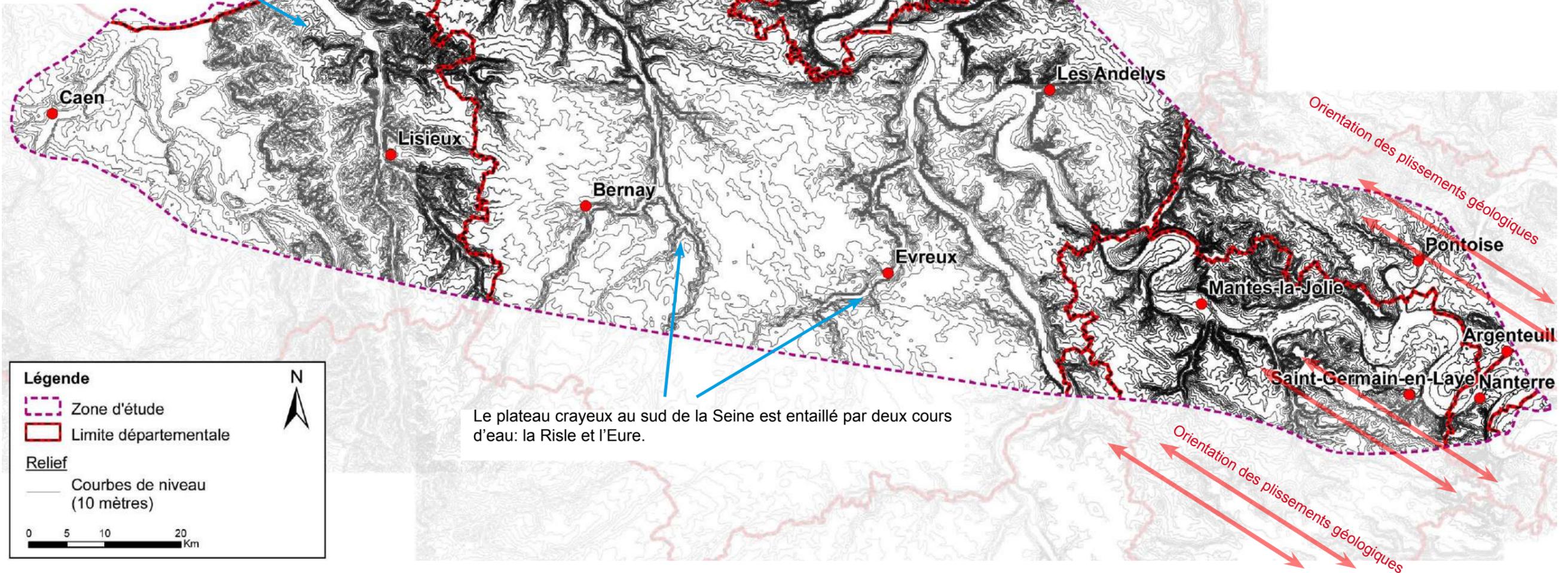
La plaine de Caen et les environs de Lisieux sont à la limite d'une couche géologique plus ancienne et moins poreuse que la craie. On a donc un chevelu hydrographique plus important qui a dessiné de nombreux vallonnements.

Le plateau crayeux plonge de manière abrupte dans la Manche.

Plusieurs petites rivières adjacentes à la Seine entaillent les rebords du plateau crayeux au nord de la Seine.

La Seine dessinée par ses méandres aux rives concaves abruptes (attaquées plus fortement par l'érosion) et aux rives convexes à pente plus faible.

Le plateau crayeux au sud de la Seine est entaillé par deux cours d'eau: la Risle et l'Eure.



## 1.4 Hydrographie



Méandre de la Seine à proximité d' Elbeuf.



Méandre de la Seine à proximité de La Roche Guyon.



Méandre de la Seine à proximité des Andelys.

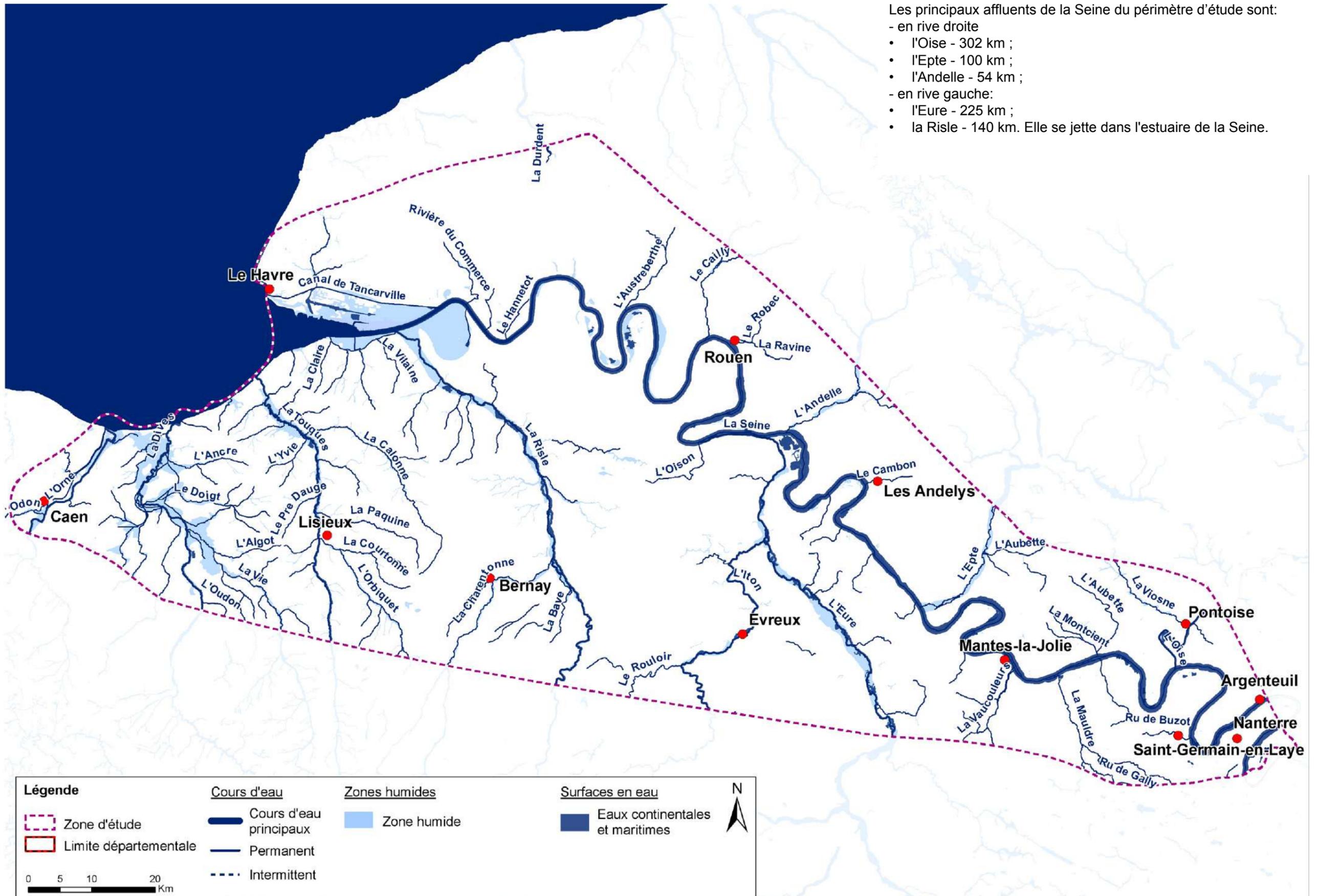
A l'échelle de la zone d'étude, on peut distinguer six types hydrographiques:

- la Seine de Paris à son estuaire (au niveau du Havre) est navigable,
- l'Oise est également navigable jusqu'à sa confluence avec la Seine à Conflans-Saint-Honorine,
- les rivières de la Risle et de l'Eure qui entaillent le plateau crayeux en rive gauche de la Seine,
- les petites vallées affluentes de la Seine en rive droite (comme l'Epte, l'Andelle etc) qui entaillent le rebord de plateau sédimentaire,
- le chevelu hydrographique des vallées de la Touques, de la Dives et de l'Orne qui traduit un sous-sol moins poreux,
- les valleuses (hors du périmètre d'études mais néanmoins notables) qui sont de petits fleuves côtiers qui entaillent les falaises vertigineuses du plateau crayeux, se jetant dans la Manche.

La Normandie constitue le troisième complexe portuaire européen et le premier complexe portuaire français avec cinq ports, dont les deux grands ports internationaux du Havre et de Rouen.

La Seine est longue de 777 kilomètres, coule à travers le Bassin parisien et arrose Paris, Rouen et Le Havre. Sa source se situe sur le plateau de Langres en Haute-Marne. La faible déclivité de la vallée de la Seine, a causé la formation de multiples et profonds méandres. C'est une voie navigable très importante: 13 millions de tonnes de marchandises transitent sur la Seine entre Le Havre et la région parisienne. De ce fait, deux des plus importants ports fluviaux de France s'y trouvent : Paris (port de Gennevilliers) et Rouen (également important port maritime), on peut également noter un autre port fluvial notable celui de Limay-Porcheville (agglomération de Mantes-la-Jolie).

Carte de l'hydrographie de la zone d'étude.



## 1.5 Occupation humaine



Autoroute A13 au niveau de Porcheville. Source: A.Grumbach/EPAMSA.

Les principales agglomérations de la zone d'étude sont:

- Paris, Rouen, Le Havre et Mantes-la-Jolie reliées par la Seine.
- Caen, Evreux, Lisieux et Bernay dans la partie de l'aire d'étude.
- la ville nouvelle de Cergy-Pontoise où coule l'Oise.

La zone d'étude présente un réseau routier dense qui maille tout son territoire. Ce maillage a été renforcé par la construction des ponts de Tancarville, de Normandie et Gustave-Flaubert à Rouen. Des autoroutes relient Rouen, Le Havre et Caen entre elles et également à Paris, Lille, Rennes ou Angers ainsi qu'au reste du réseau autoroutier européen.

La Normandie est desservie par quatre voies ferrées nationales :

- Paris - Rouen - Le Havre
- Paris - Caen - Cherbourg,
- Paris - Argentan - Granville
- Caen - Le Mans - Tours.

Plusieurs voies ferrées régionales existent également.

De nombreuses industries sont implantées le long de la vallée de la Seine, automobile (Poissy, Flins...), pétrochimie (Port-Jérôme, Notre-Dame-de-Gravenchon, Petit-Couronne), centrales thermiques (Porcheville).

La plus importante densité de population (770 hab/km<sup>2</sup>) se retrouve dans l'aire urbaine de Paris. A l'échelle des zones d'emploi, les densités les plus importantes (plus de 1 000 hab/km<sup>2</sup>) se retrouvent sur les zones d'emploi de Paris.

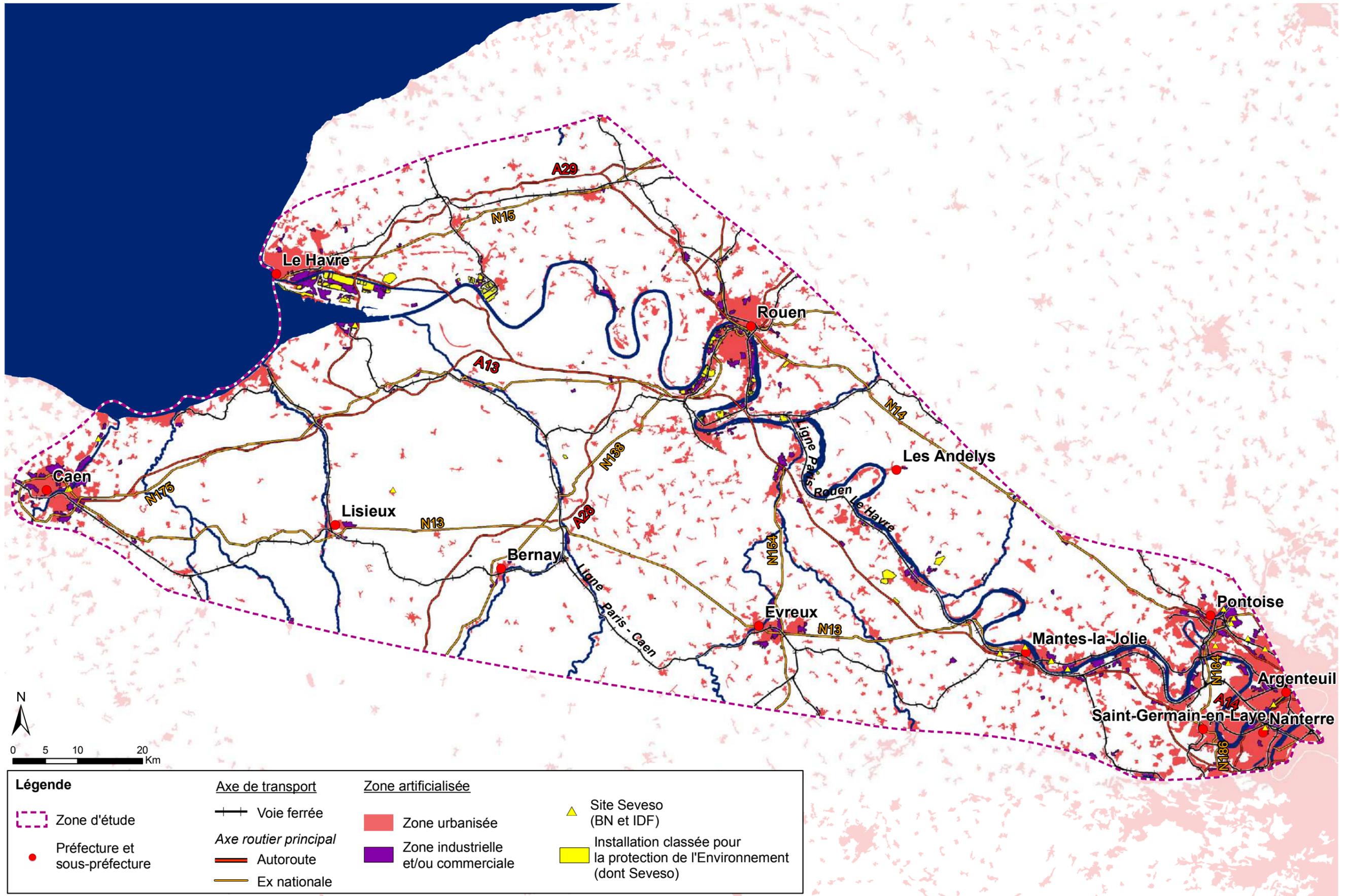
En dehors de la région Ile de France, les densités sont évidemment moindres mais restent élevées, notamment dans la partie ouest de la Seine-Maritime (entre 350 et 500 hab/km). Sur les aires urbaines constituées autour des trois villes normandes principales que sont le Havre, Caen et Rouen, les densités sont particulièrement importantes sur les deux territoires haut-normands (230 hab/km<sup>2</sup> pour Rouen et 294 hab/km<sup>2</sup> pour le Havre), la zone d'emploi de Caen apparaissant comme relativement peu dense (142 hab/km<sup>2</sup>).

Source: CETE Normandie Centre



Les Arcades de Mirville, voie ferrée Paris/Le Havre pont construit en 1844 par Newmann en brique rouge, 524 m par 32 m de haut. Source: wikipedia.

Carte de l'occupation humaine de la zone d'étude.



## 1.6 Agriculture



Différentes typologies agricoles présentes en Normandie. Source: CG Haute Normandie

La zone d'étude dispose d'une importante diversité de territoires agricoles. Dans les terres, alternent des régions bocagères plus ou moins vallonnées, essentiellement consacrées à l'élevage, et des régions de plaines ou plateaux, orientées vers les grandes cultures et la sylviculture (forêts de chênes, de hêtres ou de pins sylvestres).

En Normandie, 73 % de la surface régionale ont une vocation agricole. En Basse-Normandie, terre de prédilection pour l'élevage bovin, les surfaces en herbe sont prédominantes. La Haute-Normandie est davantage orientée vers les grandes cultures, notamment dans le département de l'Eure.

Les plateaux de l'Île-de-France sont eux aussi à dominante de grandes cultures, et l'ouest parisien, où coule la Seine, a permis le maraîchage en fond de vallée et les cultures de vergers ou vignes sur les coteaux.

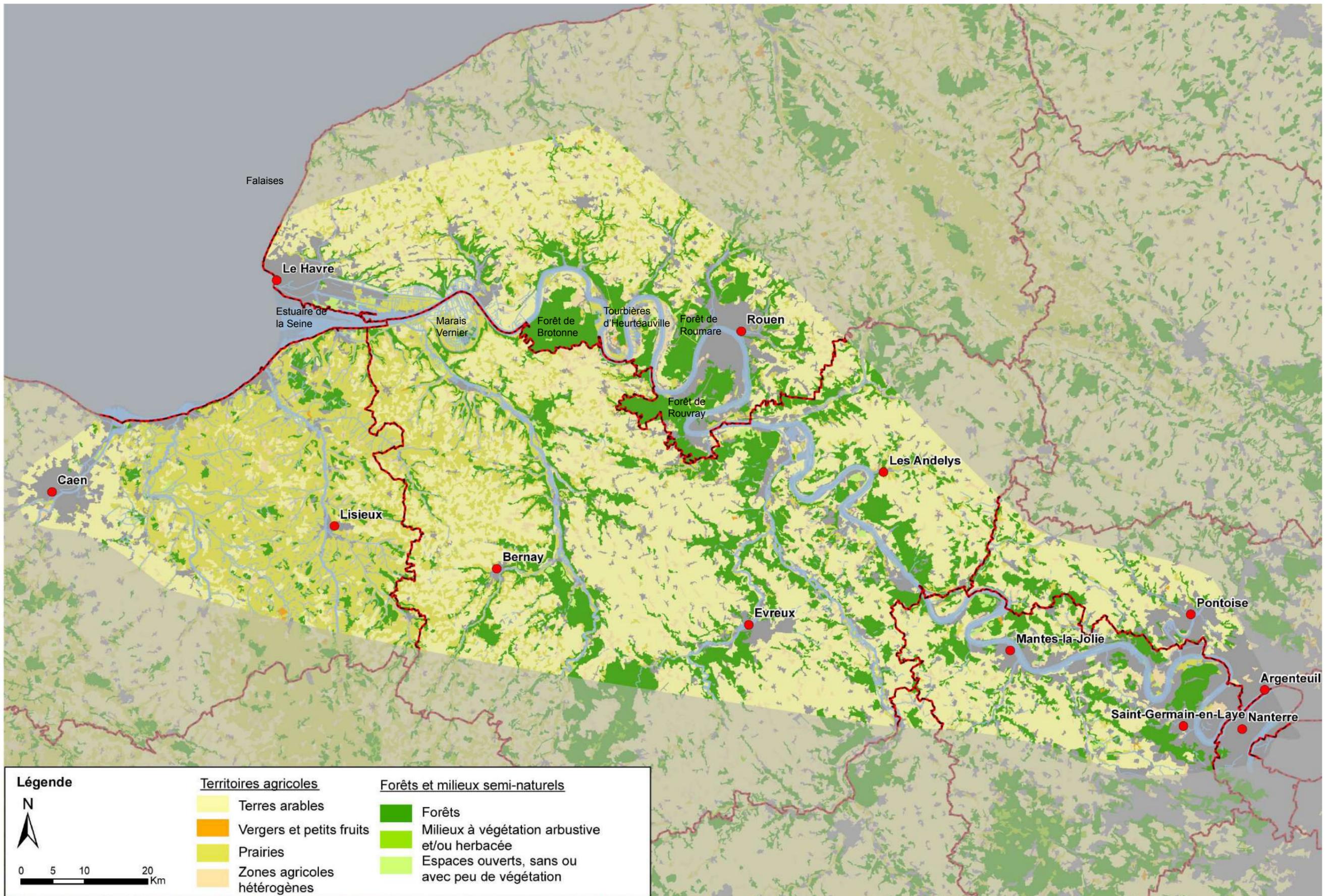
A l'échelle de la zone d'étude, on peut distinguer six typologies agricoles:

- le bocage (utilisé avec du pâturage et de l'élevage équin) essentiellement dans le pays d'Auge,
- les grandes cultures céréalières de plateau (l'essentiel du département de l'Eure, du Vexin normand et du Vexin français),
- les grandes cultures céréalières et les grandes propriétés appelés clos-masures du pays cauchois,
- le maraîchage, les grandes cultures de maïs et le pâturage, dans la vallée de la Seine entre le Havre et Vernon (et dans une moindre mesure les petites vallées de la Risle et de l'Eure),
- la sylviculture au sud de l'Eure dans le pays d'Ouche,
- l'agriculture périurbaine à proximité des zones urbaines denses dans la vallée de la Seine (coteaux et fond de vallée) et sur les plateaux de l'Île-de-France.



Différents «portraits animaliers» de Normandie.

Carte de l'agriculture de la zone d'étude.



La zone étudiée présente une diversité biologique remarquable, révélée par les divers inventaires, sur les milieux riches comme le littoral, les havres et estuaires, les massifs boisés, les pelouses calcicoles et silicoles, les terrasses alluviales, les coteaux calcaires, les tourbières, les fleuves, rivières et zones humides. Le milieu naturel présente en général une haute productivité végétale et de grandes capacités de reconquête, en particulier en ce qui concerne les vasières et marais intérieurs. La diversité biologique du milieu marin est très élevée, notamment dans les larges estrans des havres et estuaires. Il est à noter que l'évolution de l'agriculture de ces cinquantes dernières années a entraîné une réduction importante des surfaces en herbe et du bocage et donc de la biodiversité.

Différentes dispositions de protection des espaces et des espèces ont été mises en application:

- Les réseaux Natura 2000,
- Les réserves naturelles,
- Les parcs naturels régionaux (PNR des Boucles de Seine Normande et du Vexin Français),
- Les forêts de protection,
- Les arrêtés préfectoraux de protection de biotope,
- Les espaces naturels sensibles (ENS),
- Les espaces remarquables du littoral,
- Les réserves de chasse et de pêche,
- zones naturelles d'intérêt écologique faunistique et floristique (ZNIEFF),
- Le zonage issu de la stratégie nationale de création des aires protégées terrestres métropolitaines (SCAP),
- Les trames verte et bleue.

La particularité de l'Ile-de-France, fait que l'on retrouve également beaucoup de ces espaces écologiques remarquables et/ou préservés mais à des échelles différentes (plus petites). A noter qu'il existe dans la zone d'étude, plusieurs périmètres régionaux d'intervention foncière (PRIF) dont l'acquisition et la gestion reviennent à la Région.

Source : DREAL

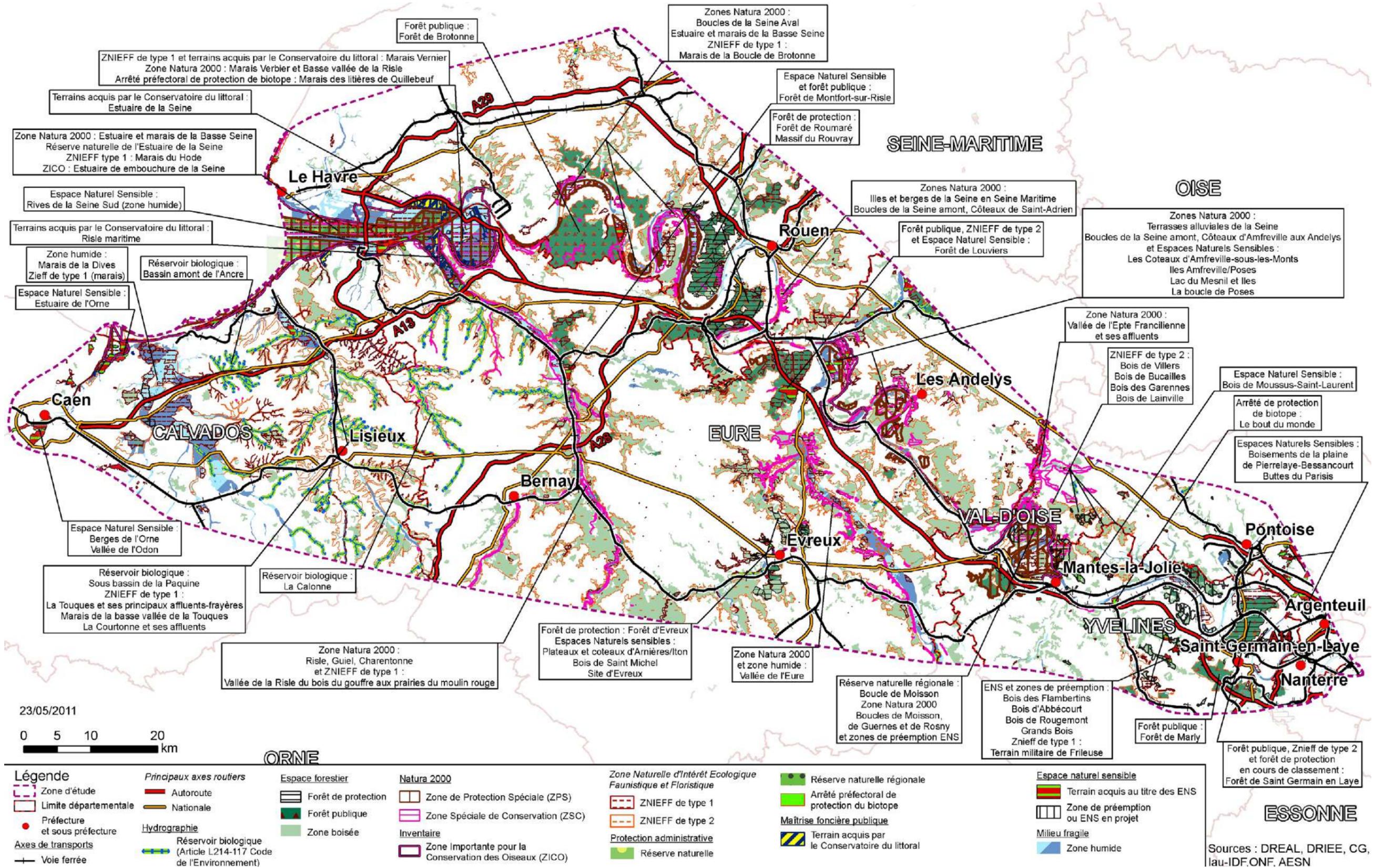
Les rivières, et plus particulièrement la Seine, ont donné naissance à d'importants dépôts alluvionnaires, souvent disposés en terrasses recouvertes de vastes forêts (Brotonne, Roumare, Rouvray, etc...), autre caractéristique du paysage régional.

À côté des formations herbeuses et des cultures, qui occupent la plus grande partie du territoire, et des forêts, plusieurs espaces méritent une attention particulière :

- Le littoral et les falaises les plus célèbres d'Europe,
- L'estuaire de la Seine, riche de milieux exceptionnels : grandes vasières, marais, roselières, végétaux halophiles,
- Le marais Vernier, un ancien méandre de la Seine, riche en tourbières,
- La tourbière d'Heurteauville, près de Jumièges, dotée de plantes rares (fougères géantes...).

Source : Région Haute-Normandie

Carte de la biodiversité de la zone d'étude.



## 1.8 Histoire

### Histoire de la Normandie

#### Les Vikings

Par le traité de Saint-Clair-Sur-Epte, en 911, le roi carolingien Charles le Simple cède le territoire s'étendant entre l'Epte et la Manche au chef Viking Rollon. Ce territoire devient la Normandie: la terre des hommes du Nord.

#### L'apogée Normand (911-1204)

Les descendants de Rollon, les ducs de Normandie construisent un état puissant et prospère. En 1066, le duc de Normandie, Guillaume le Conquérant s'empare du trône de l'Angleterre .

#### La Chute du Duché (1204)

Le Roi de France Philippe Auguste retire la Normandie au Roi d'Angleterre Jean Sans Terre.

Château Gaillard, verrou du Duché, tombe après six mois de siège. La Normandie réintègre le royaume de France.

#### L'intégration française

Au XIIIème siècle, la paix assure la prospérité des campagnes et le développement des villes.

#### Les anglais reviennent

Durant la Guerre de Cent Ans, la Normandie est un enjeu entre le Roi d'Angleterre et le Roi de France. Pendant environ trente ans, les Anglais occupent la province (sauf le Mont Saint-Michel). Jeanne d'Arc est brûlée à Rouen.

#### La Révolution française

L'ancien duché est divisé en cinq départements: la Seine inférieure, l'Eure, le Calvados, l'Orne et la Manche.

#### La Normandie du XIXème siècle

Les campagnes s'orientent de plus en plus vers l'élevage bovin et la production laitière. Le bocage, caractérisé par son paysage d'herbages, de haies et de pommiers s'étend. Les villes s'industrialisent et le littoral voit la naissance des premières stations balnéaires (Deauville, Cabourg, Dieppe, Etretat...) et attirent les peintres impressionnistes.

#### La seconde guerre mondiale

Si les combats de la première guerre mondiale épargnent la Normandie, elle est au coeur du dénouement de la seconde guerre mondiale avec le débarquement des alliés sur les plages en juin 1944. La Normandie subira de lourdes pertes civiles et de nombreuses villes seront détruites (Le Havre, Saint Lô, Lisieux...) La reconstruction s'engage. En 2005, le centre ville du Havre reconstruit devient patrimoine mondiale de l'Unesco.

Source: [www.histoire-normandie.com](http://www.histoire-normandie.com)



La Seine aux Andelys. Source: CG Haute Normandie.



Centre ville du Havre.



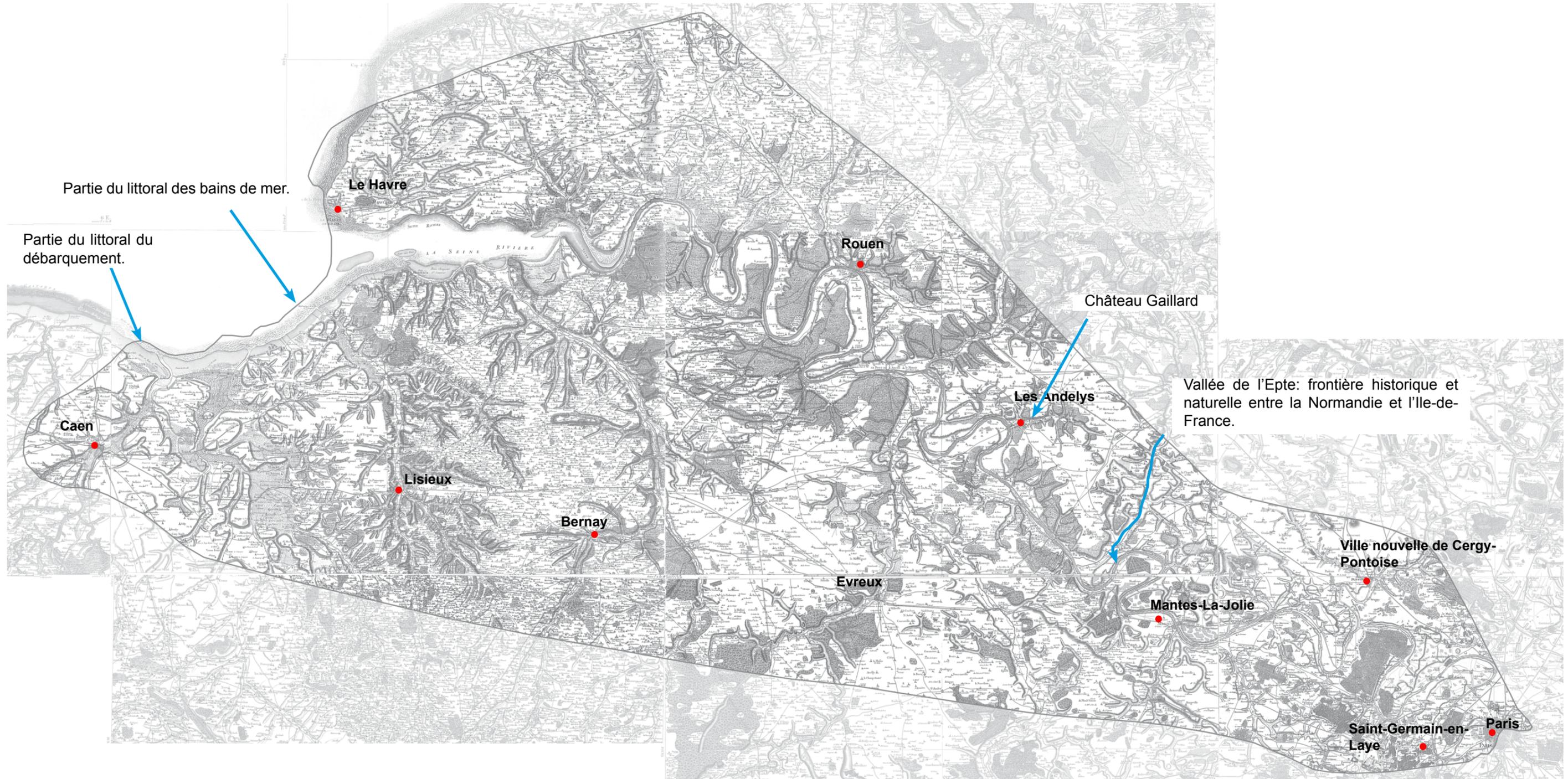
Saint Désir /Lisieux , Commonwealth War Cemetery.

### Histoire de l'Île-de-France

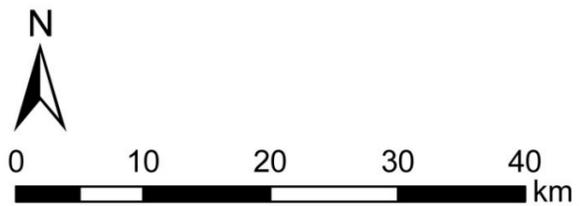
L'Île-de-France a une histoire complexe intimement liée à la grande Histoire de France et à sa gestion étatique ou royale. Il est difficile de la résumer dans cette étude, nous résumerons sa seule histoire administrative à partir de la Révolution française, afin d'expliquer son caractère spécifique à l'échelle de la zone d'étude.

A la suite de la Révolution, l'Île-de-France fut découpée en cinq départements: Seine, Seine-et-Oise, Seine-et-Marne, Oise et Aisne. La Région fut constituée après 1945 à partir de ces provinces puis la décentralisation de 1982 les consolida. En 1965, sous l'action de Paul Delouvrier (à la tête du district de la région parisienne), le nombre de département a été porté de trois à huit, y compris Paris. Autour de Paris, les Hauts-de-Seine, la Seine-Saint-Denis et le Val-de-Marne forment la petite couronne, très urbanisée et dont la population est la plus dense avec Paris (jusqu'à 20 000 habitants au kilomètre carré). Les départements du Val-d'Oise, des Yvelines, de l'Essonne et de Seine-et-Marne constituent la grande couronne, moins dense et plus rurale. L'objectif de cette réforme administrative était éminemment politique : il s'agissait de démanteler le département de la Seine, dont le Préfet avait presque autant de pouvoir que le Premier ministre. En 1965, l'équipe de Delouvrier réalise le Schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme de la région de Paris (SDAURP), un document de planification spatiale ambitieux, qui remodèle profondément le visage et le fonctionnement de la région capitale (avec notamment les créations des lignes Réseau Express Régional et les villes nouvelles comme Cergy-Pontoise). Aujourd'hui, le SDRIF de 1994 (révisé en 2008) est la continuité logique de cette planification.

Carte de Cassini de la zone d'étude.



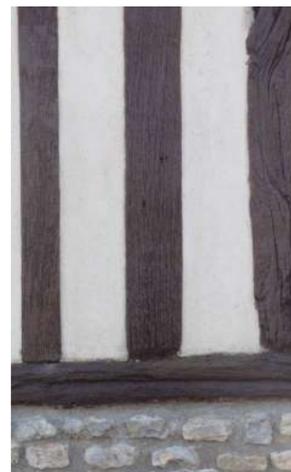
Carte dite «de Cassini», 18ème siècle. Source: Archives IGN.



## 1.9 Patrimoine



Mairie des Monceaux.



Haras sur la commune de St Etienne-La-Thillaye.



Basilique de Lisieux.



Pont «Bailey» de 1948, Caparmesnil.

Le patrimoine culturel, architectural et naturel constitue un volet important du paysage du secteur étudié. L'architecture monumentale civile ou religieuse reprend très souvent les matériaux utilisés dans l'habitat rural, jouant avec les couleurs par l'utilisation du silex noir, de la brique ou de la pierre.

### Haute-Normandie

La Haute-Normandie compte 403 sites (230 classés et 173 inscrits) et 1100 monuments historiques protégés (352 classés et 748 inscrits), avec prédominance des châteaux, parcs, églises et cimetières. Les sites classés et inscrits les plus étendus sont situés au niveau des vallées et notamment celle de la Seine (Boucle de Roumare, Château-Gaillard). Un parc naturel régional (PNR des Boucles de Seine Normande) concerne la zone d'étude.

### Basse-Normandie

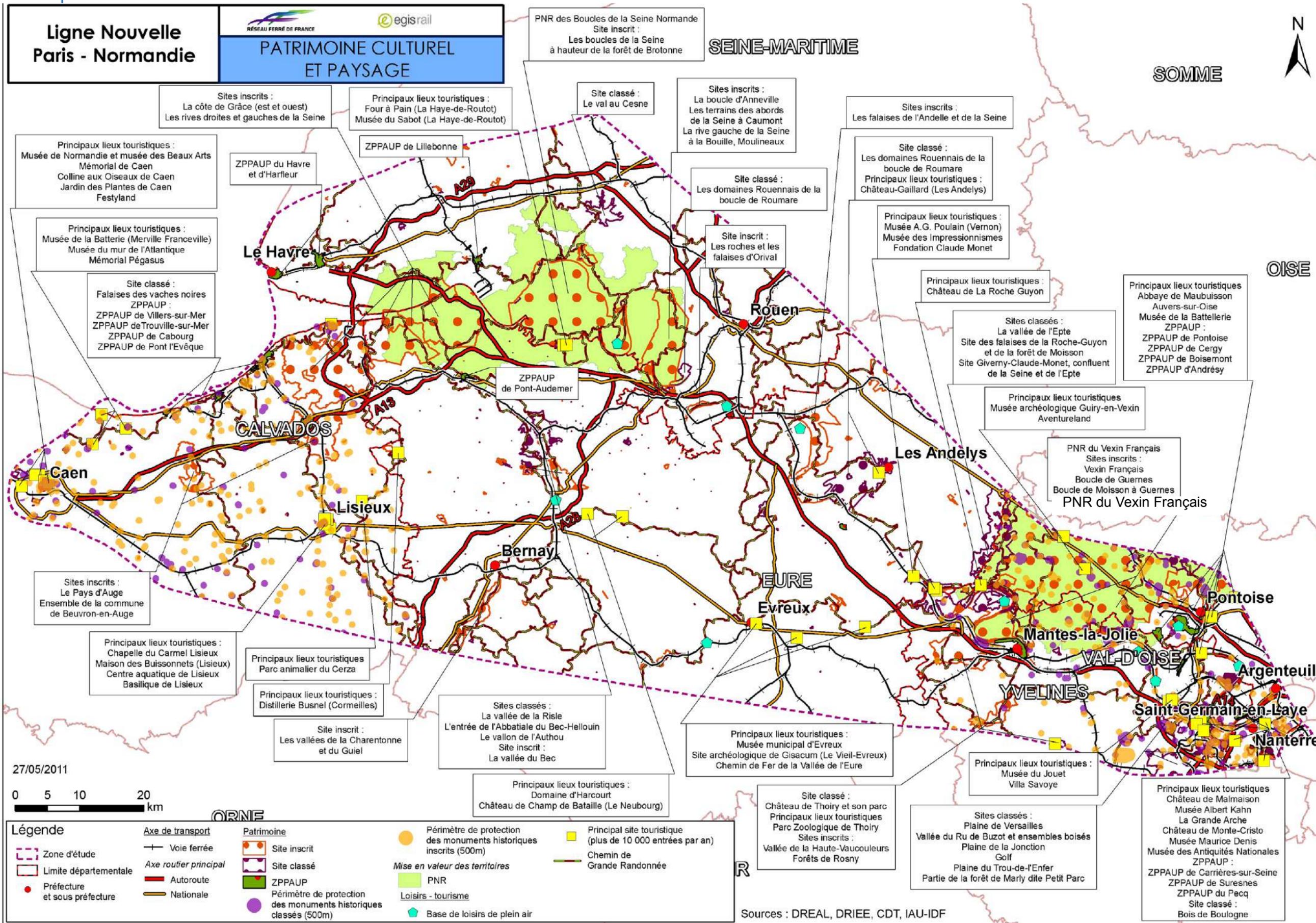
Il a été recensé plus de 200 compositions paysagères et jardinées présentant un intérêt particulier du point de vue historique, artistique ou botanique. Sans oublier les «Jardins du souvenir» que sont les cimetières militaires. En ce qui concerne le patrimoine naturel et culturel, avec 266 sites inscrits et classés, dont la qualité pittoresque, artistique ou historique du paysage a été reconnue, la Basse-Normandie offre une palette diversifiée d'espaces attrayants.

### Ile-de-France

L'Ile-de-France présente une grande concentration de sites classés et inscrits dans la zone à l'ouest de Paris. Le département des Yvelines se caractérise notamment par la richesse et la variété de ses paysages et de son patrimoine naturel et culturel. Ce sont plus de 20% du territoire qui sont protégés au titre des sites classés et inscrits. Ces protections concernent la préservation des espaces naturels et agricoles, la préservation des milieux humides, l'amélioration de la qualité de l'eau, la conservation d'un tissu social actif. Fin 2009, dans la vallée de la Seine, 5 zones de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager étaient recensées (Andrésy, Carrières-sur-Seine, Le Pecq, Mantes-la-Jolie, Croissy-sur-Seine) et un était en projet (Conflans-Sainte-Honorine).

Le Val d'Oise possède lui aussi beaucoup de sites classés et inscrits et est concerné par un Parc Naturel Régional, celui du Vexin Français.

Source: DREAL







Photographies prises depuis la Ligne Paris/Caen/Cherbourg.

## Les pays et paysages traversés par la Ligne nouvelle Paris-Normandie



## 2.1 Les « Pays » : précisions concernant le regard porté sur la zone d'étude.

Afin de couvrir l'intégralité de la zone d'étude et d'avoir une cohérence territoriale qui puisse parler aux riverains lors du débat public, l'angle avec lequel nous décrivons le territoire d'étude sera celui des « pays ».

La notion de « pays » est particulièrement intéressante et valable pour la région normande de part la spécificité et la richesse de sa géologie (cf. chapitre sur la géologie) offrant une mosaïque de «pays» identifiée et identifiable par les acteurs du territoire et les riverains.

Il existe une multitude de valeurs au terme « pays » en fonction des objectifs recherchés : « pays traditionnels ou régions naturelles», « pays touristiques » et enfin « pays administratifs ».

### • Les pays administratifs:

« Le pays est désigné comme un espace pertinent pour organiser l'action collective et réfléchir à des politiques de développement local dans le cadre d'une charte du territoire. »

« Son périmètre peut ainsi être défini à partir de critères variés relevant de l'existence de solidarités culturelles, historiques, économiques, sociales, géographiques mais à condition qu'il corresponde à un territoire vécu par les habitants. »

La loi de 1999, dite loi Voynet, précise la définition, le statut et la forme juridique du pays. Sans devenir une nouvelle collectivité territoriale, le pays peut créer un établissement public de type syndicat mixte regroupant les communes et les communautés de communes. L'objectif est de mener une réflexion en association avec les acteurs locaux de la société civile.

### • Les pays touristiques:

Les pays d'accueil touristique, appelés PAT en France, participent au développement touristique par l'aménagement d'équipement, l'animation de l'offre touristique, la promotion, la commercialisation, l'analyse des investissements réalisés et la formation des acteurs du monde du tourisme.

A l'échelle de la zone d'étude, il en existe sept pour la Normandie.

### • Les pays traditionnels ou régions naturelles:

Une région naturelle de France, ou encore pays traditionnel est une région d'étendue limitée ayant des caractères physiques homogènes (géomorphologies, géologies, climat, sols, ressources en eau, etc.) associée à une occupation humaine également homogène (perception et gestion de terroirs spécifiques développant des paysages et une identité culturelle propres).

Ces pays reconnus et inventés par les géographes, par les érudits locaux et par les anciennes populations rurales, notamment depuis le XVIe siècle peuvent également prendre racine dans la longue histoire d'un fief féodal.

Globalement, à l'échelle de la Normandie et de la zone étudiée les « pays administratifs» et les « pays touristiques » tirent leur essence des « pays traditionnels ». Cependant tout en reprenant parfois un nom identique, les « pays traditionnels » et les pays nés de la loi de 1999 sont de nature différente et ne reprennent pas exactement les mêmes limites. Pour l'Île-de-France, le terme de pays est utilisé dans le découpage des grandes entités du paysage francilien établi par l'Institut d'Architecture et d'Urbanisme de la Région Île-de-France (IAU).

Cette étude s'est intéressée aux limites de ces « pays administratifs et touristiques» et en particulier aux différents projets de territoire mais son découpage s'est plus attaché aux « pays traditionnels» façonnées par les usages et particularités liés au sol qui ont déterminés des pays et des paysages emblématiques.

**Le découpage des pays suivants a été spécifiquement élaboré par Egis Environnement/Pôle architecture et paysage, pour la Ligne Nouvelle Paris-Normandie et s'appuie sur les pays traditionnels. Leur limite ne s'arrête pas à la zone d'étude, mais s'étend bien au delà de ce qui est représenté sur la carte. La délimitation élaborée sert à indiquer l'étendue de ces pays mais elle s'accompagne de «nuances» du passage d'un pays/paysage à un autre qui ne peuvent être représentées à cette échelle.**



Pays «loi Voynet» de Haute-Normandie. Source: CG Haute-Normandie.



Pays «loi Voynet» de Basse Normandie. Source: préfecture de Basse-Normandie.

## 2 Les pays et paysages traversés par la Ligne Nouvelle Paris-Normandie

### 2.2 Le pays de la vallée de la Seine



La Seine est « l'axe principal » couvrant l'intégralité de la zone d'étude et reliant les villes de Paris, Rouen et Le Havre. Son importance se situe à plusieurs niveaux: au niveau politique et économique; il est le territoire de plusieurs projets, au niveau géographique; il traverse la zone d'étude de l'agglomération parisienne à son estuaire. Le découpage spécifique du paysage de ce fleuve s'impose.

### 2.3 Les pays de Normandie



Le pays de la plaine de Caen: la fertilité des sols en a fait le domaine de la grande culture. C'est également le lieu de l'exploitation des richesses du sous sol, carrière de pierres et de fer en particulier.



Le pays d'Auge est à cheval entre la Haute et la Basse-Normandie. La table de craie y est disséquée par un chevelu de vallées et de nombreux terrains imperméables viennent au jour. L'humidité régnante a favorisé les herbages, les haies et les pommiers.



Le pays du Roumois et du Lieuvin encadre la vallée de la Risle aval et de sa confluence avec la Seine. On y trouve aussi de vastes cultures mais l'apparition de haies et d'herbages plantés de pommiers donne de plus en plus au fur et à mesure qu'on avance vers l'Ouest, l'aspect du bocage.



Le pays des plaines de Neubourg et Saint André : toutes deux vastes et plates, elles sont, à l'image du Pays du Vexin normand, de grandes étendues céréalières.



Le pays d'Ouche, situé en amont de la Risle, offre des horizons plus sombres. Son sol majoritairement pauvre se couvre de forêt.



Le pays de Caux est constitué d'un vaste plateau crayeux limité par ses célèbres falaises à l'ouest et bordé au sud par la vallée de la Seine. Le limon qui le recouvre lui a donné sa fertilité. Quelques boqueteaux existant grâce aux argiles à silex rendant le sol imperméable animent le plateau et les vallées qui l'entaillent, ainsi que les clos-masures, compositions architecturales et agricoles typiquement cauchoises.



Le pays du Vexin normand est en quelque sorte le prolongement du pays de Caux au sud-est. Il est limité par la vallée de l'Epte, frontière avec l'Ile-de-France, avec le Vexin français. On retrouve de nouveau de vastes et riches exploitations agricoles et céréalières.

### 2.4 Les pays d'Ile-de-France



La complexité et les enjeux du paysage de la région Ile-de-France sont difficilement «résumables» à cette échelle. Les pays établis dans cette étude sont des compositions nées de la «réinterprétation» du découpage de l'Institut d'architecture et d'urbanisme d'Ile de France (IAU).

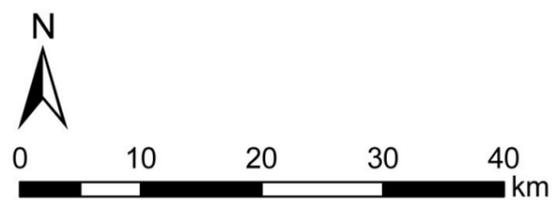
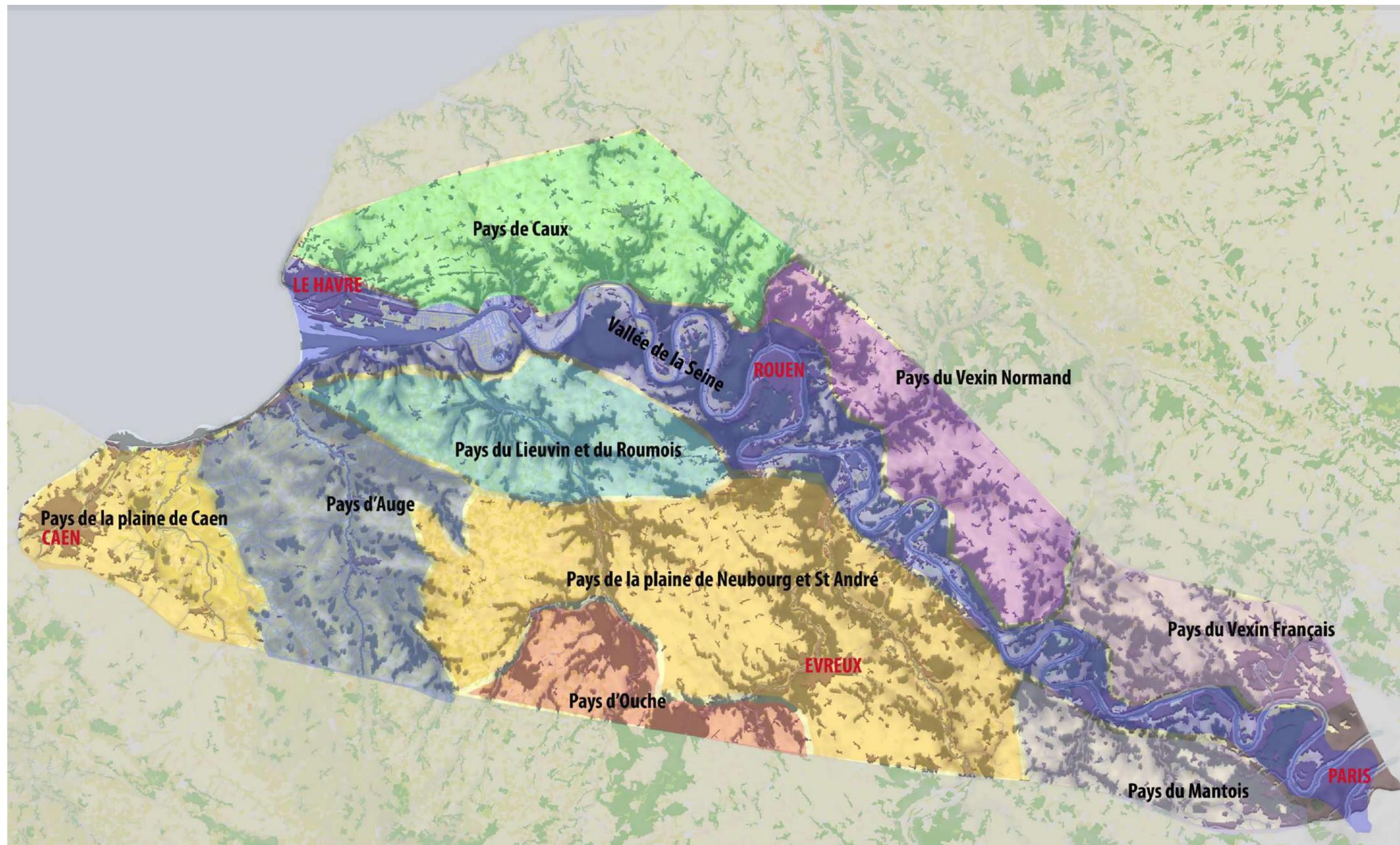
A l'échelle de la zone d'étude, 5 découpages de pays par l'IAU sont concernés (agglomération parisienne, Mantois, vallée de l'Oise, Seine Aval et Vexin français).

Ainsi l'agglomération parisienne, les pays du Mantois et du Vexin français sont bien évoqués en tant que tel.

Le découpage du pays de Seine Aval est évoqué dans notre étude dans la partie «vallée de Seine» et celui de la vallée de l'Oise est inclus dans notre entité «agglomération parisienne».



Carte du découpage par pays de la zone d'étude.



## 2.2 Le pays de la vallée de la Seine



Ce fleuve majestueux a une importance « capitale » à plus d'un titre. Il fait l'objet sur son parcours de Paris au Havre d'études et de réflexions d'intérêt national:

### • Au niveau de l'état

- **La Directive Territoriale d'Aménagement (DTA) «Estuaire de Seine»** dont le périmètre couvre une grande partie du territoire de la Seine hors Ile-de-France et a été approuvée le 10 juillet 2006. Ce document, validé sur la base d'une concertation et d'une information des élus, fixe « les orientations fondamentales de l'État en matière d'aménagement et d'équilibre entre les perspectives de développement, de protection et de mise en valeur des territoires » ainsi que ses « principaux objectifs de localisation des grandes infrastructures de transport, des grands équipements et de préservation des espaces naturels, des sites et des paysages ». La DTA fixe également les modalités d'application des dispositions particulières aux zones littorales (cf. identification des espaces remarquables, extension limitée de l'urbanisation sur les espaces proches du rivage, coupures d'urbanisation). La DTA se décline en trois objectifs :

- renforcer l'ensemble portuaire dans le respect du patrimoine écologique des estuaires,
- préserver et mettre en valeur le patrimoine naturel et les paysages, prendre en compte les risques industriels,
- renforcer les dynamiques de développement des différentes parties du territoire.

- **L'Opération d'Intérêt National (OIN) Seine Aval** (du Mantois à Conflans-Sainte-Honorine – 370 000 habitants) a été décidée par le comité interministériel à l'aménagement et à la compétitivité des territoires (CIACT) du 6 mars 2006. Le projet porte à la fois sur le développement économique, le logement (objectif : construction de 2 500 logements/an contre 1 000 aujourd'hui en améliorant le taux d'emploi), l'environnement (mise en valeur de la Seine) et les transports. Il correspond à un « maillon manquant » entre la zone dense de l'Île-de-France, les agglomérations de Cergy-Pontoise et de Saint-Quentin-en-Yvelines et la Normandie. Par ailleurs, en matière de transports, le CIACT a proposé que « l'État pourrait s'engager, sous réserve d'une participation forte des collectivités sur la mise en place sous 3 ans d'une desserte cadencée de la ligne Paris-Mantes, des études de contournement ferroviaire (et la possibilité de lier la Normandie à Roissy) et routier vers Cergy-Pontoise et l'amélioration de la liaison La Défense-Paris ». Le lien entre la Normandie et l'Ile-de-France (tous modes et tous types) est au cœur du territoire de l'OIN. Le rapport de préfiguration de l'OIN du Préfet de région a été rendu public au mois de septembre 2006 ; un projet d'ensemble sur les transports devrait en constituer un élément majeur.

Source: CETE Normandie.

En 2008, en réponse à l'OIN Seine aval et dans le cadre d'une réflexion sur le Grand Paris menée par plusieurs architectes, celle de Antoine Grumbach a retenu l'attention : **elle envisage la Seine de Paris au Havre comme un axe majeur de développement.**

### • Au niveau de la Région Ile-de-France

Le nouveau **SDRIF (Schéma Directeur de la Région Ile-de-France)** révisé en 2008 remplacera celui de 1994.

L'accent est mis sur trois défis :

- préserver les grands espaces naturels et agricoles pour maintenir le cadre de vie,
- conforter le rayonnement mondial de la région francilienne,
- maintenir ses populations par une politique de construction neuve (60000 logements/an) notamment sociale (30%)

La Seine est « l'élément fédérateur de la stratégie de développement durable du territoire francilien ».

Les réflexions sur le faisceau Ouest mettent l'accent sur le rôle déterminant de la Seine, de la Défense au Mantois, et également sur Cergy-Pontoise. Le faisceau constitue la porte d'entrée maritime de la France via la Normandie avec laquelle la Région souhaite renforcer les coopérations (pôles de compétitivité communs) notamment autour de la logistique (Canal Seine-Nord-Europe et Seine) et de l'automobile ainsi que mieux gérer les enjeux communs de desserte et d'accessibilité, en particulier sur les franges franciliennes.

Source: CETE Normandie.

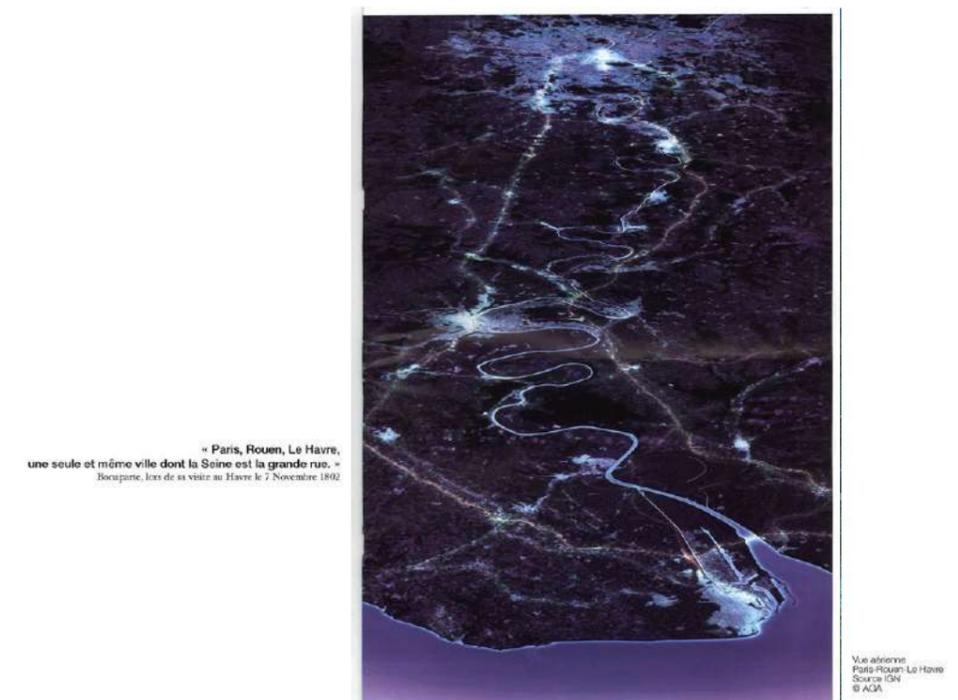
Voici une liste non exhaustive des groupements de réflexions ou d'aménagement du territoire qui sont amenés à réfléchir et intervenir sur ce « territoire fleuve ».

- OIN Seine aval menée par l'EPAMSA (Établissement public d'aménagement du Mantois en Seine Aval)
- Le GIP (Groupement d'Intérêt Public) Seine Aval
- Le PIREN (Programme Interdisciplinaire de Recherche sur l'Environnement) Seine Aval
- Les agences d'urbanisme des grandes agglomérations concernées par son passage :
  - AURH (L'Agence d'Urbanisme de la Région du Havre et de l'Estuaire de la Seine)
  - APUR (Atelier Parisien d'Urbanisme)
  - AURBSH (Agence Urbanisme Rouen boucle Seine et Eure)
  - AUCAME (Agence Urbanisme de Caen Métropole)
- Le parc naturel régional des Boucles de Seine Normande
- Le parc naturel régional du Vexin Français

La synthèse de cette première entité «pays» a pour but d'expliquer le mécanisme qui a constitué la forme et l'usage de ce fleuve et ses enjeux les plus importants mais vous renvoie à toutes les publications de ces différents organismes et aux ouvrages ou études cités en bibliographie.

Afin de synthétiser les mécanismes géographiques, naturelles, humains et économiques qui constituent ce territoire, nous avons procédé au découpage suivant en déterminant les chapitres:

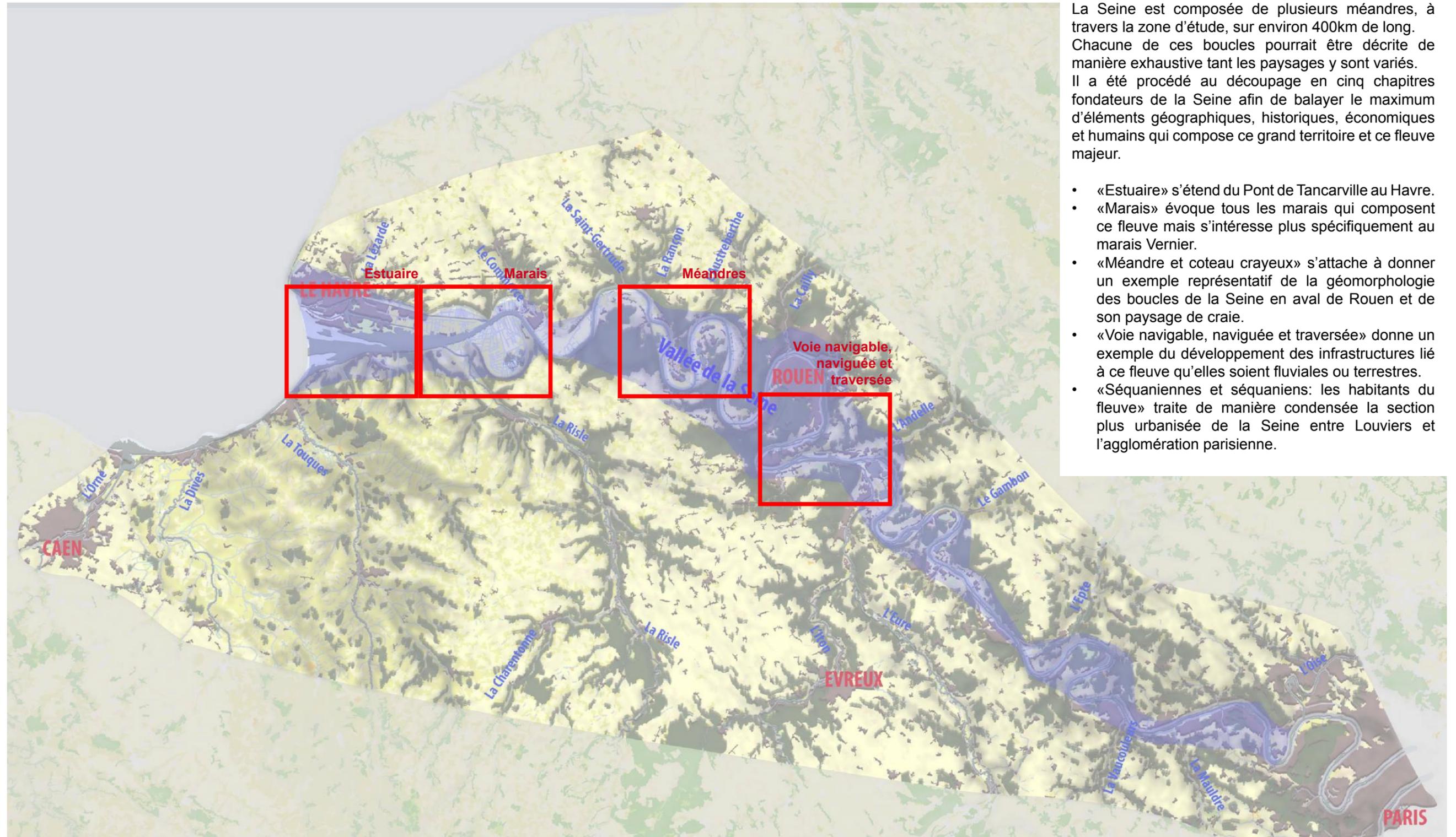
- **Estuaire**
- **Marais**
- **Méandre et Coteau crayeux**
- **Voie navigable, naviguée et traversée**
- **Sequaniennes et séquaniens: les habitants du fleuve**



« Paris, Rouen, Le Havre, une seule et même ville dont la Seine est la grande rue. »  
Bocapart, lors de sa visite au Havre le 7 Novembre 1802

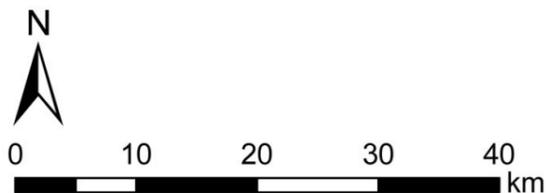
Vue aérienne entre le Havre et Paris . Source: EPAMSA/AURH

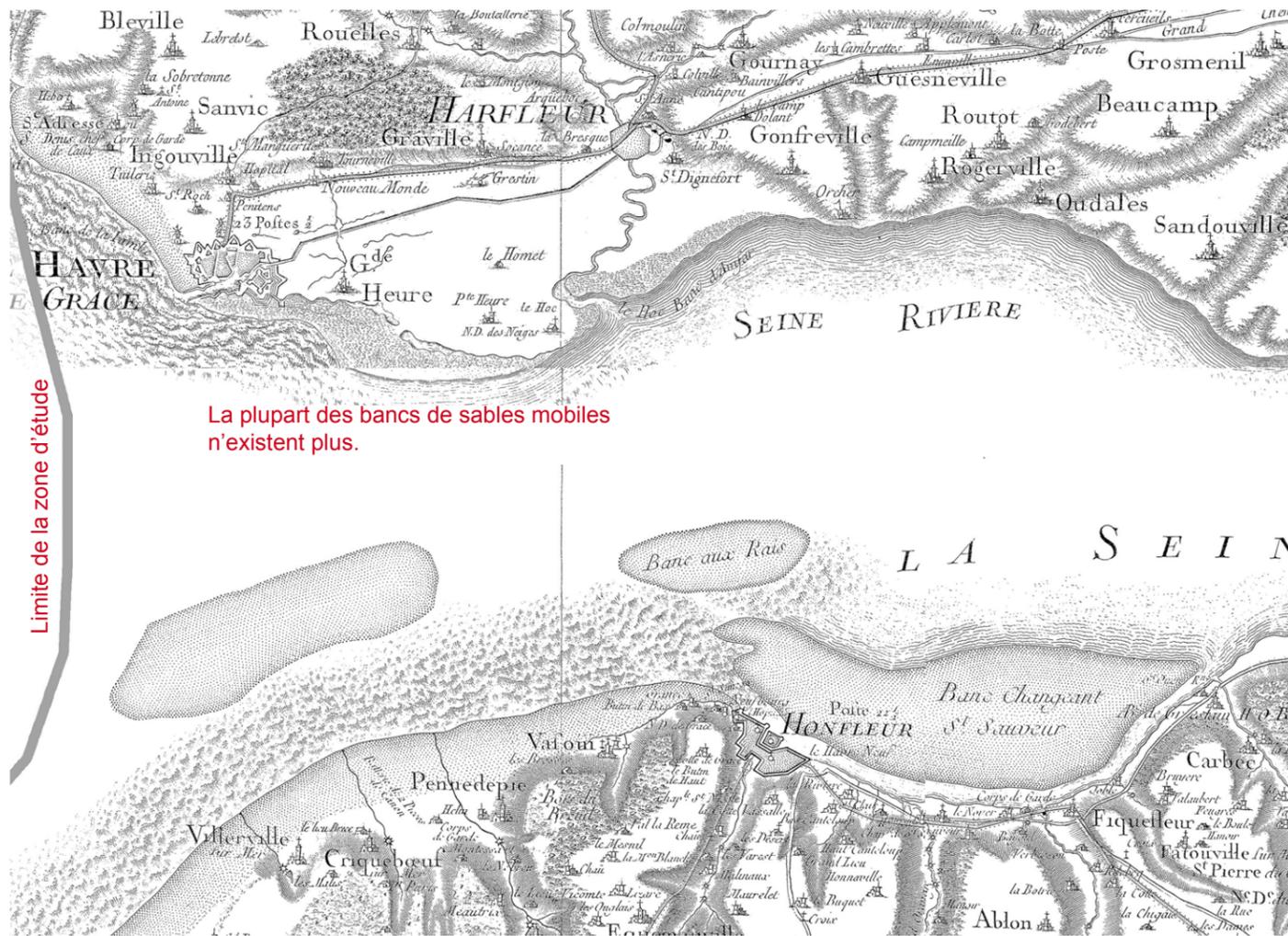
## Carte du découpage du pays vallée de Seine.



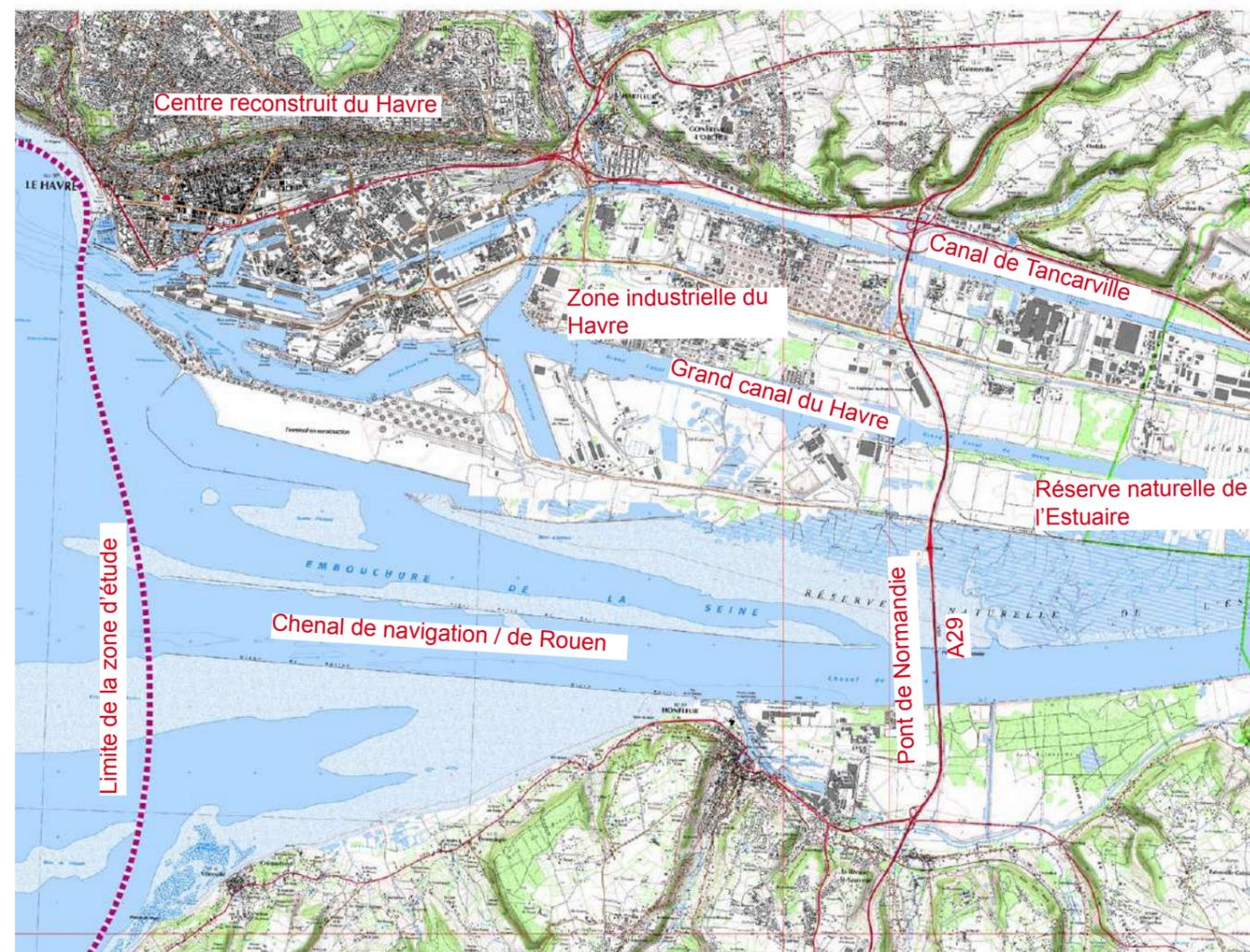
La Seine est composée de plusieurs méandres, à travers la zone d'étude, sur environ 400km de long. Chacune de ces boucles pourrait être décrite de manière exhaustive tant les paysages y sont variés. Il a été procédé au découpage en cinq chapitres fondateurs de la Seine afin de balayer le maximum d'éléments géographiques, historiques, économiques et humains qui compose ce grand territoire et ce fleuve majeur.

- «Estuaire» s'étend du Pont de Tancarville au Havre.
- «Marais» évoque tous les marais qui composent ce fleuve mais s'intéresse plus spécifiquement au marais Vernier.
- «Méandre et coteau crayeux» s'attache à donner un exemple représentatif de la géomorphologie des boucles de la Seine en aval de Rouen et de son paysage de craie.
- «Voie navigable, naviguée et traversée» donne un exemple du développement des infrastructures lié à ce fleuve qu'elles soient fluviales ou terrestres.
- «Séquaniennes et séquaniens: les habitants du fleuve» traite de manière condensée la section plus urbanisée de la Seine entre Louviers et l'agglomération parisienne.





Carte dite «de Cassini», 18ème siècle. Source: Archives IGN.



Carte IGN. Source: Scan 25 IGN.

Comme beaucoup d'estuaires en France, le paysage est un mélange de zone naturelle d'un intérêt paysager et écologique remarquable et de zone portuaire et industrielle (surtout hydrocarbure).

La Seine n'est plus un fleuve sauvage, l'anthropisation a modifié profondément le fonctionnement naturel et écologique de ce fleuve, les espaces naturels qui composent le paysage actuel de la Seine sont une résultante de l'exploitation industrielle que l'homme en a fait.

Géographiquement, l'estuaire de la Seine va jusqu'au pont de Tancarville même si l'influence de la marée est présente beaucoup plus loin (jusqu'au barrage de Poses à l'est de Rouen). La silhouette du pont de Normandie donne la largeur de l'estuaire et constitue un ouvrage d'art exceptionnel.

Bordé au nord et au sud par les coteaux du pays de Caux et du pays du Roumois et du Lieuvin (cf. chapitres suivants), l'estuaire de la Seine forme une immense étendue plane bordée par les coteaux crayeux érodés par les diverses divagations de la Seine sur des millénaires. Une très grande zone industrielle et portuaire occupe la partie ouest de l'estuaire, tenue entre deux canaux, le canal de Tancarville et le grand canal du Havre. A son extrémité la ville du Havre s'implante en front de mer et organise son port en continuité de la zone industrielle. Ultime traversée de la vallée, le pont de Normandie relie physiquement et symboliquement les deux rives de la Basse et de la Haute-Normandie. Les zones considérées comme inondables sont peu nombreuses. L'essentiel des terrains naturels aux abords de l'estuaire sont des vasières soumises aux marées (estran). Cette imbrication terre-mer est simplifiée avec les nombreux aménagements hydrauliques: creusement du chenal de Rouen, création du grand

canal du Havre, et création du canal de Tancarville. Les zones de marais ont beaucoup diminué avec la création du port industriel du Havre. Pourtant, il est démontré que les prairies sèches et humides ainsi que les roselières comme celles du marais du Hode ont un rôle épurateur ou de stockage des nitrates, essentiel pour la vallée de la Seine.

La réserve naturelle nationale de l'estuaire de la Seine, créée en 1997, couvre une surface de 8528 ha et protège cet écosystème d'un très grand intérêt écologique et de grande valeur paysagère.

Les paysages sont globalement ouverts. La topographie des coteaux et les divers points de vue élevés (notamment les rebords des coteaux) offrent de splendides vues panoramiques sur l'estuaire dans lesquelles se découpent la silhouette du Havre en rive droite et de Honfleur en rive gauche de la Seine.

Quant au pont de Normandie, il offre un point de vue magnifique sur le paysage de l'estuaire.

Source: Atlas des paysages de Haute-Normandie.



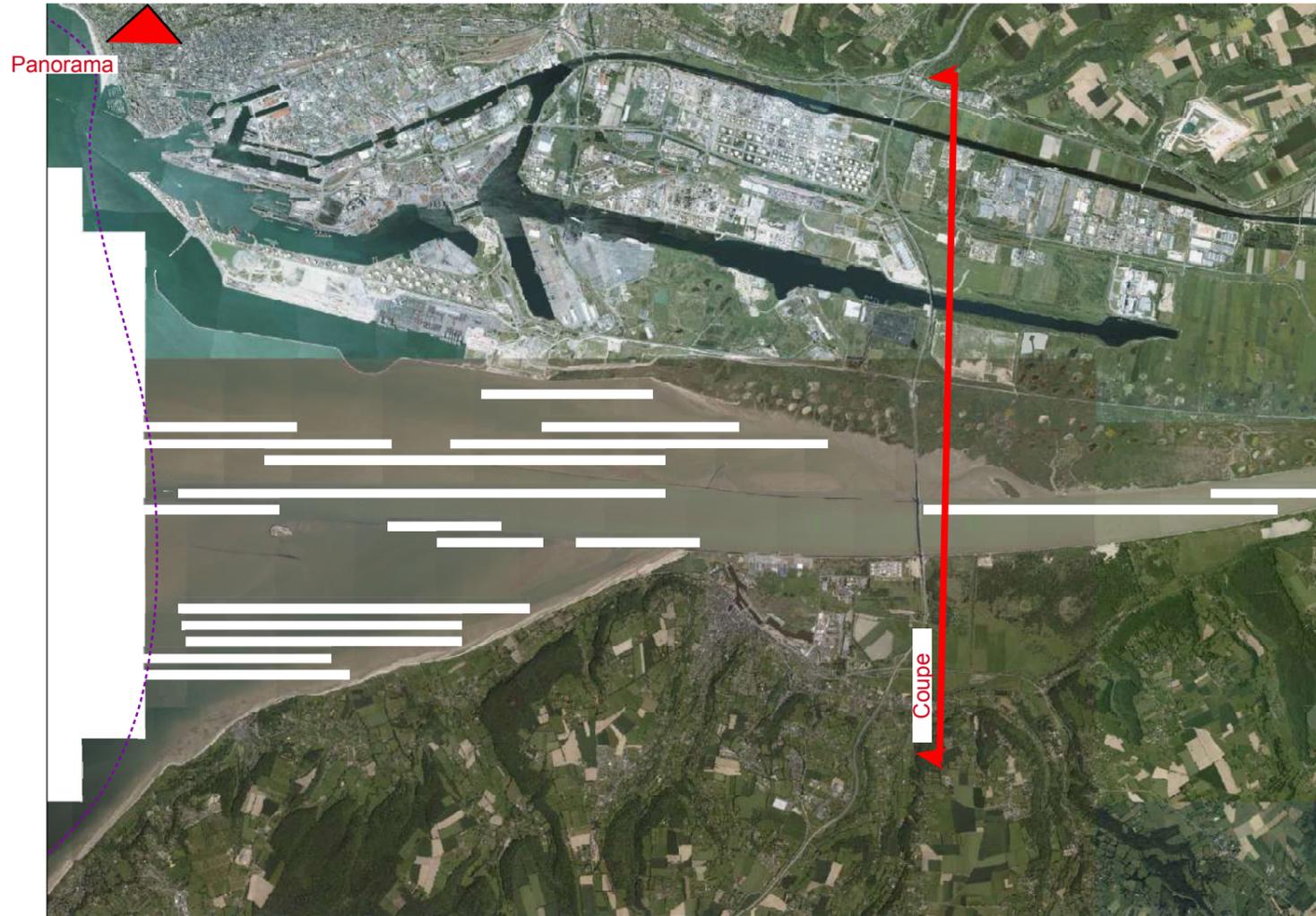


Photo aérienne. Source: BD orthophotographie IGN.



Canal de Tancarville au Havre.



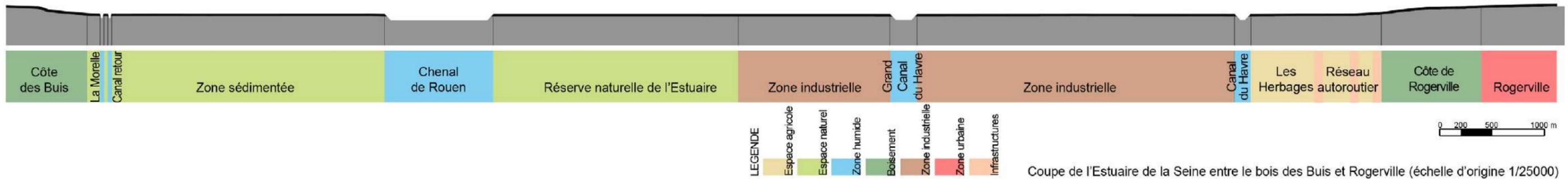
Réserve naturelle de l'Estuaire depuis l'A29.



Zone industrielle du Havre depuis l'A29.



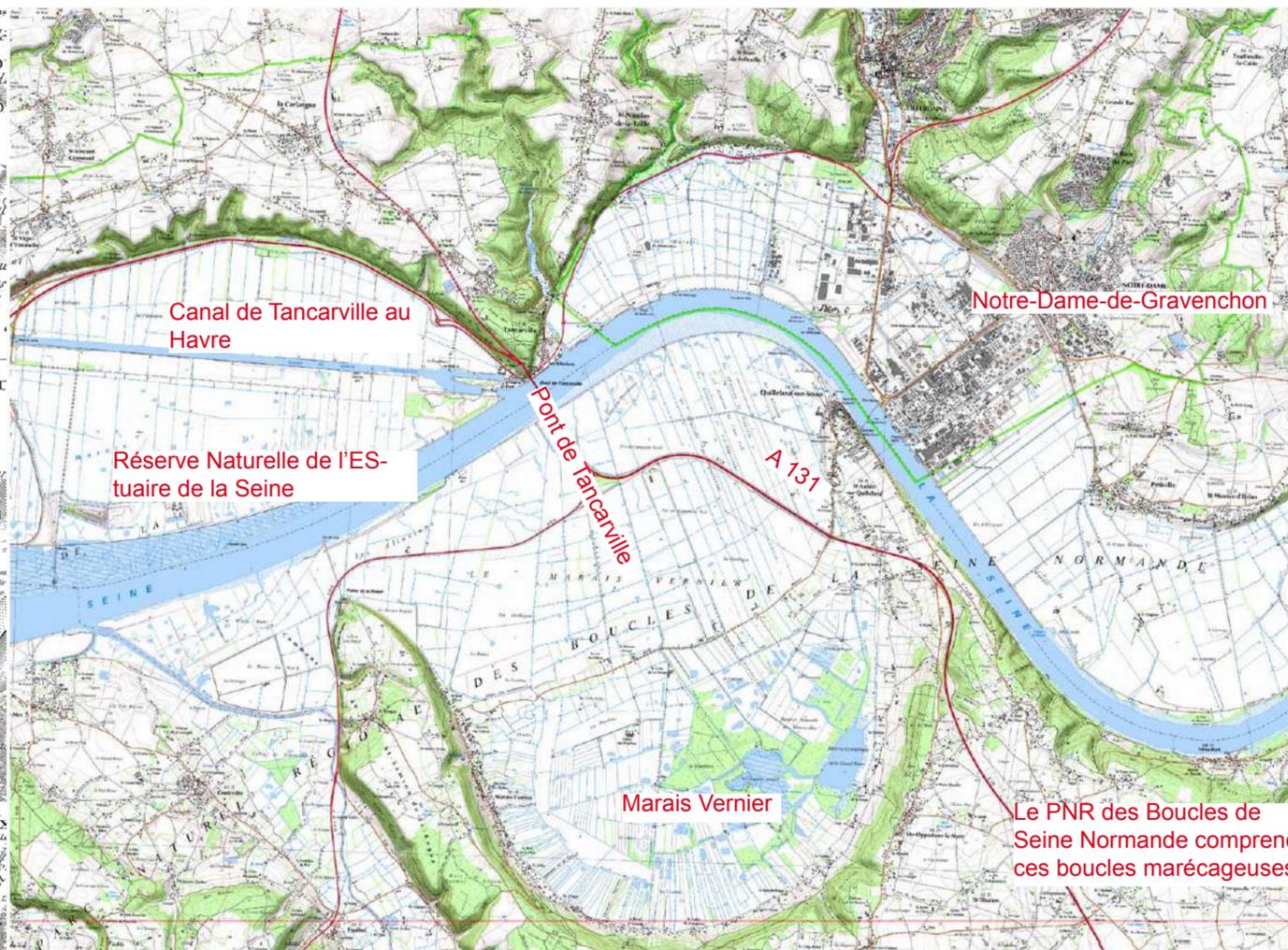
Panorama sur l'estuaire de la Seine, port et ville du Havre.



# Marais



Carte dite «de Cassini», 18ème siècle. Source: Archives IGN.



Carte IGN. Source: Scan 25 IGN.

A l'échelle de la vallée et du fleuve, l'essentiel des marais se trouvent dans l'estuaire et dans les boucles (ou méandres) les plus vastes (jusqu'à Rouen). Ces marais sont tous des espaces agricoles nés de l'exploitation ancestrale de la Seine, le marais Vernier en est le plus emblématique.

Dans la vallée, le paysage agricole est issu de la main de l'homme qui a exploité les richesses du fleuve (extraction de tourbes) et qui a creusé des fossés drainants afin d'assainir ces surfaces humides et limoneuses (pour l'agriculture et le pâturage des bêtes).

Aujourd'hui, les fossés (dont certains sont soulignés de haies) découpent en longues lanières les parcelles où poussent maïs et colza. Les prairies se trouvent en bord de Seine. Sur les plateaux, on retrouve un paysage agricole plus traditionnel qui mélange prairies, cultures et bosquets isolés.

En quelque sorte, le paysage agricole dans la vallée se découpe de deux façons:

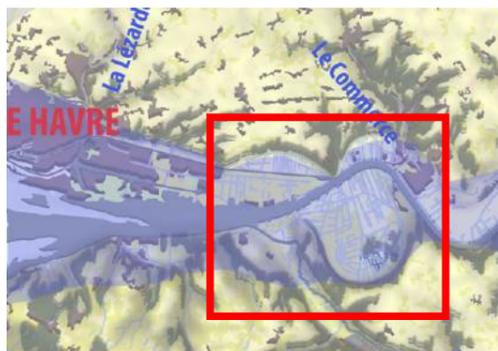
- les parcelles soulignées de fossés et de haies qui créent un paysage cloisonné suivant la courbe du

fleuve.

- les vastes parcelles, délimitées seulement par des fossés, où l'agriculture intensive dessinent un paysage ouvert.

A ce paysage agricole et d'intérêt écologique remarquable, s'ajoutent des zones industrielles de grandes ampleurs dont la silhouette des bâtiments, silos... contraste (site de Notre-Dame-de-Gravenchon par exemple) fortement dans la largeur de la vallée.

Difficilement parcourables en dehors de quelques chemins de dessertes, ces grands territoires agricoles sont très peu habités mais ils sont clairement visibles depuis les hauteurs des coteaux environnants ou depuis les ouvrages de franchissement comme le pont de Tancarville.



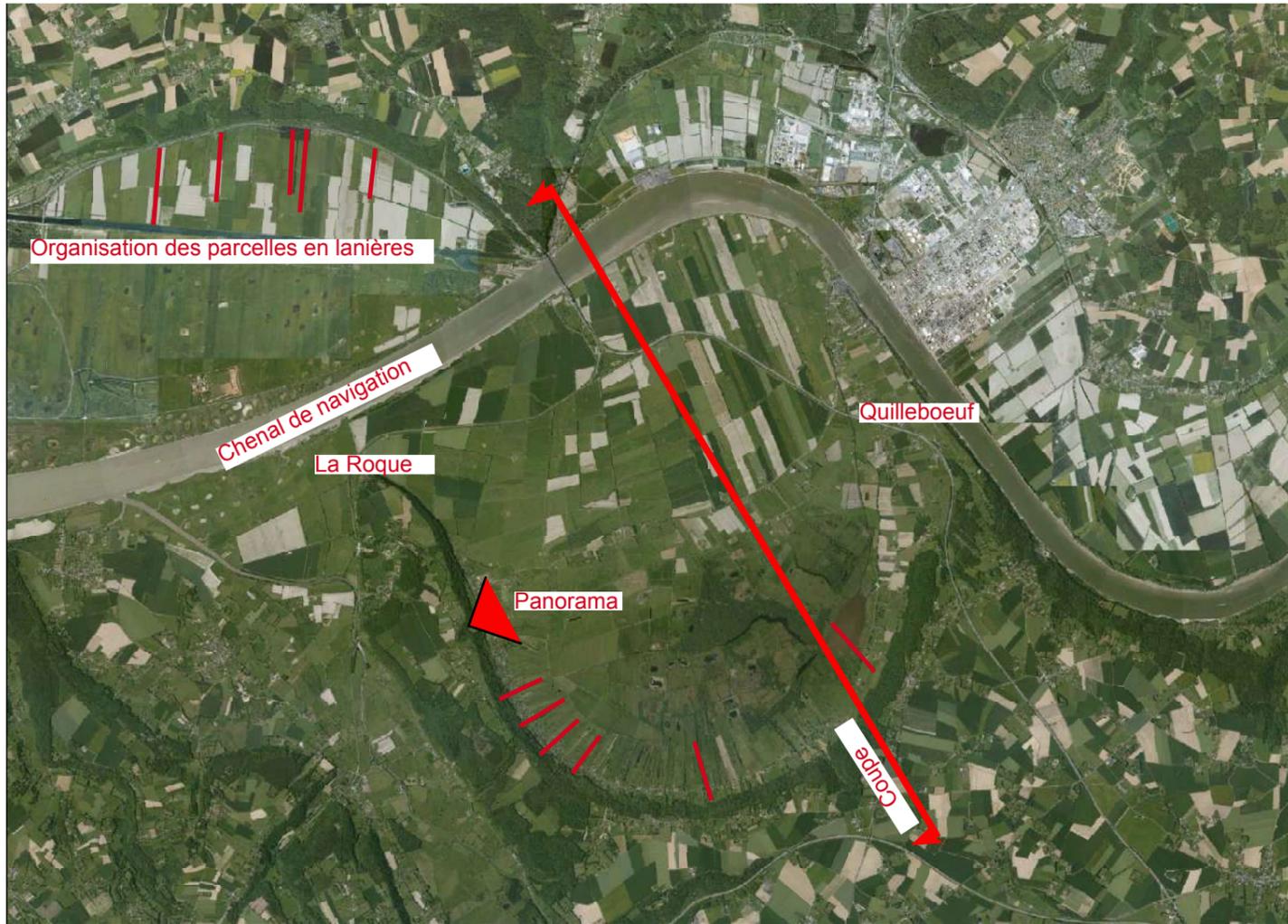


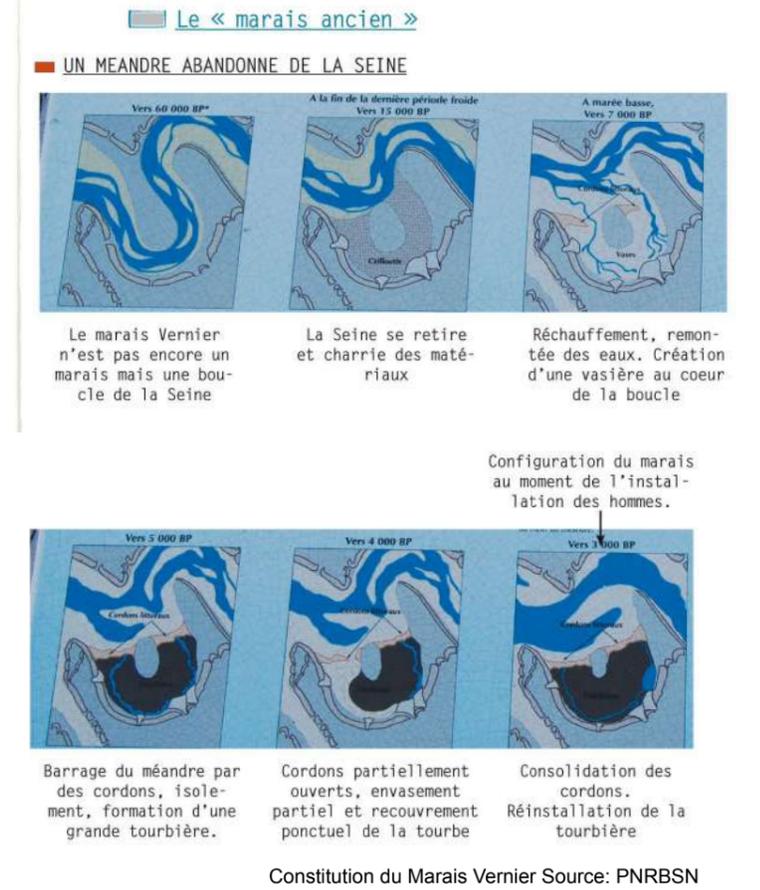
Photo aérienne. Source: BD orthophotographie IGN.

Le Marais Vernier est une plaine marécageuse de 4 500 ha qui occupe le fond d'un ancien méandre en forme de fer à cheval, proche de l'estuaire de la Seine.

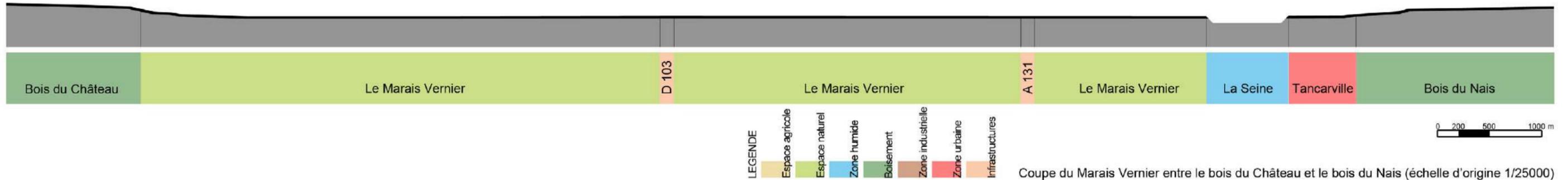
Le marais Vernier longe les autres marais de l'estuaire dans sa partie la plus proche du fleuve. Les deux pointes de Quilleboeuf et de la Roque forment ses deux extrémités. Le Pont de Tancarville, au centre, symbolise l'accroche sur le fleuve de tout ce territoire.

Culminant à plus de 100 m d'altitude, le coteau semi-circulaire du Marais Vernier dessine un immense amphithéâtre perceptible dans sa totalité depuis le centre. Il est entièrement boisé et sa ligne de crête verte ne laisse rien percevoir du plateau cultivé et habité du Roumois. Facilement accessible par des routes ou des chemins qui le parcourent ou le longent, le coteau offre, au travers de la frondaison des arbres, des ouvertures panoramiques sur l'ensemble du marais.

Les deux grandes piles du Pont de Tancarville sont là pour révéler le passage du fleuve.  
Source: Atlas des paysages de Haute-Normandie.



Panorama sur le Marais Vernier



Coupe du Marais Vernier entre le bois du Château et le bois du Nais (échelle d'origine 1/25000)

## Méandre et coteau crayeux

A l'aval de Rouen, passé les derniers grands sites industriels, le paysage de la vallée de la Seine se transforme laissant place à une campagne jardinée. Les trois boucles de la Seine qui s'enchaînent deviennent un territoire dévolu à l'agriculture de plein champ et de verger, au milieu duquel le fleuve s'écoule. C'est un paysage humanisé où les habitations s'alignent le long des routes, à distance raisonnable du fleuve.

La Seine à l'aval de Rouen dessine de grandes boucles serrées, creusées dans la craie, entre le plateau cauchois et le roumois. Avec près de 100 mètres de dénivélé entre les plateaux et la vallée, le contraste est saisissant entre les coteaux abrupts aux pentes raides des rives concaves et les rives convexes aux pentes douces, tapissées d'alluvions. L'enchaînement des méandres produit une alternance des reliefs où le paysage de la vallée s'en trouve continuellement diversifié.

Sur les rives concaves, la Seine borde les coteaux sombres recouverts de boisements, où la clarté des affleurements de calcaire réfléchit la lumière et la chaleur. Sur les rives convexes, les terrasses d'alluvions profitent à une agriculture généreuse, protégée des vents.

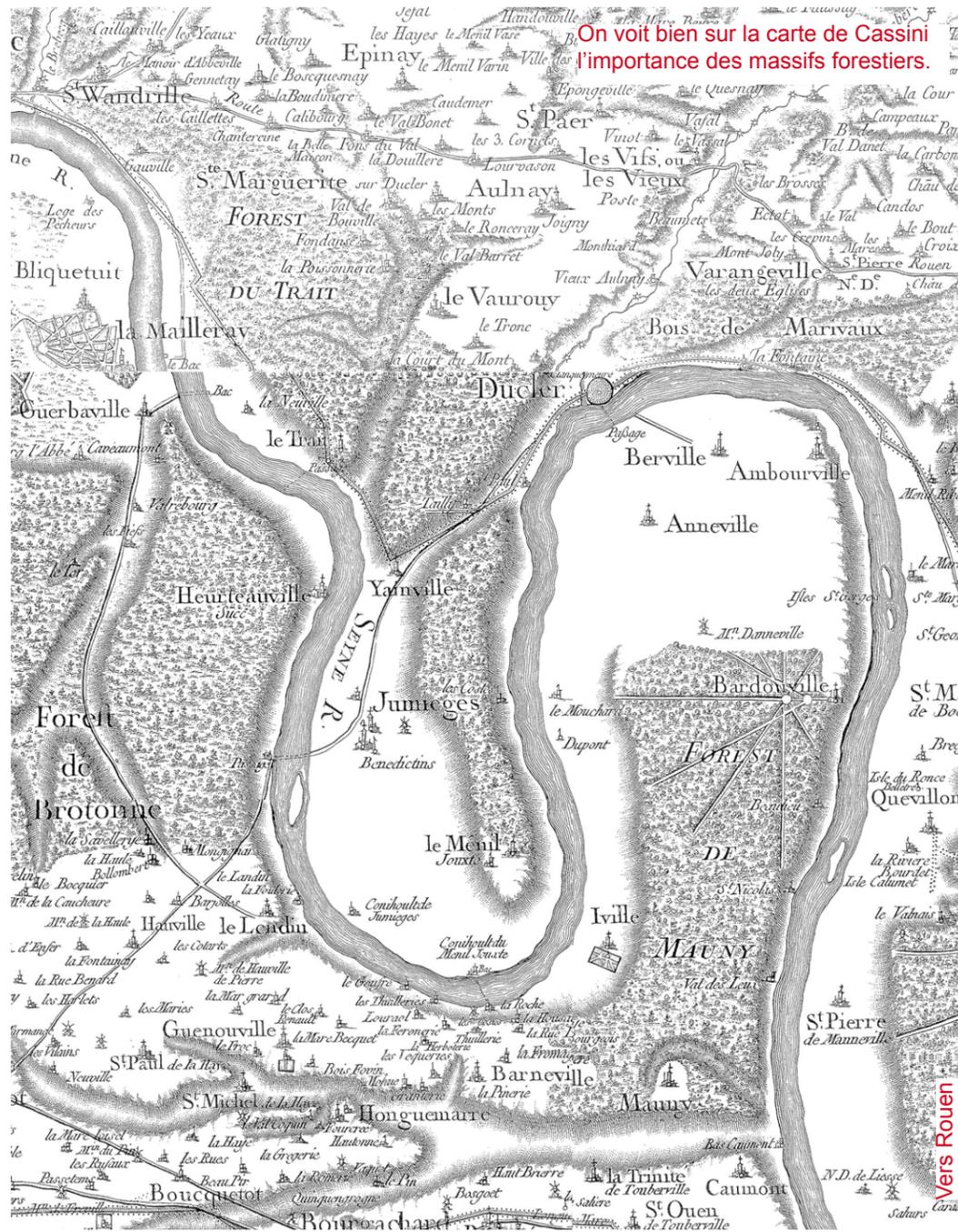
Coteaux abrupts et pentes douces, à chacun ses villages ou ses bourgs :

- de villes denses et resserrées au pied des coteaux boisés: La Bouille et Duclair,
- des bourgs longilignes et diffus sur les pentes cultivées: Sahurs, Saint-Pierre-de-Manneville, Quevillon, Saint-Martin-de-Boscherville, Hénouville, Le Mesnil-sous-Jumièges, Jumièges.

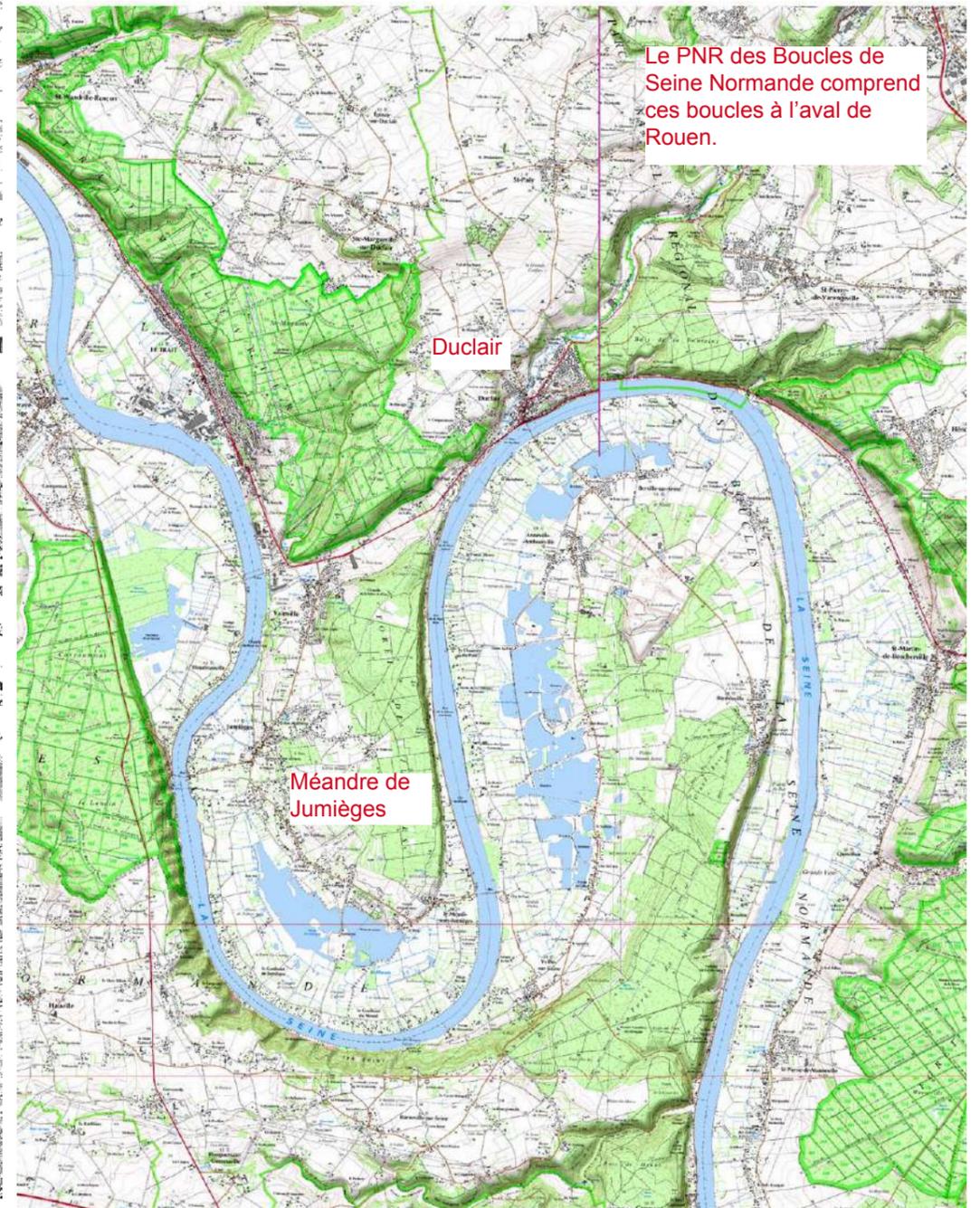
De manière générale, le paysage s'ouvre en panorama depuis les coteaux.

Le franchissement de la Seine se fait de manière spectaculaire avec le pont de Brotonne au niveau de Caudebecquet (à l'est et légèrement hors des cartes ci-contre).

Source: Atlas des paysages de Haute-Normandie.



Carte dite «de Cassini», 18ème siècle. Source: Archives IGN.



Carte IGN. Source: Scan 25 IGN.



Vue sur le méandre de Rouen depuis La route de Canteleu.

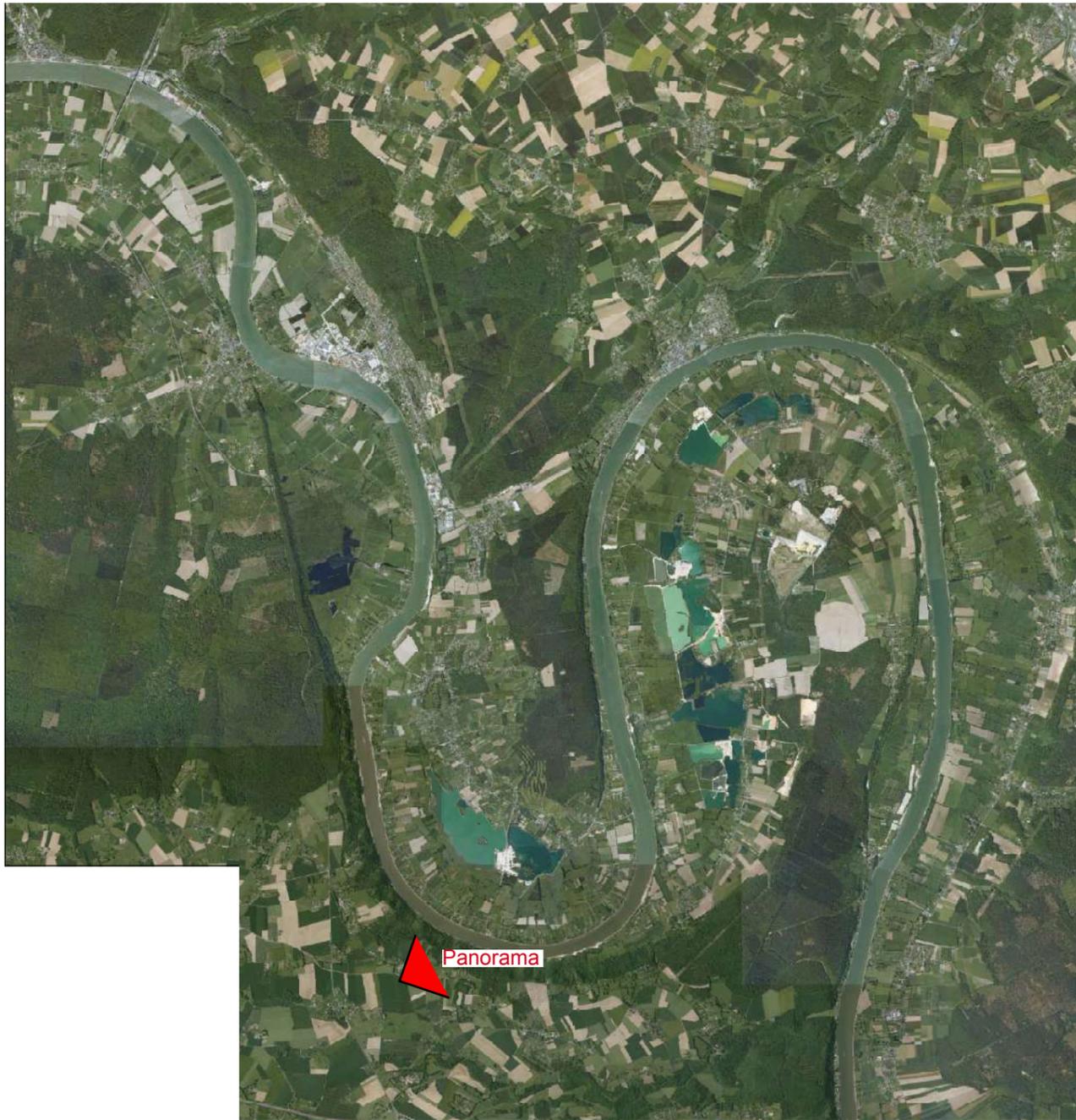
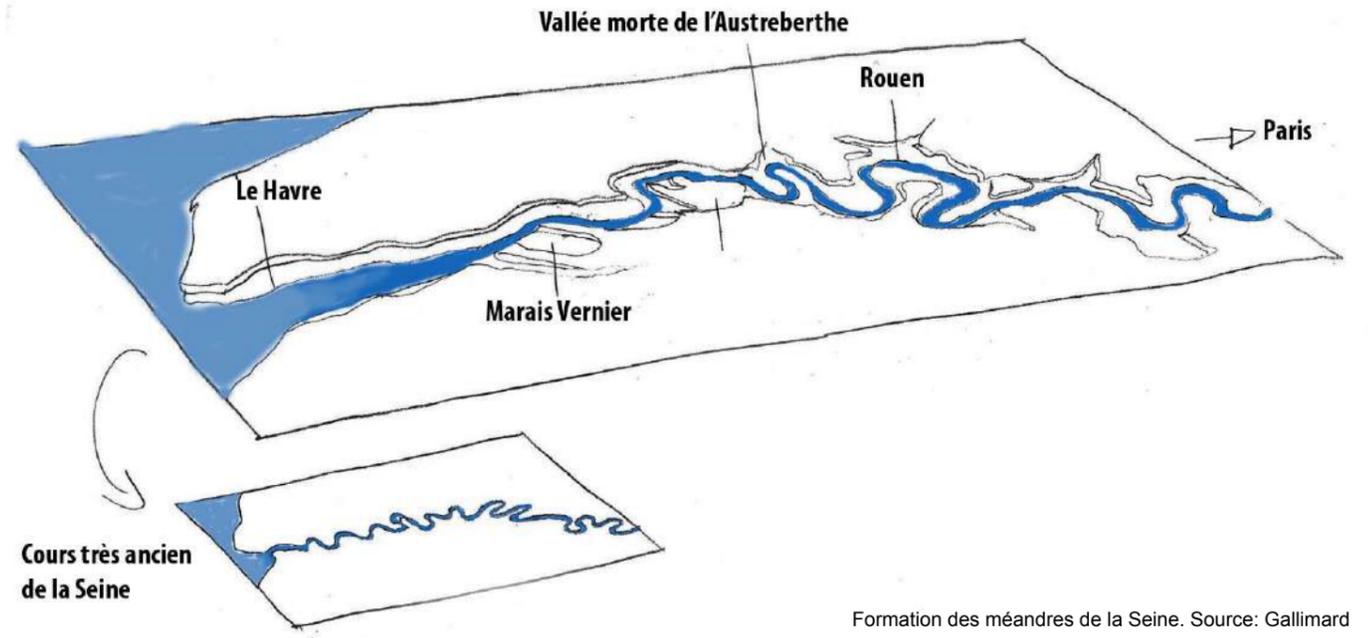


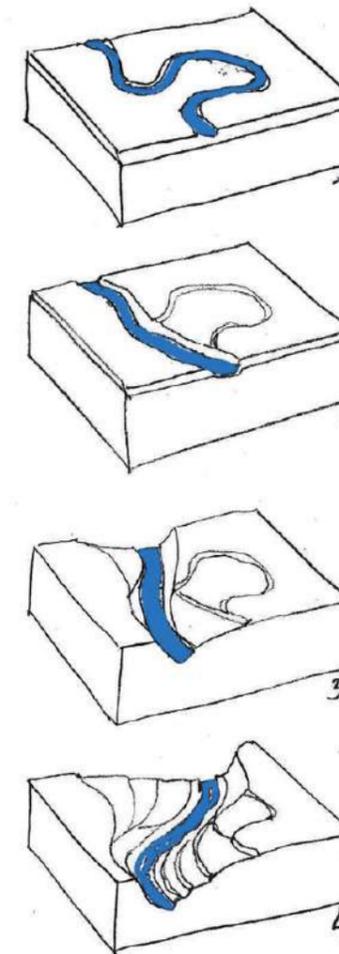
Photo aérienne. Source: BD orthophotographie IGN.



Panorama sur le méandre de Jumièges.



Formation des méandres de la Seine. Source: Gallimard



A l'aube du quaternaire  
les méandres sont libres, il y a 2 millions  
d'années

Début du soulèvement du bassin  
le fleuve s'enfoncé  
les argiles et les sables qui couvraient  
la craie sont décapés

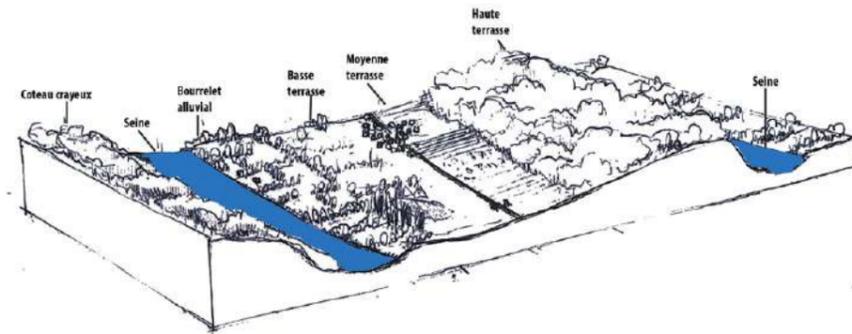
Périodes glaciaires  
la végétation devient rare, le niveau marin  
s'abaisse  
le fleuve erode plus vite

Périodes tempérées  
Le niveau de l'eau remonte  
des limons et tourbes s'accumulent  
dans la vallée à fond plat

Formation des méandres de la Seine. Source: Gallimard



Coteau à falaises visibles avec un front calcaire continu et surmonté d'un boisement, à proximité du Havre.



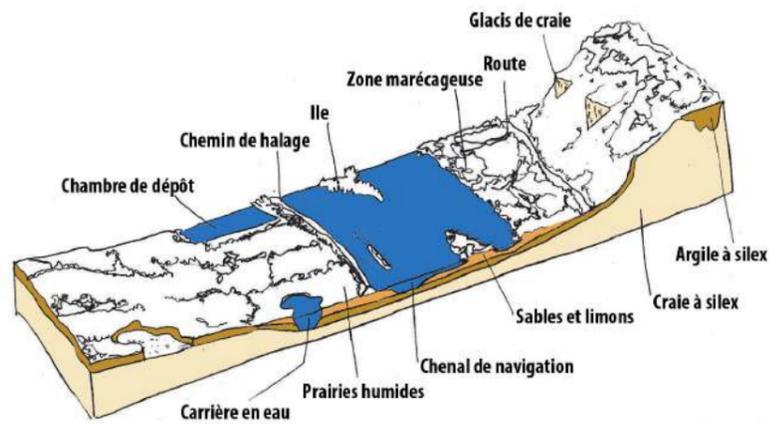
Principe de fonctionnement d'un méandre. Source: A.Blouin/GIP Seine Aval.



Coteau à front calcaire discontinu (glacis de craie) avec au premier plan la ripisylve de la Seine à proximité des Andelys.



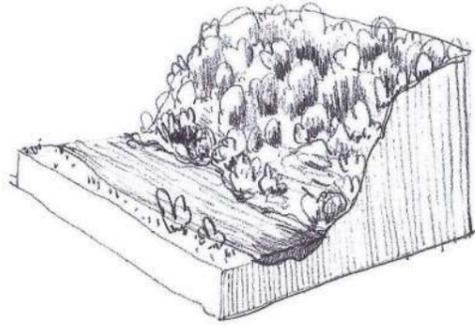
Coteau présentant un front calcaire discontinu (glacis de craie), à proximité des Andelys.



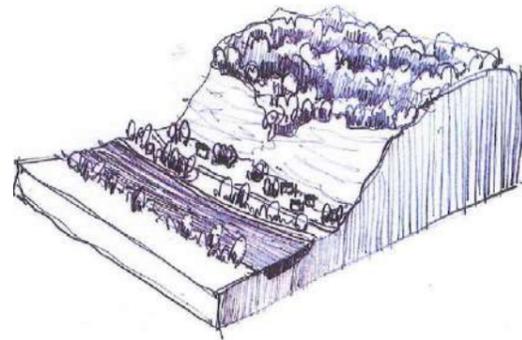
Principe de fonctionnement d'un méandre. Source: Gallimard.



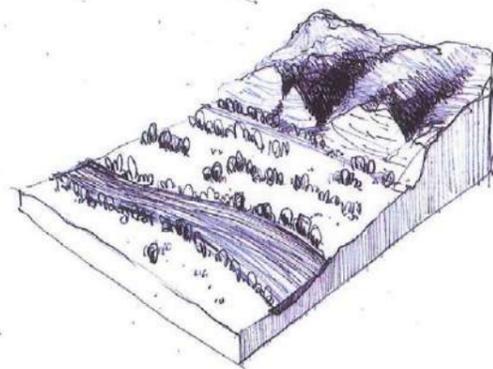
Coteau à pitons de calcaire à proximité d'Elbeuf.



Coteaux boisés sur pente forte bordant la Seine. Pas de place pour l'habitat mais pour les forêts alluviales. L'érosion est souvent visible.



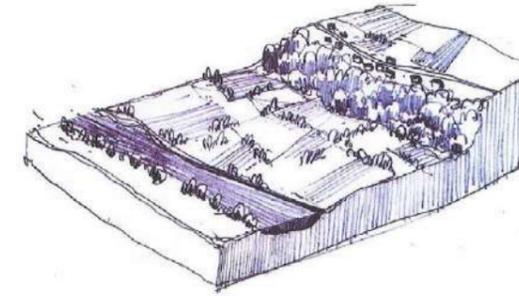
Coteaux à falaises visibles, l'espace entre les falaises et la Seine est restreint, mais suffisant pour accueillir nombres d'habitations profitants d'une vue sur le fleuve.



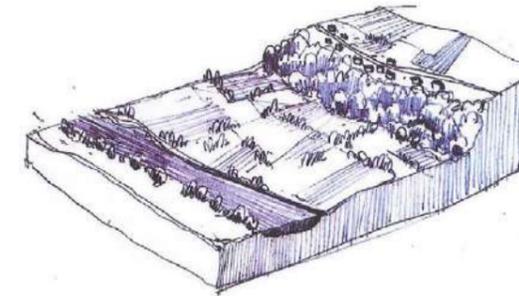
Coteaux à falaises visibles, la route longe les falaises entre habitats et les cultures et les prairies.



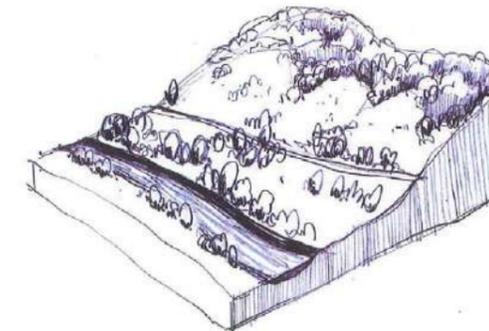
Accumulation de sédiments.



Coteaux boisés sur pente forte éloignés de la Seine. L'habitat se pose sur le haut du coteau, laissant le fond de vallée à l'agriculture.



Coteaux boisés sur pente forte éloignés de la Seine. L'habitat se pose sur le haut du coteau, laissant le fond de vallée à l'agriculture.

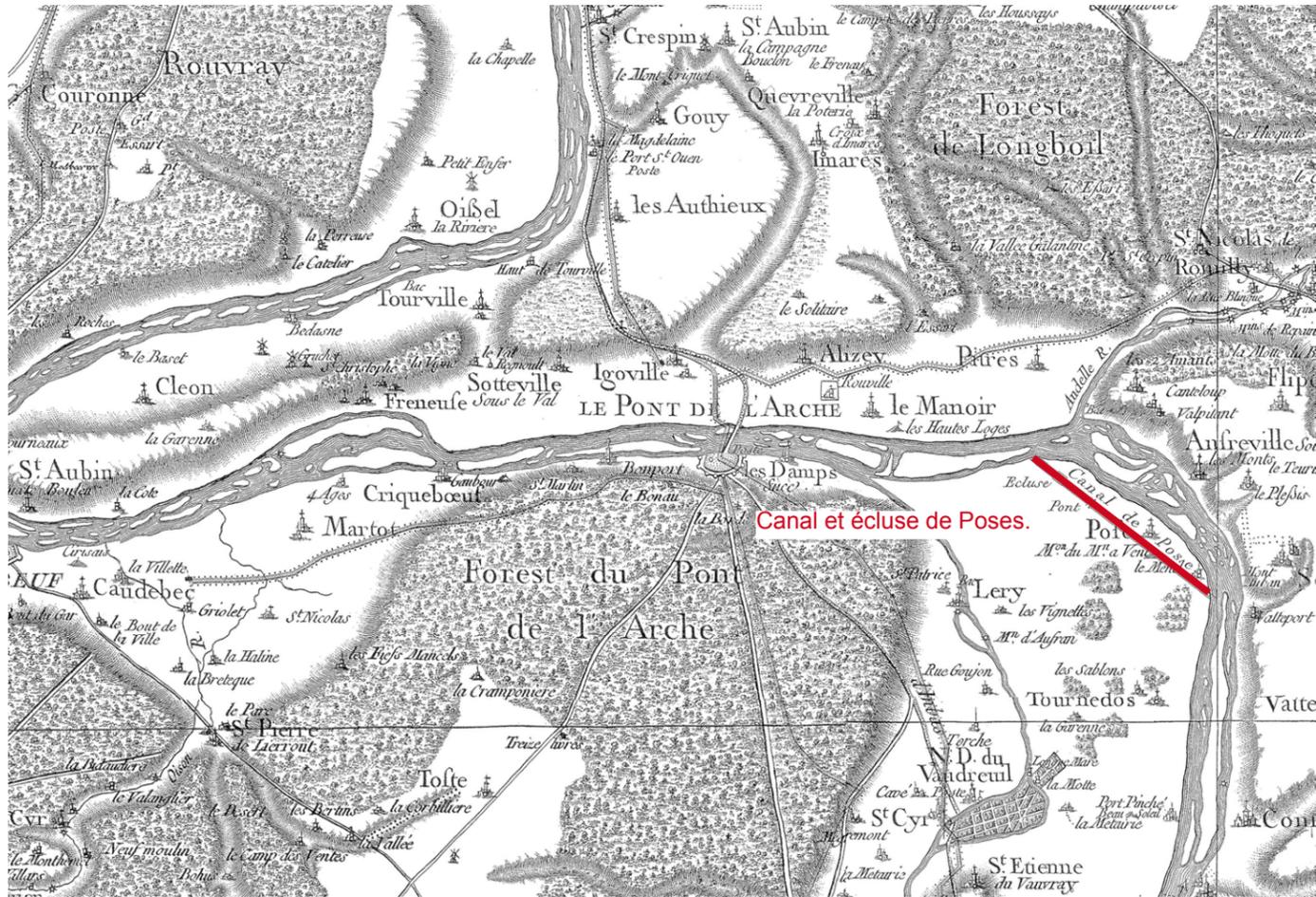


Coteaux à pente douce, la route est souvent la limite de la zone inondable et lieu de l'implantation de l'habitat.

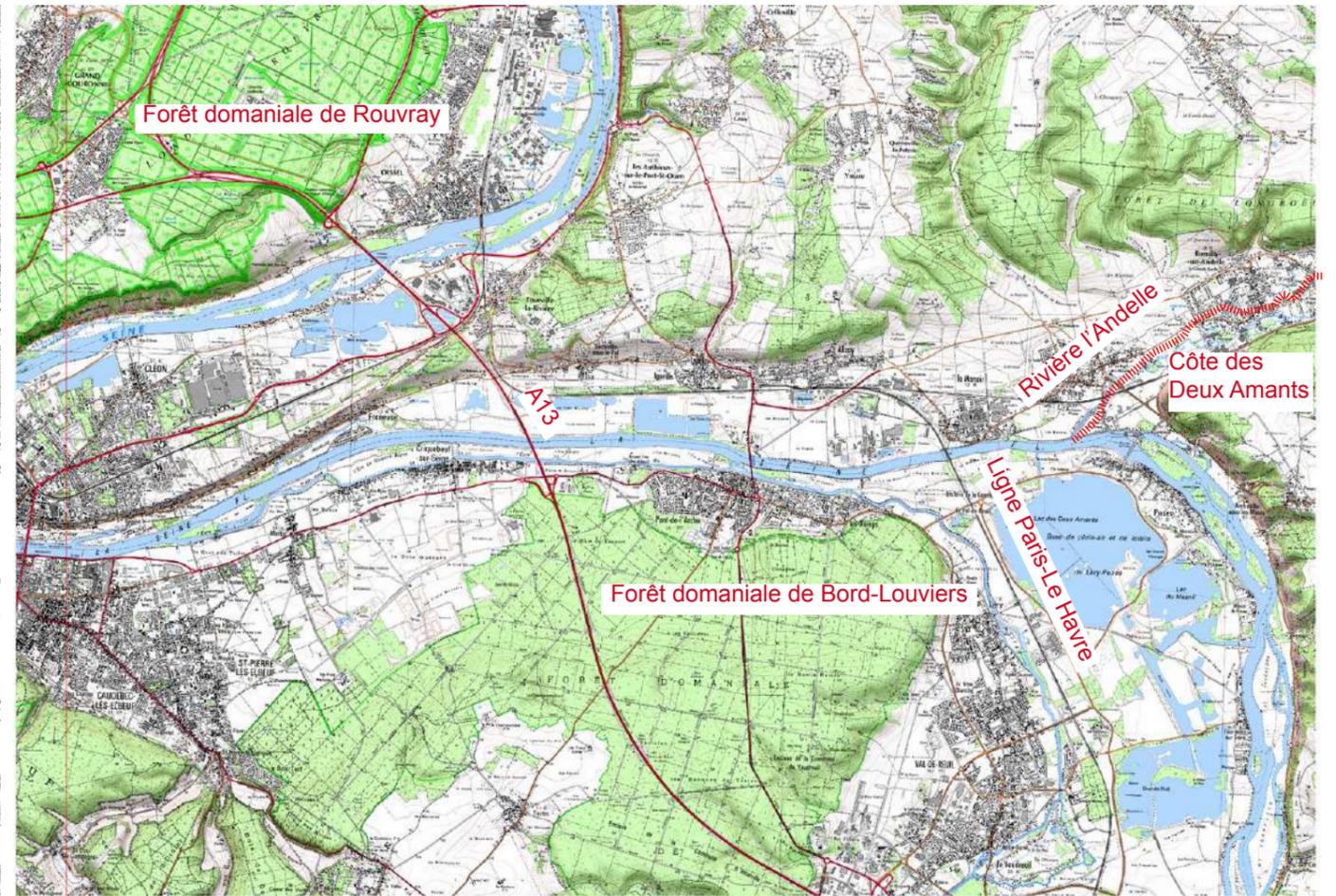
Forme des coteaux crayeux. Source: A.Blouin/GIP Seine Aval.

Forme des coteaux crayeux. Source: A.Blouin/GIP Seine Aval.

# Voie navigable, naviguée, traversée



Carte dite «de Cassini», 18ème siècle. Source: Archives IGN.



Carte IGN. Source: Scan 25 IGN.

## Voie navigable

La navigation fluviale est très ancienne sur tous les fleuves du monde y compris la Seine, et l'industrialisation du 18ème siècle a amené la construction d'ouvrages hydrauliques comme le barrage de Poses (en amont de Rouen).

Au 18ème siècle, le sommet de la boucle de Poses était encombré de nombreuses îles qui gênaient la navigation fluviale. Un canal d'environ 4 à 5 km. qui coupe l'intérieur de la boucle aurait été creusé et muni d'une écluse que l'on peut voir sur la carte de Cassini. Le barrage et ses écluses ont été construits de 1878 à 1881. Lors de sa construction, la confluence de la rivière Andelle a dû être déplacée d'environ 100 mètres vers l'aval.

Aujourd'hui, la Seine est entièrement navigable et a fait l'objet de nombreux aménagements:

- canalisations de la rivière (chenal de navigation),
- constructions de voies adjacentes (canaux)
- écluses, barrages et ports fluviaux.

Tous ces éléments marquent fortement le paysage et sont accompagnés de plusieurs sites industriels qui sont directement liés au transport fluvial.

## Barrage de Poses

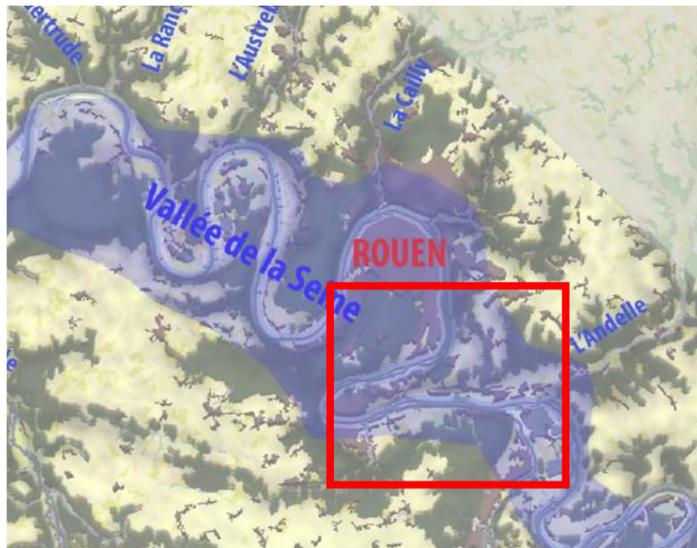
Le barrage est de type à déversoir mobile, l'eau passant au-dessus de la structure mobile. Il est constitué de poutres métalliques et de bardages de béton. Il était à l'époque le barrage avec la retenue la plus élevée (5,35 m) et la chute d'eau la plus forte (4 m). Il a entraîné une élévation du niveau de la Seine de près d'1,20 m en amont du barrage.



Ecluse de Poses.



Barrage de Poses.



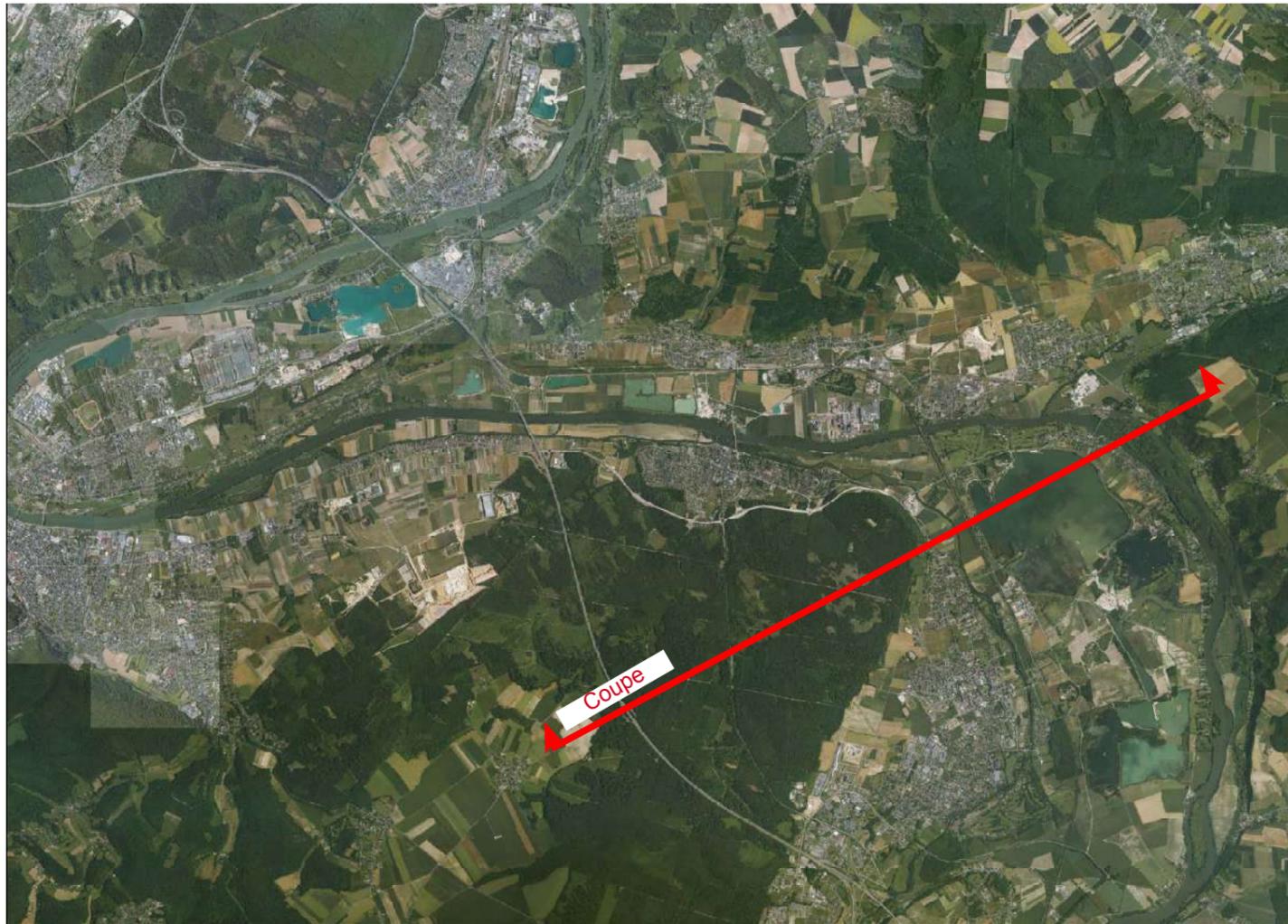


Photo aérienne. Source: BD orthophotographie IGN.



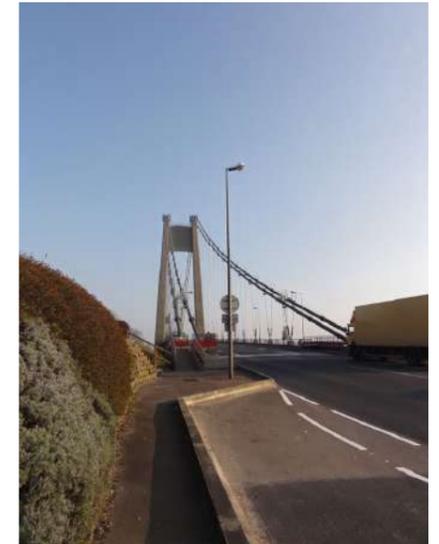
Pont de Brotonne à Caudebecquet.



Pont de Normandie.



Pont Flaubert à Rouen.



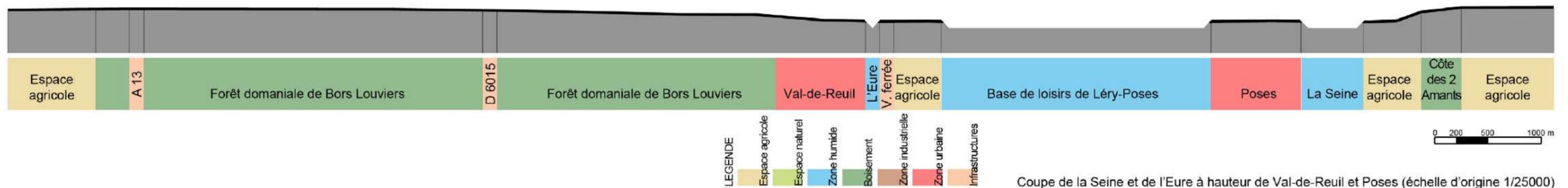
Pont de Tancarville.

### Voie traversée

La vallée de la Seine est traversée par environ 257 ponts, de toutes sortes sur le parcours de la Seine, ils permettent le franchissement de :

- voies routières ou autoroutières,
- voies ferrées,
- passerelles piétonnes,
- ponts mixtes (route + rail).

Ces ouvrages de typologies variées participent à l'identité du territoire et leur franchissement permet de découvrir le paysage. Leur concentration et leur répartition sont liées aux besoins de l'homme; les plus importantes se trouvent dans les zones urbanisées.

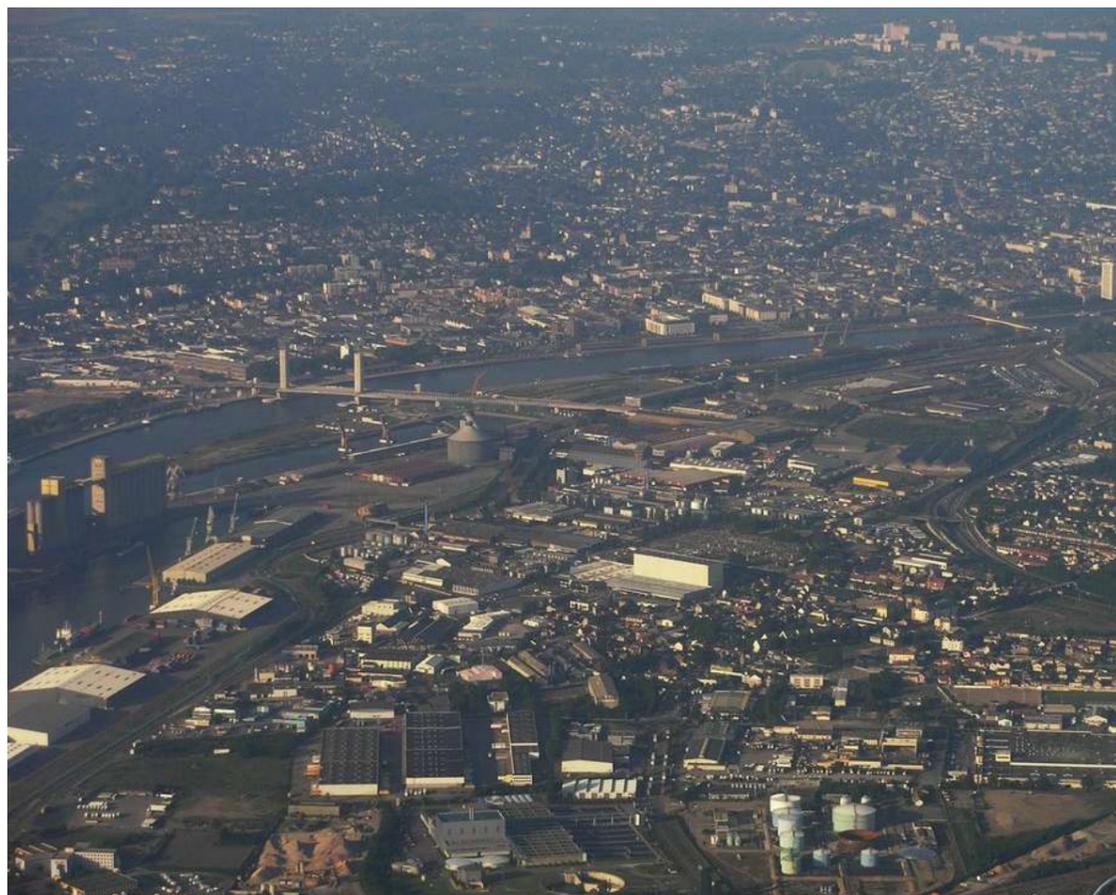


Coupe de la Seine et de l'Eure à hauteur de Val-de-Reuil et Poses (échelle d'origine 1/25000)

La Seine à travers toute la zone d'étude est bien entendu un fleuve habité et vécu. Ce chapitre résume le paysage du fleuve de Louviers à Mantes-la-Jolie. Dans cette partie du fleuve, la vallée est plus étroite et toutes les typologies d'occupation humaine (industrielle, résidentielle, agricole et ouvragée par des infrastructures) rendent leur cohabitation plus perceptible.

En amont de Rouen, ces paysages contrastés, ne se succèdent pas en séquences, mais cohabitent de façon plus étroite et cela conduit à des contrastes surprenants: c'est le cas par exemple des péniches qui, remontant la Seine vers Rouen, semblent glisser directement sur les prairies du fond de vallée. C'est aussi le cas du site industriel de Porcheville qui paraît démesuré face à la ville de Mantes-la-Jolie.

La succession de vue aérienne suivante va de Rouen à Mantes-la-Jolie et illustre une partie de cette cohabitation.



La Seine à Rouen dans sa partie industrielle et portuaire. Source: Charlélie Coutinho.



Extraction des matériaux de la Seine dans une gravière aux environs de Bernières-sur-Seine. Source: Jean-Yves Guilloteau



La Seine et le site industriel de Porcheville depuis Guerville. Source: Marwan Habib/ A.Grumbach/EPAMSA

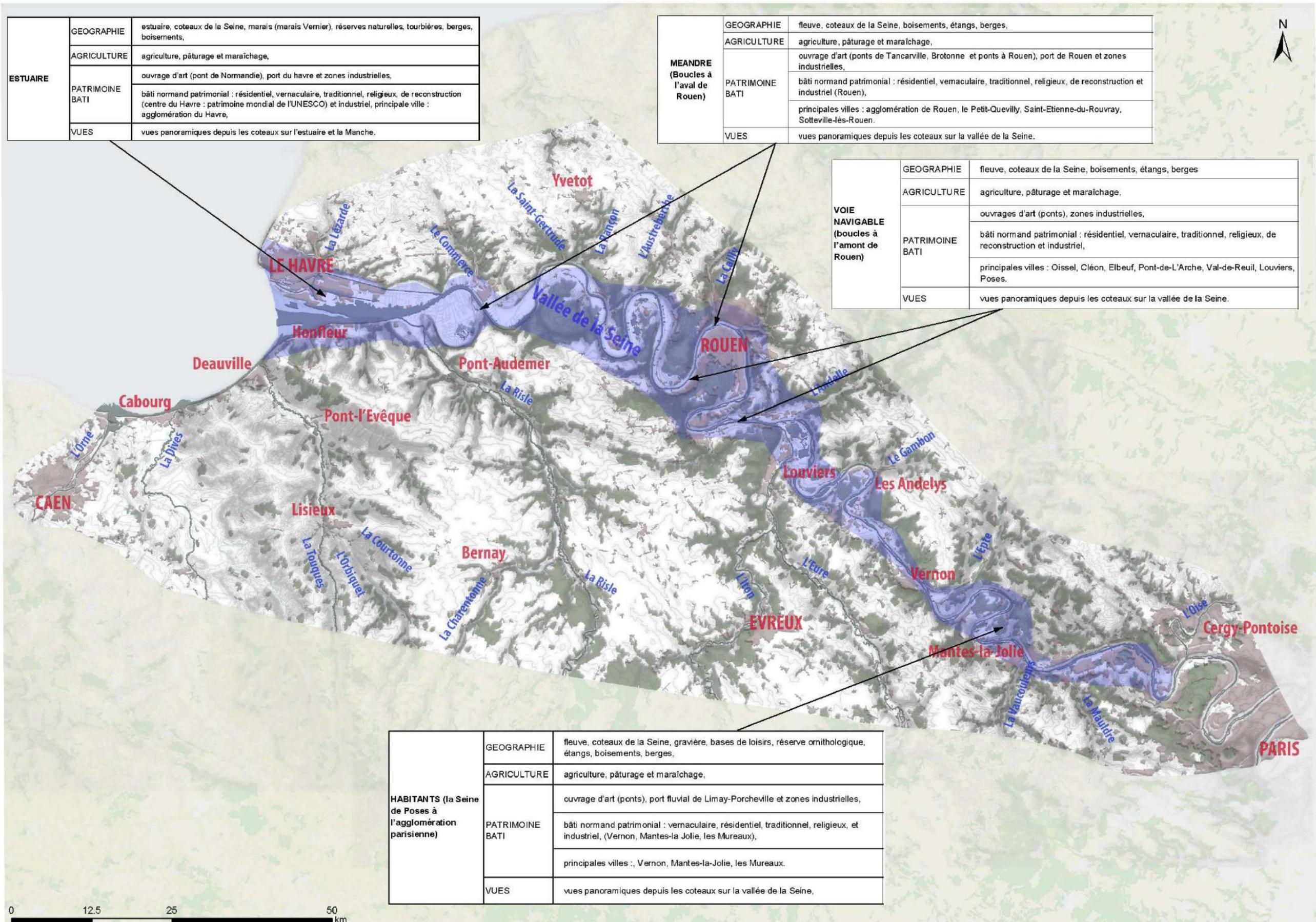


Densité urbaine et passage d'infrastructures sur la Seine au niveau de sa confluence avec l'Oise à Conflans-Sainte-Honorine. Source: Vincent Tournaire.

2.2b Tableau de synthèse des sensibilités pour la vallée de la Seine

PAYS		PRINCIPALES SENSIBILITES LIEES AU PAYSAGE		QUELQUES SITES DU PATRIMOINE PROTEGES REGLEMENTAIREMENT ET/OU REMARQUABLES (Hors Monuments Historiques)	QUELQUES LIEUX TOURISTIQUES (dont certains sont protégés réglementairement et/ou inventoriés)
VALLEE DE SEINE	ESTUAIRE	GEOGRAPHIE	estuaire, coteaux de la Seine, marais (marais Vernier), réserves naturelles, tourbières, berges, boisements,	<p>-PNR des boucles de la Seine Normande.</p> <p>-Sites classés : les domaines Rouennais de la boucle de Roumare, boucle de la Seine dite de Château-Gaillard, site des falaises de la Roche-Guyon et de la forêt de Moisson.</p> <p>-Sites inscrits : rives droite et gauche de la Seine, les boucles de la Seine à hauteur de la forêt de Brotonne, les boucles d'Anneville, les terrains des abords de la Seine à Caumont, la rive gauche de la Seine à la Bouille, Moulineaux, les roches et les falaises d'Orival, les falaises de l'Andelle et de la Seine, boucles de Poses, boucles de Guernes, boucle de Moisson à Guernes,</p> <p>-ZPPAUP du Havre et d'Harfleur, de Freneuse.</p> <p>-Le Havre : centre ville reconstruit inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO.</p> <p>-Terrains acquis par le Conservatoire du Littoral : estuaire de la Seine, rives sud de la Seine et la Risle maritime.</p>	<p>-Rouen, Elbeuf : villes d'art et d'histoire.</p> <p>-Ponts de Normandie, de Tancarville et de Brotonne.</p> <p>-Forêts de Brotonne, Lalonde Rouvray et Bord-Louviers.</p> <p>-Marais Vernier.</p> <p>-Terrasses alluviales de la Seine, coteaux de la Seine, espaces agricoles de la Seine.</p> <p>-Estuaire de la Seine, marais et réserves naturelles.</p> <p>-Tourisme fluvial sur la Seine.</p> <p>-Abbayes (comme Jumièges).</p> <p>-Châteaux, manoirs, bâtiments religieux et demeures d'exception en vallée de Seine.</p> <p>-Parcs et jardins d'exception en vallée de Seine.</p> <p>-Parc animalier de Roumare.</p> <p>-Base de loisirs (comme celle de Poses).</p> <p>-Musée A.G.Poulain (Vernon).</p>
		AGRICULTURE	agriculture, pâturage et maraîchage,		
		PATRIMOINE BATI	ouvrage d'art (pont de Normandie), port du havre et zones industrielles,		
			bâti normand patrimonial : résidentiel, vernaculaire, traditionnel, religieux, de reconstruction (centre du Havre : patrimoine mondial de l'UNESCO) et industriel, principale ville : agglomération du Havre,		
	VUES	vues panoramiques depuis les coteaux sur l'estuaire et la Manche.			
	MEANDRE (Boucles à l'aval de Rouen)	GEOGRAPHIE	fleuve, coteaux de la Seine, boisements, étangs, berges,		
		AGRICULTURE	agriculture, pâturage et maraîchage,		
		PATRIMOINE BATI	ouvrage d'art (ponts de Tancarville, Brotonne et ponts à Rouen), port de Rouen et zones industrielles,		
			bâti normand patrimonial : résidentiel, vernaculaire, traditionnel, religieux, de reconstruction et industriel (Rouen),		
	VUES	principales villes : agglomération de Rouen, le Petit-Quevilly, Saint-Etienne-du-Rouvray, Sotteville-lès-Rouen.			
	VOIE NAVIGABLE (boucles à l'amont de Rouen)	GEOGRAPHIE	fleuve, coteaux de la Seine, boisements, étangs, berges		
		AGRICULTURE	agriculture, pâturage et maraîchage,		
		PATRIMOINE BATI	ouvrages d'art (ponts), zones industrielles,		
			bâti normand patrimonial : résidentiel, vernaculaire, traditionnel, religieux, de reconstruction et industriel,		
	VUES	principales villes : Oissel, Cléon, Elbeuf, Pont-de-L'Arche, Val-de-Reuil, Louviers, Poses.			
	HABITANTS (la Seine de Poses à l'agglomération parisienne)	GEOGRAPHIE	fleuve, coteaux de la Seine, gravière, bases de loisirs, réserve ornithologique, étangs, boisements, berges,		
AGRICULTURE		agriculture, pâturage et maraîchage,			
PATRIMOINE BATI		ouvrage d'art (ponts), port fluvial de Limay-Porcheville et zones industrielles,			
		bâti normand patrimonial : vernaculaire, résidentiel, traditionnel, religieux, et industriel, (Vernon, Mantes-la Jolie, les Mureaux),			
VUES	principales villes : ; Vernon, Mantes-la-Jolie, les Mureaux.				
VUES	vues panoramiques depuis les coteaux sur la vallée de la Seine,				

# Carte de synthèse des sensibilités pour la vallée de la Seine



<b>ESTUAIRE</b>	GEOGRAPHIE	estuaire, coteaux de la Seine, marais (marais Vernier), réserves naturelles, tourbières, berges, boisements,
	AGRICULTURE	agriculture, pâturage et maraîchage,
	PATRIMOINE BATI	ouvrage d'art (pont de Normandie), port du havre et zones industrielles, bâti normand patrimonial : résidentiel, vernaculaire, traditionnel, religieux, de reconstruction (centre du Havre : patrimoine mondial de l'UNESCO) et industriel, principale ville : agglomération du Havre,
	VUES	vues panoramiques depuis les coteaux sur l'estuaire et la Manche.

<b>MEANDRE (Boucles à l'aval de Rouen)</b>	GEOGRAPHIE	fleuve, coteaux de la Seine, boisements, étangs, berges,
	AGRICULTURE	agriculture, pâturage et maraîchage,
	PATRIMOINE BATI	ouvrage d'art (ponts de Tancarville, Brotonne et ponts à Rouen), port de Rouen et zones industrielles, bâti normand patrimonial : résidentiel, vernaculaire, traditionnel, religieux, de reconstruction et industriel (Rouen), principales villes : agglomération de Rouen, le Petit-Quevilly, Saint-Etienne-du-Rouvray, Sotteville-lès-Rouen.
	VUES	vues panoramiques depuis les coteaux sur la vallée de la Seine.

<b>VOIE NAVIGABLE (boucles à l'amont de Rouen)</b>	GEOGRAPHIE	fleuve, coteaux de la Seine, boisements, étangs, berges
	AGRICULTURE	agriculture, pâturage et maraîchage,
	PATRIMOINE BATI	ouvrages d'art (ponts), zones industrielles, bâti normand patrimonial : résidentiel, vernaculaire, traditionnel, religieux, de reconstruction et industriel, principales villes : Oissel, Cléon, Elbeuf, Pont-de-L'Arche, Val-de-Reuil, Louviers, Poses.
	VUES	vues panoramiques depuis les coteaux sur la vallée de la Seine.

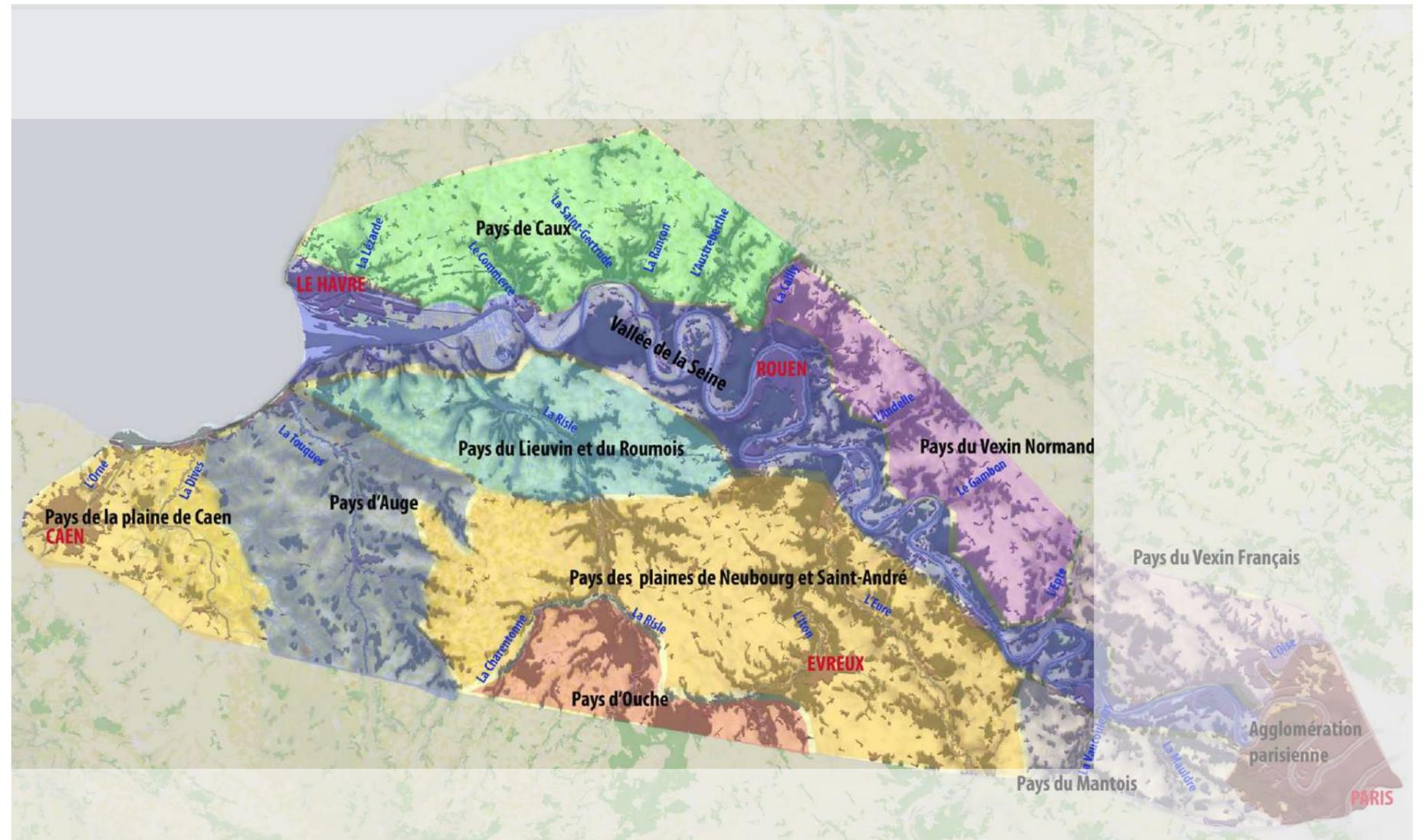
<b>HABITANTS (la Seine de Poses à l'agglomération parisienne)</b>	GEOGRAPHIE	fleuve, coteaux de la Seine, gravière, bases de loisirs, réserve ornithologique, étangs, boisements, berges,
	AGRICULTURE	agriculture, pâturage et maraîchage,
	PATRIMOINE BATI	ouvrage d'art (ponts), port fluvial de Limay-Porcheville et zones industrielles, bâti normand patrimonial : vernaculaire, résidentiel, traditionnel, religieux, et industriel, (Vernon, Mantes-la Jolie, les Mureaux), principales villes : , Vernon, Mantes-la-Jolie, les Mureaux.
	VUES	vues panoramiques depuis les coteaux sur la vallée de la Seine,

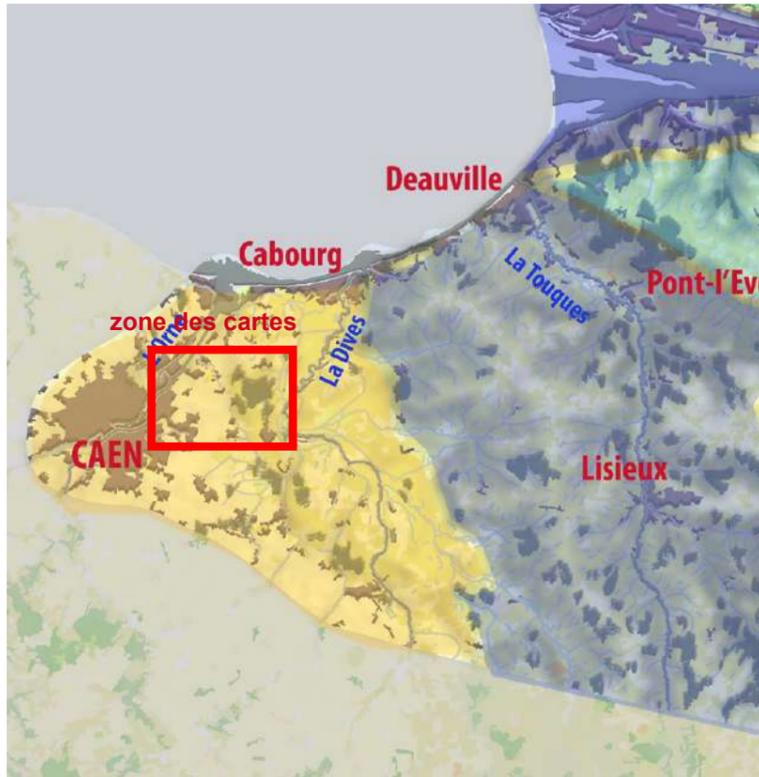


## 2.3 Les pays de Normandie



Carte du découpage par pays de la zone d'étude.





## Pays de la plaine de Caen

Le secteur de la plaine de Caen s'étend bien au-delà de la zone étudiée. Dans la zone d'étude, le paysage de cette vaste plaine est caractérisé par « l'eau ». La topographie y est plane, seules quelques ondulations du socle animent le paysage.

Deux fleuves côtiers irriguent (du nord au sud) le pays, il s'agit de l'Orne à l'ouest et de la Dives à l'est. Alors que l'Orne a un usage plus industriel (canal de Caen à la mer) et traverse la ville de Caen, la Dives marque sur une large épaisseur le paysage par un réseau d'étangs reliés entre eux par des drains (anciens marais de la vallée).

D'une façon générale, le pays de la plaine de Caen présente un paysage très ouvert allant jusqu'à la mer. Il est dominé par la grande culture où subsiste çà et là des reliques de haies et de saules émondés.

Des haras et des centres d'entraînement pour les courses (hippodromes) ponctuent le paysage, ces derniers sont liés à la proximité des villes de la Côte fleurie et de ses manifestations équestres (Deauville, Cabourg...)

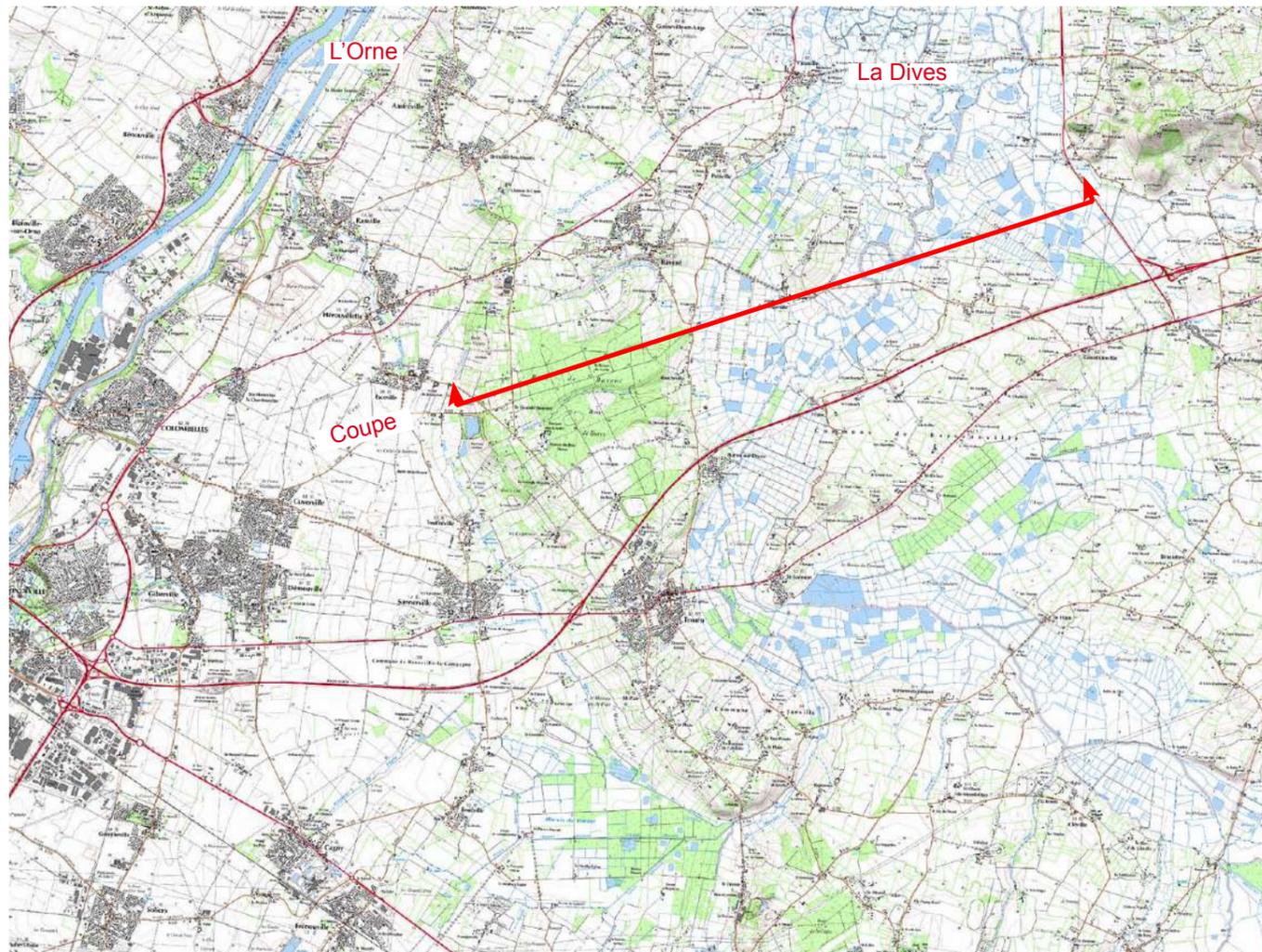
A l'approche du pays d'Auge, la topographie s'anime et le bocage apparaît avec une agriculture marquée par l'élevage bovin et équin ainsi que des vergers de pommiers (route du cidre). Ce paysage est relativement ouvert et offre des vues sur les vallonnements du pays d'Auge.



Plaine de Caen à Saint-Pierre-du-Jonquet.



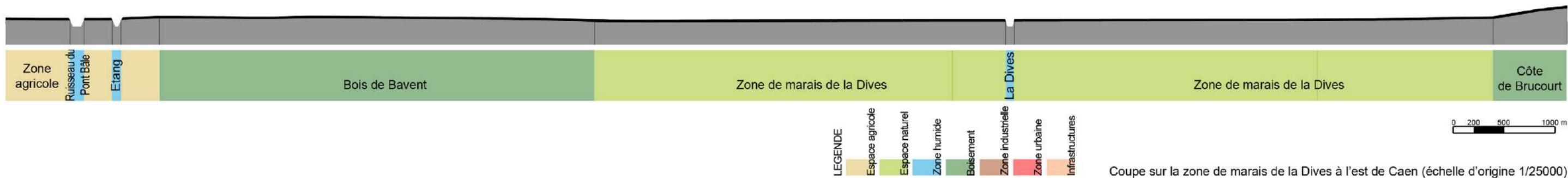
La Manche près de Cabourg.

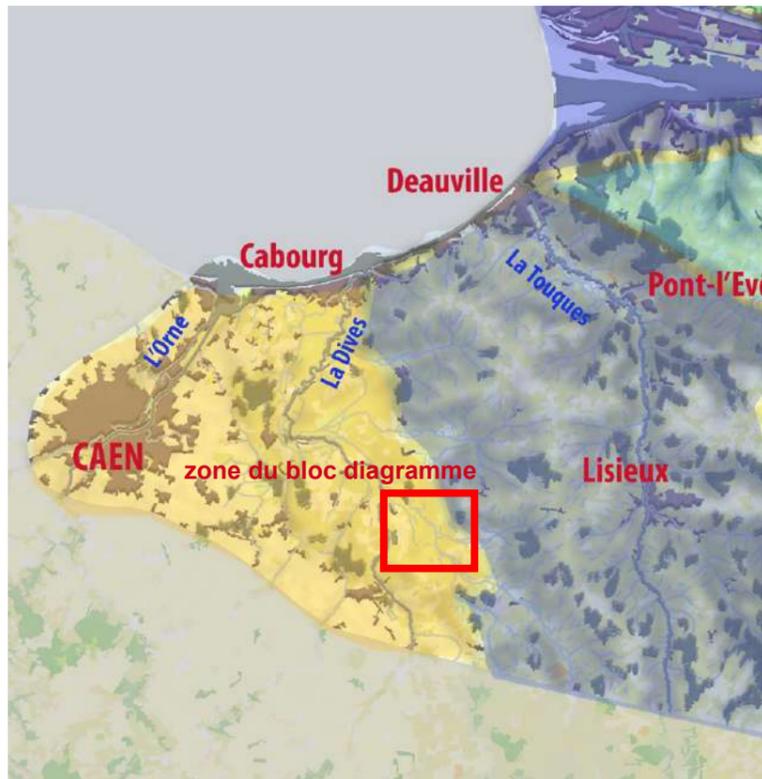


Carte IGN sur la vallée de la Dives à l'Est de Caen. Source: Scan 25 IGN.



Photo aérienne. Source: BD orthophotographie IGN.



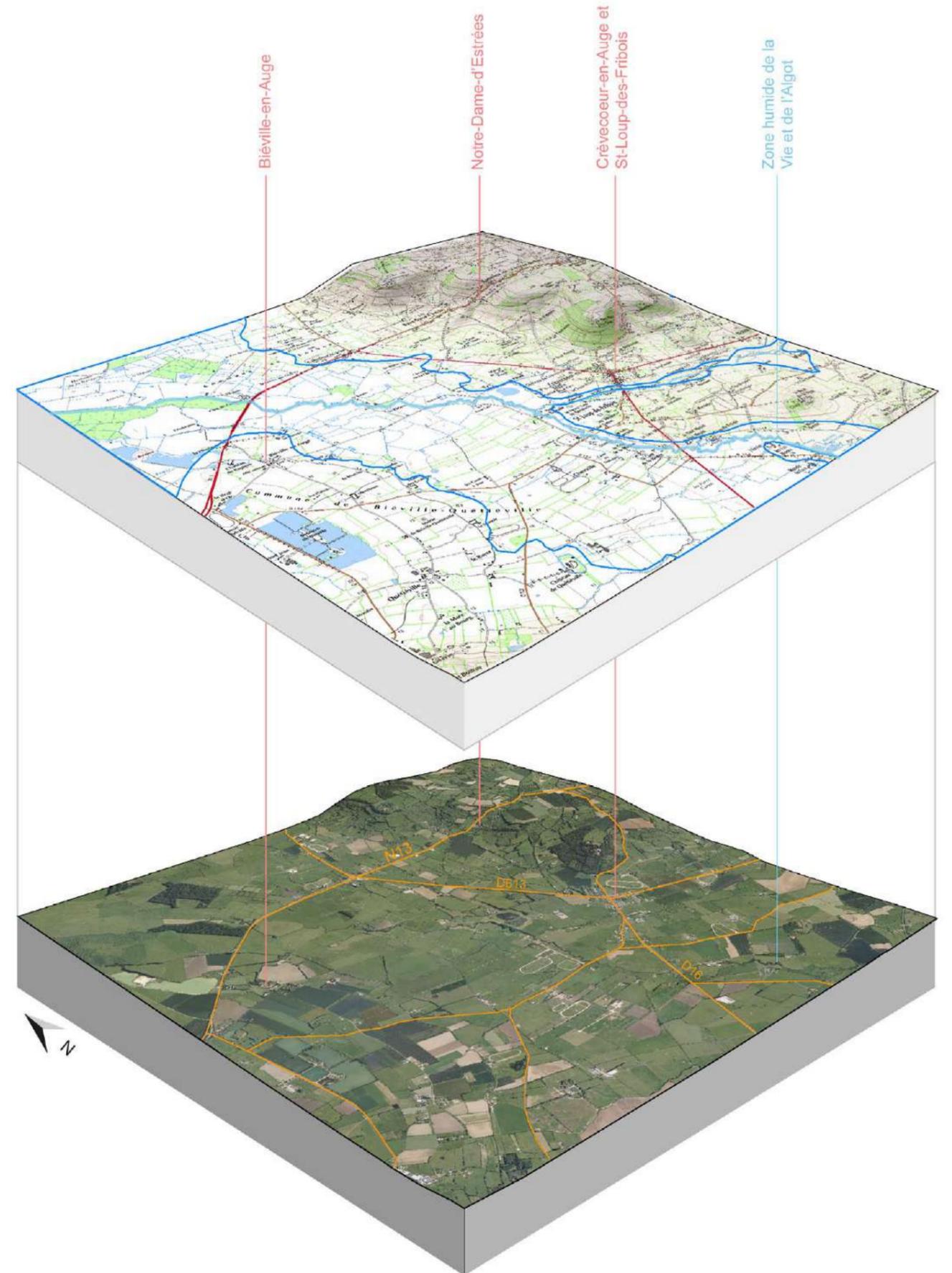


Bloc-diagramme représentatif de la plaine de Caen et sur l'un des affluents de la Dives: la Vie. Le choix de ce bloc, à la limite avec le pays d'Auge, permet de voir la transition topographique entre les deux.

La toponymie des villages traduit la proximité du pays d'Auge voisin: Biéville-en-Auge, Crèvecœur-en-Auge. On peut distinguer sur ce bloc, le début du relief du pays d'Auge et ses vallonements caractéristiques. Sur la photo aérienne, les haies bocagères sont bien perceptibles et dessinent un réseau qui marque fortement le paysage qui semble descendre des coteaux. De nombreux hippodromes et haras parsèment la plaine de Caen. Les vastes exploitations agricoles ont petit à petit effacé le bocage et l'émondage de saules pratiqués dans la plaine auparavant.



Exemple de canaux/drains dans la vaste plaine de Caen à Saint-Pierre-du-Jonquet





Les traces des anciennes haies bocagères qui occupaient la plaine et les reliquats de saules émondés.



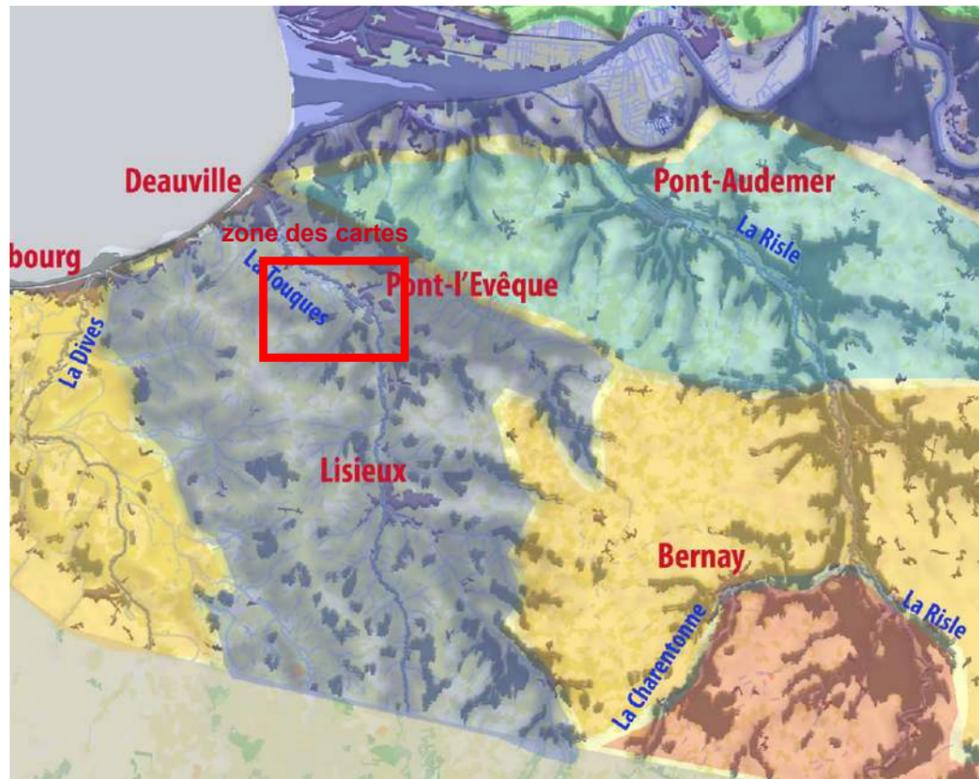
Une partie de l'estuaire de la Dives, au niveau de Cabourg, ville de bord de mer. Au loin, le relief du pays d'Auge s'élève.



Dans l'étendue ouverte de la plaine de Caen, les éoliennes sont visibles de loin et marquent l'influence proche du bord de mer et de ses vents.



Le vallonement au loin du pays d'Auge et le bocage qui descend des coteaux.



## Pays d'Auge

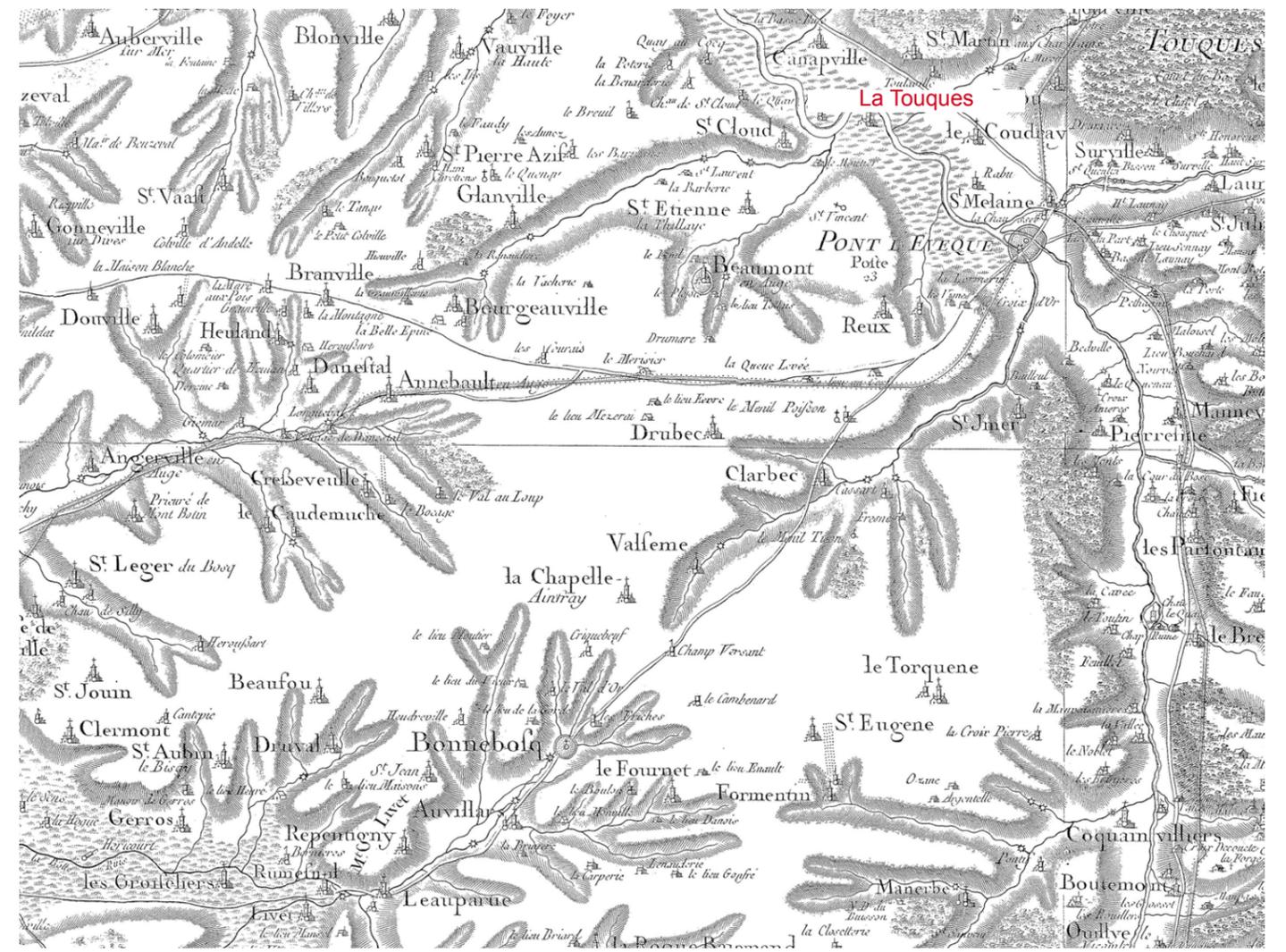
Le Pays d'Auge est une entité géographique au relief accidenté, où s'entremêlent les plateaux, les versants souvent abrupts, appelés «picanes», les vallées et de nombreux vallons. La Touques et ses affluents principaux, l'Orbiquet et la Calonne, constituent l'«ossature» de ce pays. A l'ouest, la Dives fait office de frontière naturelle avec la plaine de Caen. Les plateaux fertiles recouverts de limon (couche argileuse imperméable) ont contribué à la spécialisation bocagère du pays d'Auge ; les herbages destinés à l'élevage ainsi que les vergers y sont entourés de haies vives.

Les fonds de vallées sont tapissés de prairies qui ouvrent le paysage, alors que les sommets des versants demeurent fréquemment couverts par des boisements de hêtres et de chênes. L'alternance de ces espaces pâturés ouverts et les boisements fermés permet de saisir toute l'ambiance caractéristique du paysage d'Auge.

Le rivage augeron, la Côte fleurie, est un littoral de falaises séparé par des zones basses avec des plages de sable fin. Les eaux de la Touques et de la Dives, ralenties par la faible déclivité et par des cordons de dunes se répandent en marais.

Autour de Lisieux, capitale du pays d'Auge et de Pont-l'Évêque gravitent plusieurs petites villes et villages. Dans les campagnes, l'habitat se disperse en une multitude de villages et de hameaux. Les bâtisseurs augerons ont su exploiter les ressources naturelles les plus accessibles : le bois et la terre. Leur utilisation et la qualité de leur mise en œuvre ont fait de l'architecture en pan de bois un symbole normand. Cette frange littorale fut colonisée au 19ème siècle lors de la création des célèbres stations balnéaires de la Côte fleurie. Tout comme dans le pays de la plaine de Caen, la proximité de ces stations balnéaires aux compétitions équestres renommées a favorisé le développement de vaste haras et hippodromes, qui de par leur architecture et les surfaces concernées animent le paysage augeron.

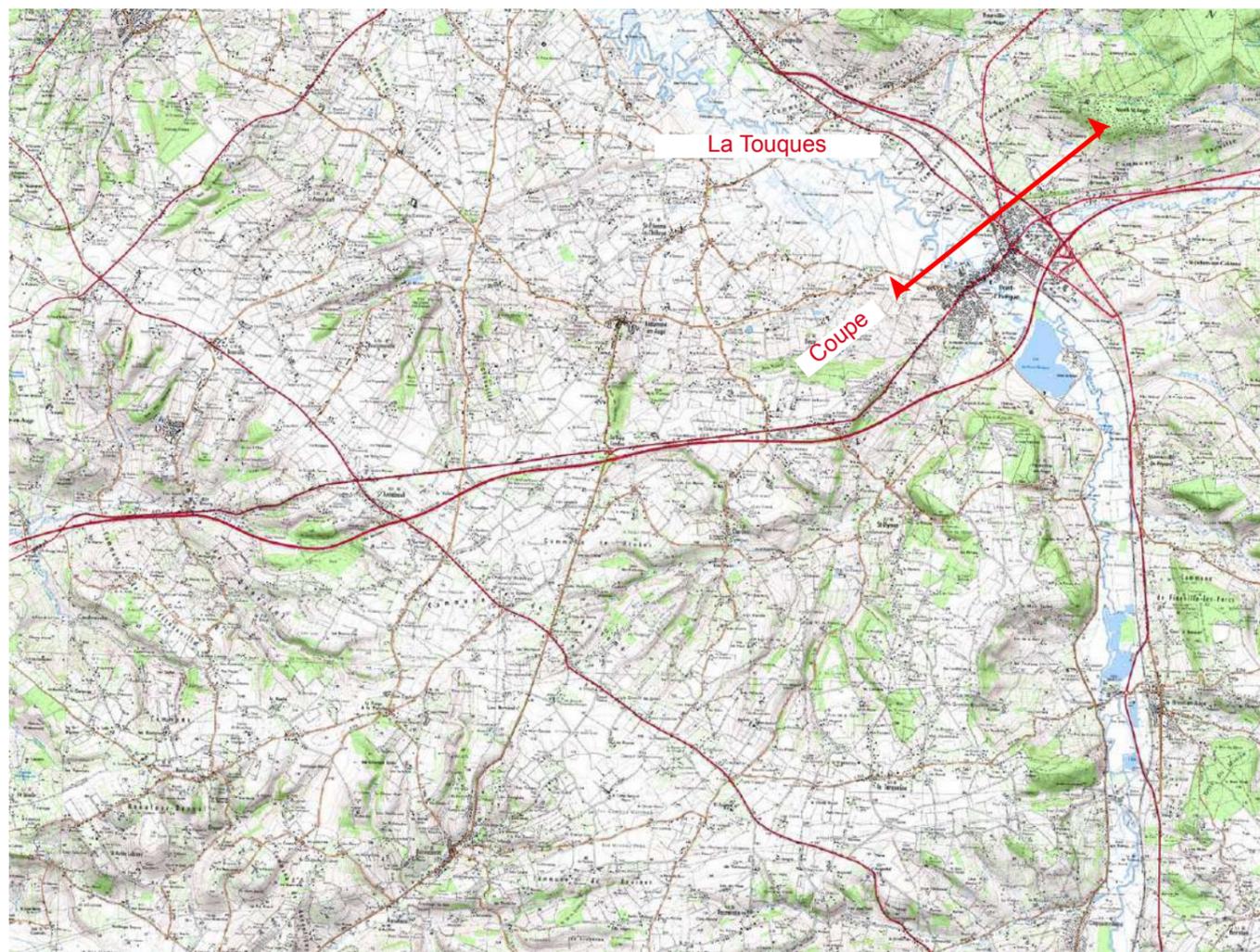
Source: [www.pays-auge.fr](http://www.pays-auge.fr)



Carte dite «de Cassini», 18ème siècle. Source: Archives IGN.



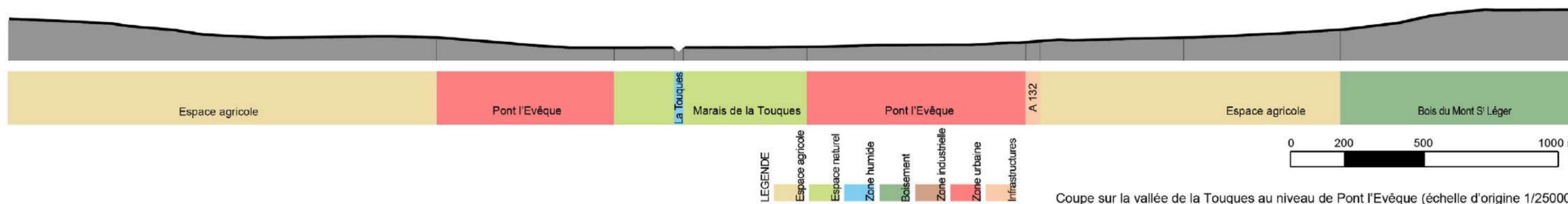
Le vallonnement typique du pays d'Auge et son maillage bocager.

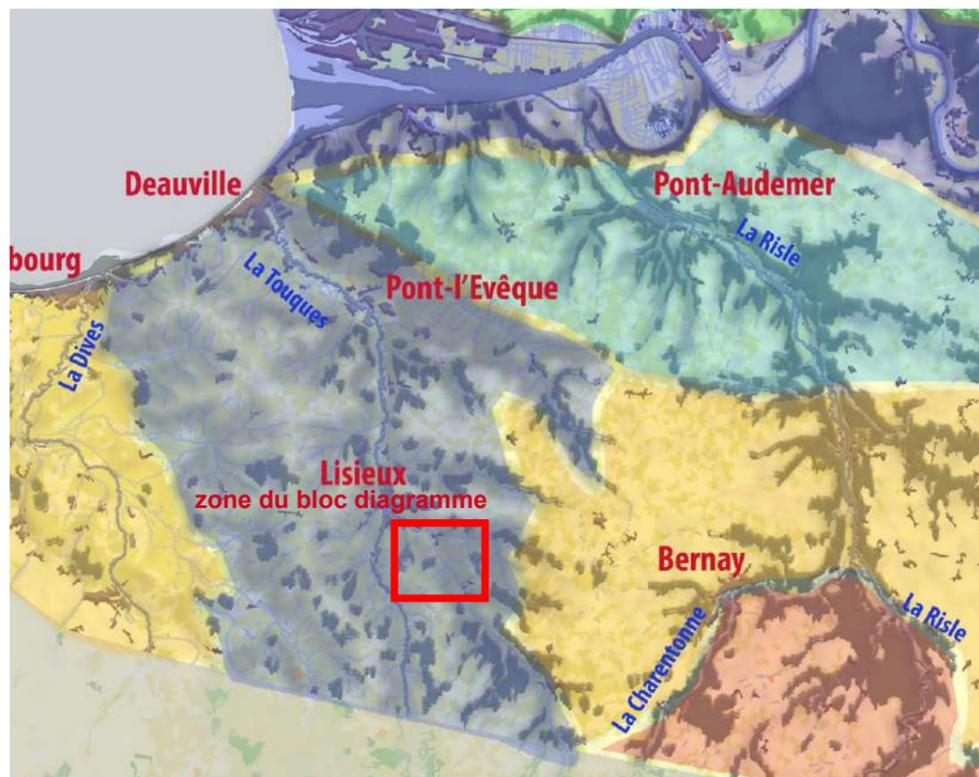


Carte IGN sur la vallée de la Touques et ses affluents. Source: Scan 25 IGN.



Photo aérienne. Source: BD orthophotographie IGN.



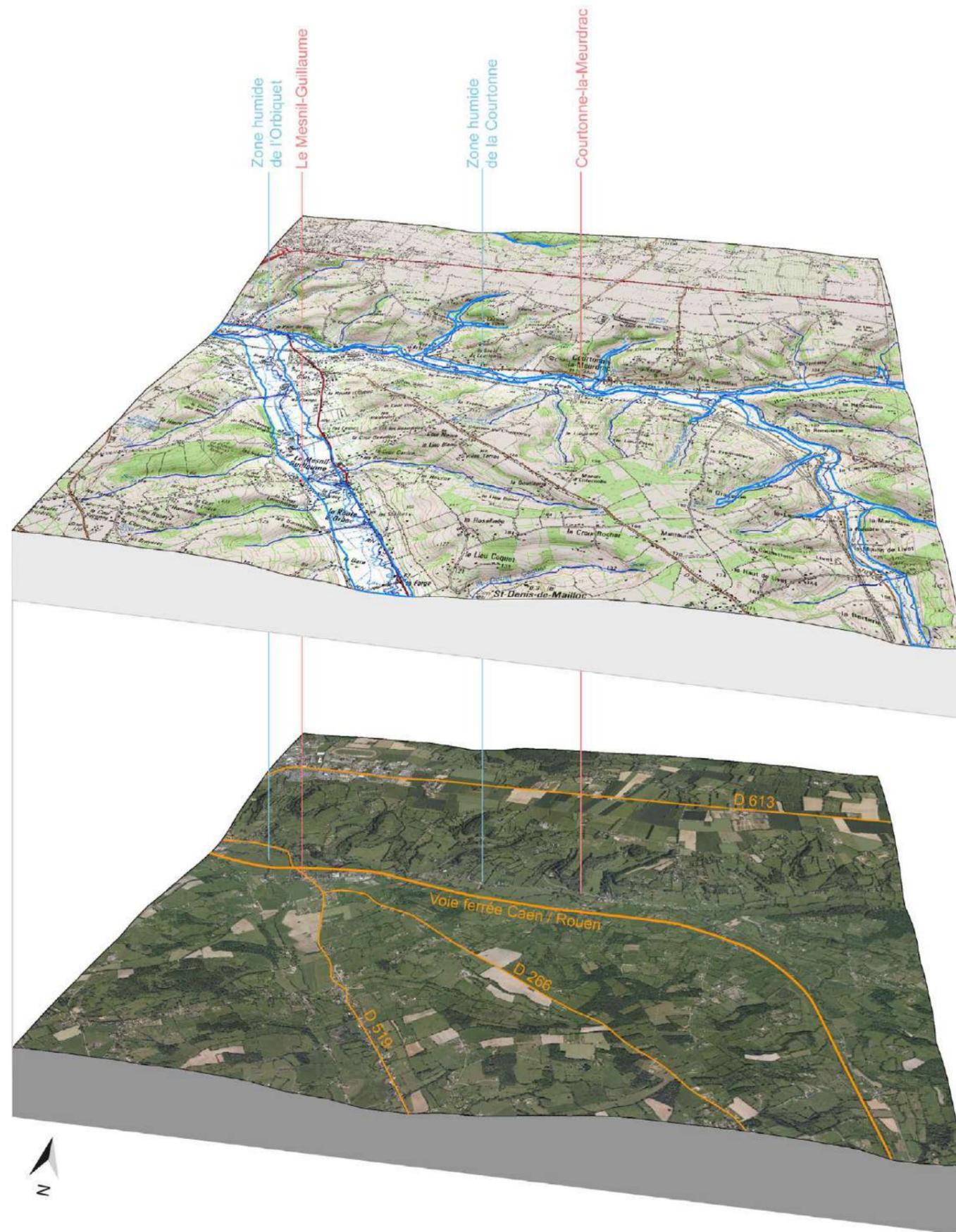


Bloc-diagramme représentatif du pays d'Auge sur deux des affluents de la Touques: l'Orbiquet et la Courtonne.

On peut distinguer sur ce bloc, le chevelu hydrographique et les vallonnements caractéristiques du pays d'Auge.  
 L'urbanisation s'est implantée à proximité des grandes voies qui relient ce pays et s'est faite soit en fond de vallées, soit sur hauteurs des nombreux petits plateaux de ce relief vallonné.  
 La voie ferrée régionale Caen/Rouen s'inscrit dans les vallées.  
 La photo aérienne révèle le réseau dense créé par les haies bocagères.



Verger à Saint-Laurent-du-Mont.





Les vastes surfaces nécessaires aux haras ouvrent un horizon lointain et permettent de saisir la multitude de vallonnements du pays d'Auge.



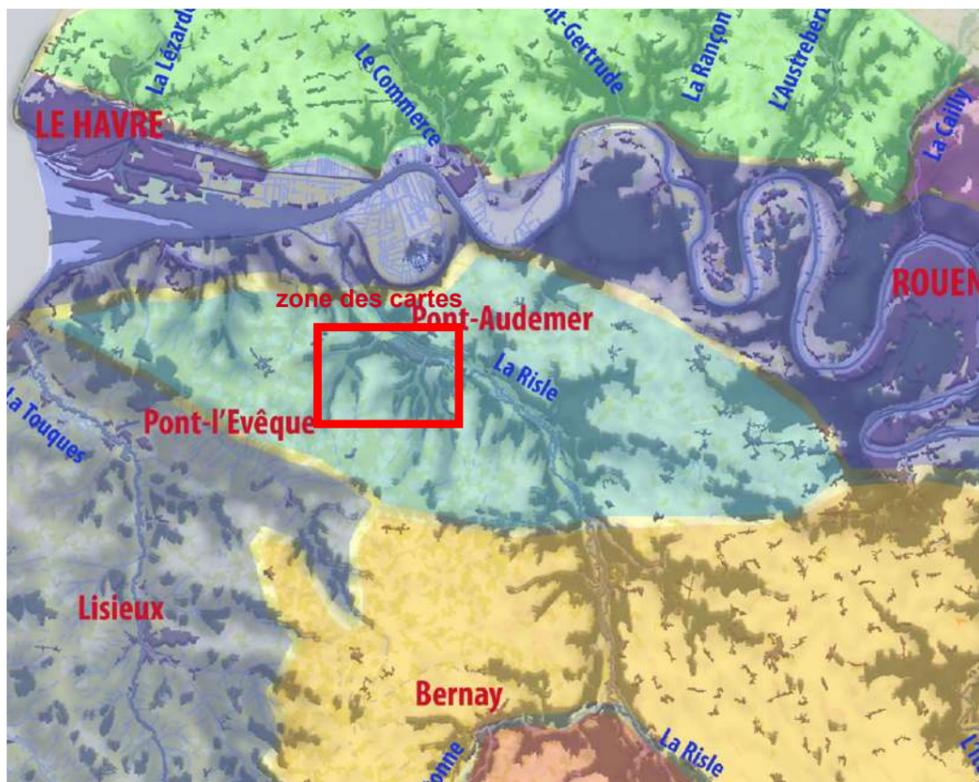
Route en creux bordée de haies souvent émondées.



Les haies et le maillage bocager dessinent et révèlent les coteaux du pays d'Auge. Les villages ou grandes demeures en crête ou à flanc de coteau ont un point de vue privilégié sur le paysage augeron.



Haie émondée.



## Pays du Roumois et du Lieuvin

Ce pays est bordé à l'est par le pays d'Auge, au nord par la vallée de la Seine et au sud par les plaines de l'Eure.

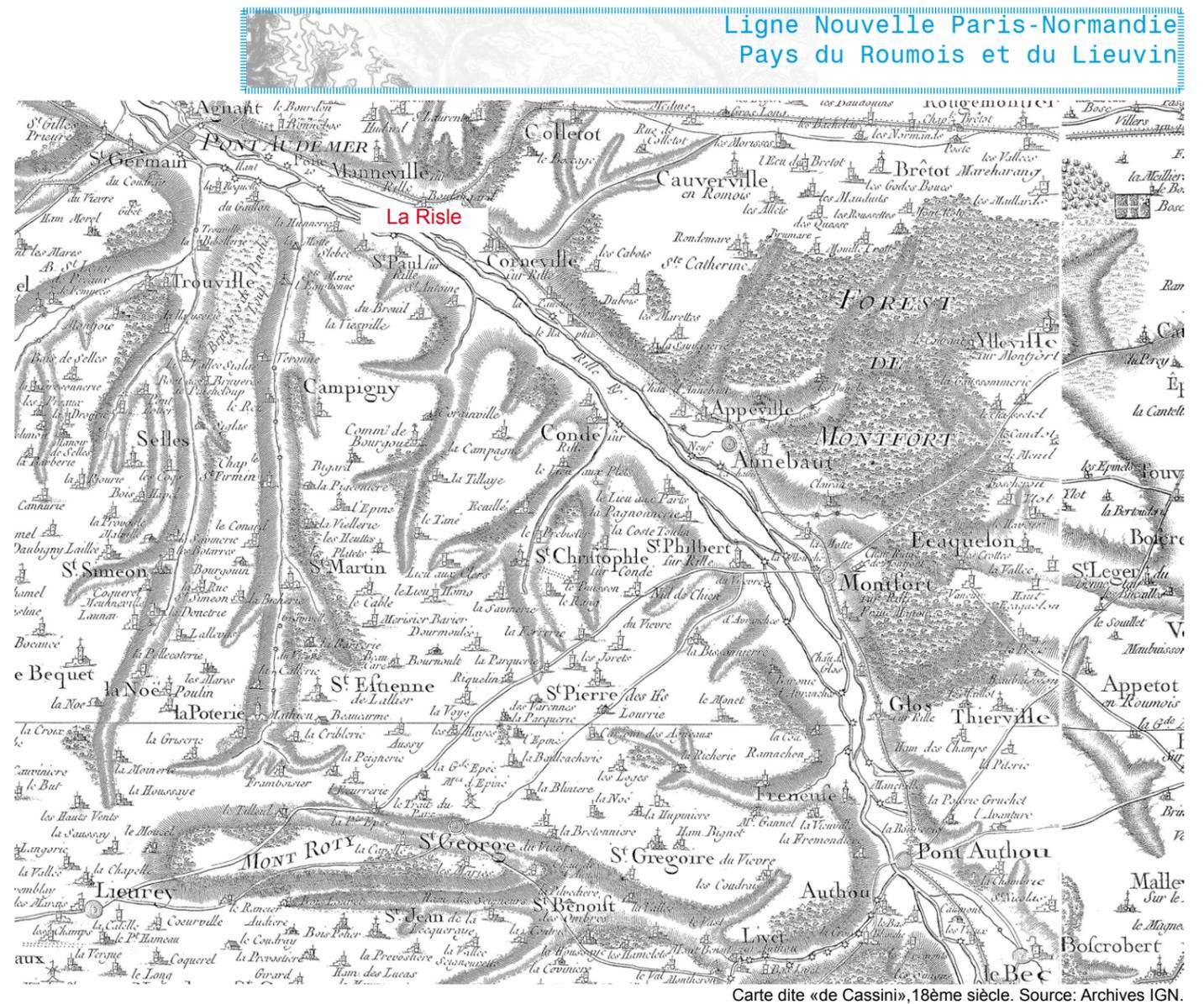
La vallée de la Risle, large et à coteaux doux, forme un axe qui partage le Lieuvin, plateau vallonné en rive gauche basculant vers l'estuaire de la Seine, et le Roumois, plateau au relief plus plat en rive droite, en promontoire sur la réserve naturelle de la Seine et le marais Vernier. Pont-Audemer en constitue la ville principale.

A l'aval de Bernay, le Lieuvin rappelle le proche pays d'Auge par son vallonnement, ses ruisseaux qui s'écoulent dans des vallons encaissés et secrets. L'humidité et la qualité des sols, le parcellaire exigu sont les conditions justifiant la pratique de l'élevage dans un bocage de haies libres ou taillées en têtards. L'enclosure est aussi de règle pour protéger les terres labourées. L'habitat est dispersé parmi des herbages plantés de pommiers. Aujourd'hui, le bocage a tendance à s'ouvrir avec la suppression des haies sur les pentes et ceci pourrait avoir des conséquences en matière de paysage et aggraver le phénomène de ruissellement.

Il s'agit d'un territoire qui comprend la confluence de la Risle avec la Seine, un espace de transition où le bocage qui descend du pays d'Auge se mélange avec les prairies et milieux humides du fleuve et de la rivière.

C'est un paysage qui comme le pays d'Auge, offre des vues intimes sur les vallonnements bocagers mais qui offre aussi de vastes panoramas sur les méandres de la Seine et de son estuaire.

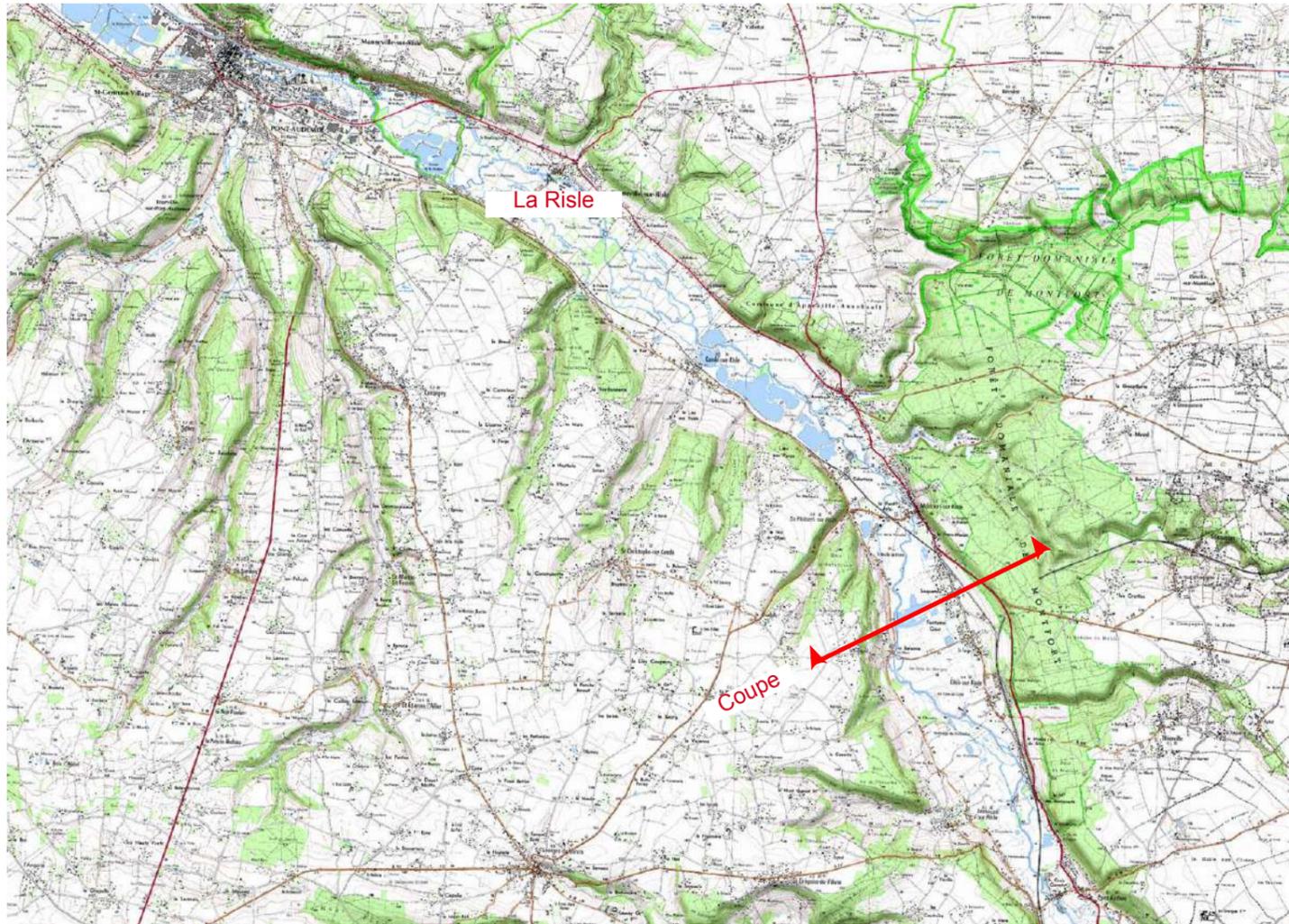
Source: ARHEN



La confluence de la Risle et de la Seine au niveau de la Rivière-Saint-Sauveur.



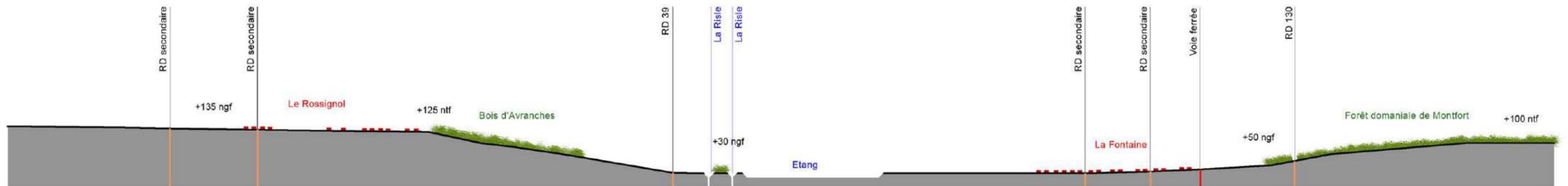
La commune de Brionne au coeur de la vallée de la Risle.



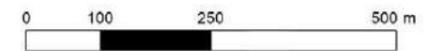
Carte IGN sur la vallée de la Risle. Source: Scan 25 IGN.



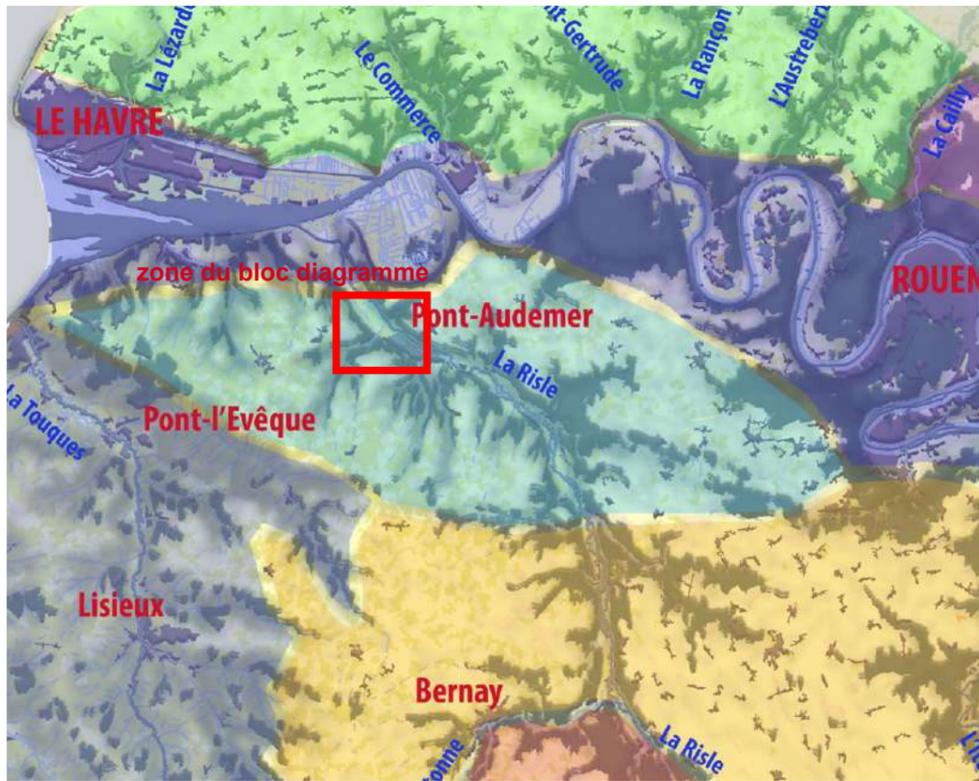
Photo aérienne. Source: BD orthophotographie IGN.



La vallée de la Risle est, ici, assez vaste (environ 1500 m de coteau à coteau), à fond plat agricole et urbanisé, son exploitation (extraction de matériaux) donne des étangs, dont certains sont des milieux écologiques intéressants.



Coupe sur la vallée de la Risle entre Glos-sur-Risle et Montfort-sur-Risle (échelle d'origine 1/5000)

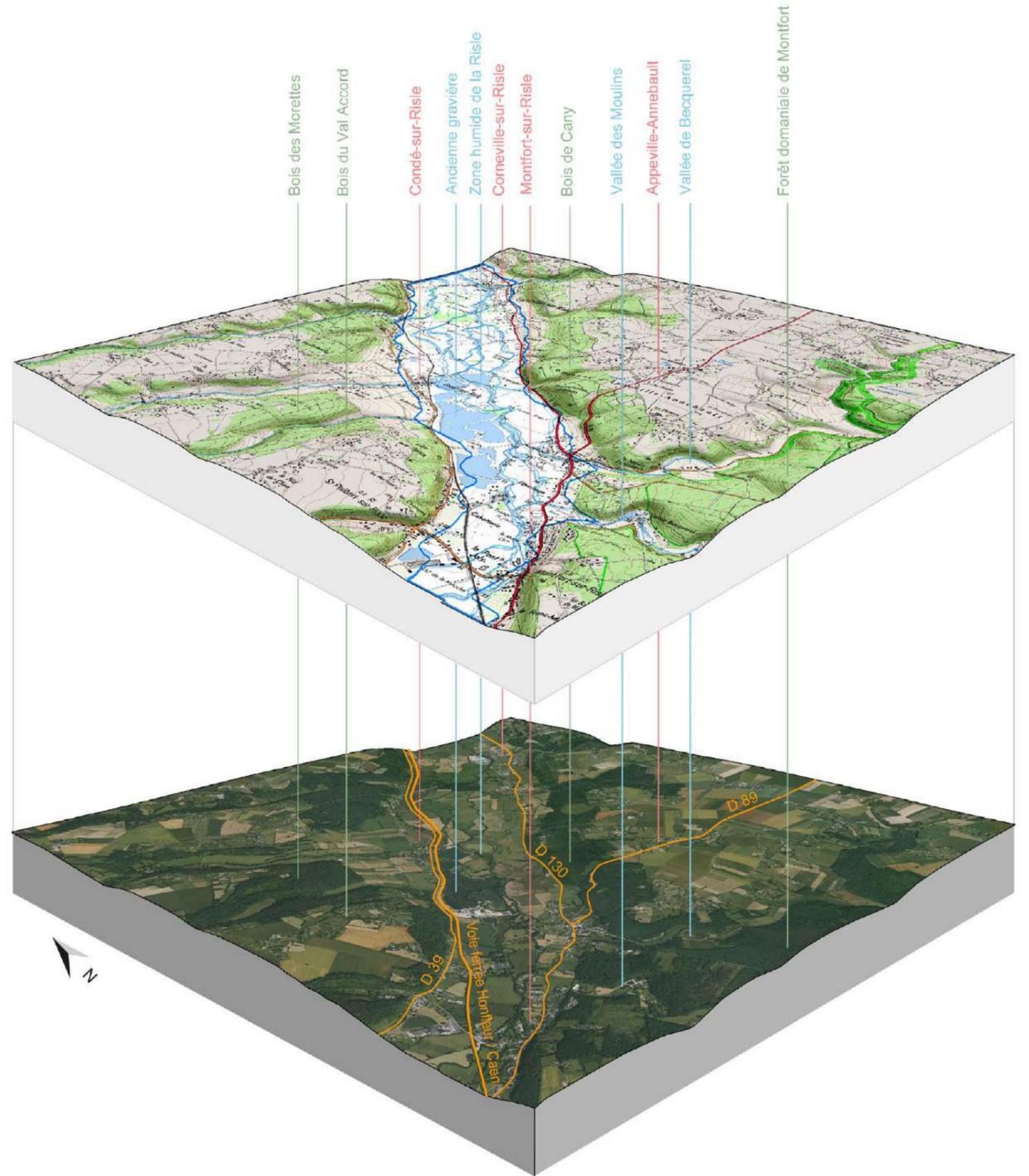


Bloc-diagramme représentatif du pays du Roumois et du Lieuvin au niveau de la commune de Condé-sur-Risle.

Ce bloc met en exergue la largeur de la vallée de la Risle et son occupation. Les infrastructures (routes et voies ferrées) longent les bas des coteaux où se concentre l'urbanisation. Vallée et étangs se succèdent reliés par un chevelu hydrographique. Les coteaux boisés suivent les nombreux petits vallons affluents de la Risle et forment des ourlets boisés qui révèlent encore avec plus d'évidence les reliefs et contrastent avec les espaces ouverts et agricoles de la vallée de la Risle.



Le rebord boisé du plateau du Roumois depuis la RD90 au niveau de Saint-Pierre-du-Val en fond de vallée la Risle.





La frondaison des arbres: élément paysager emblématique du pays du Roumois et du Lieuvin.



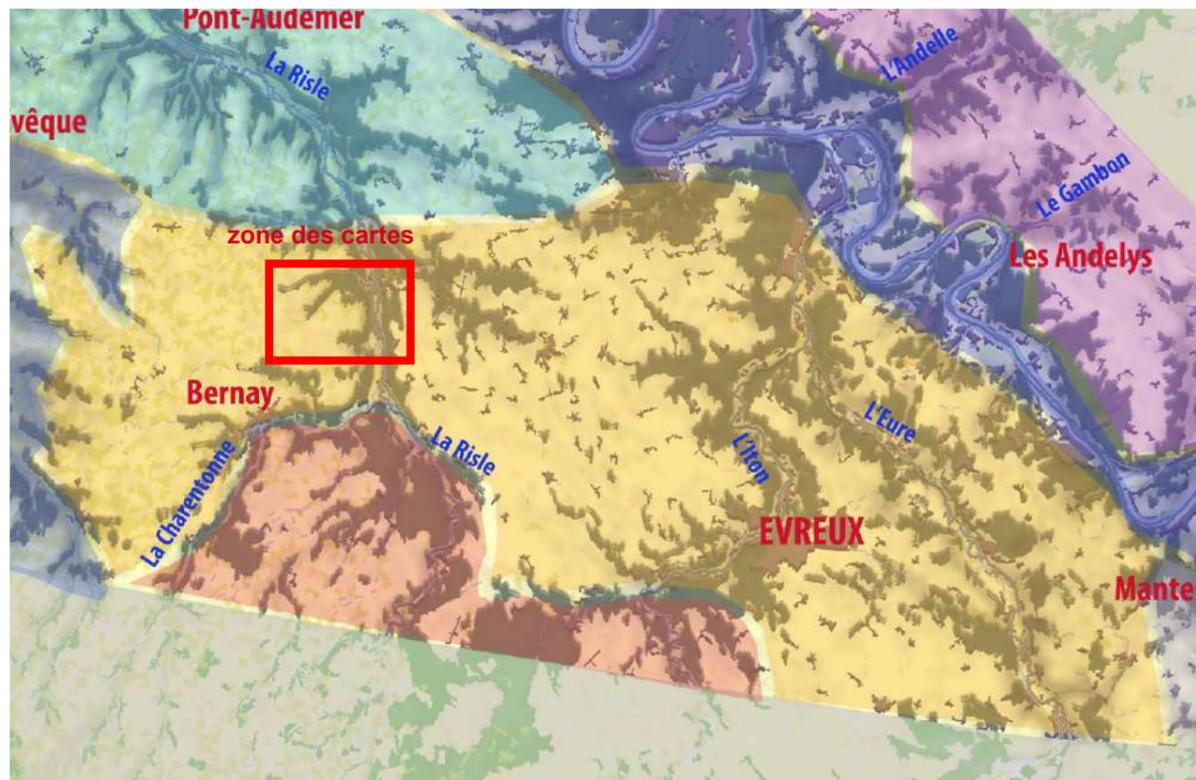
La route traverse l'un des boisements des vallons adjacents à la vallée de la Risle.



Le maillage bocager du Lieuvin se confond avec celui du pays d'Auge.



Comme dans le pays d'Auge, l'alternance de haies émondées et d'espaces agricoles révèle le relief.



## Pays des plaines de Neubourg et Saint-André

Ce pays est bordé à l'ouest par le pays d'Auge, au nord par le Lieuvin/Roumois, à l'est par la Seine, et au sud par le pays d'Ouche.

Il s'agit d'un vaste plateau agricole qui est divisé par trois vallées: la Risle, l'Eure et l'Iton (qui arrose la ville d'Evreux) et les nombreux affluents de ces deux cours d'eau entaillent le plateau et créent des ondulations de telle façon que l'on parle des plaines de Neubourg et de Saint-André.

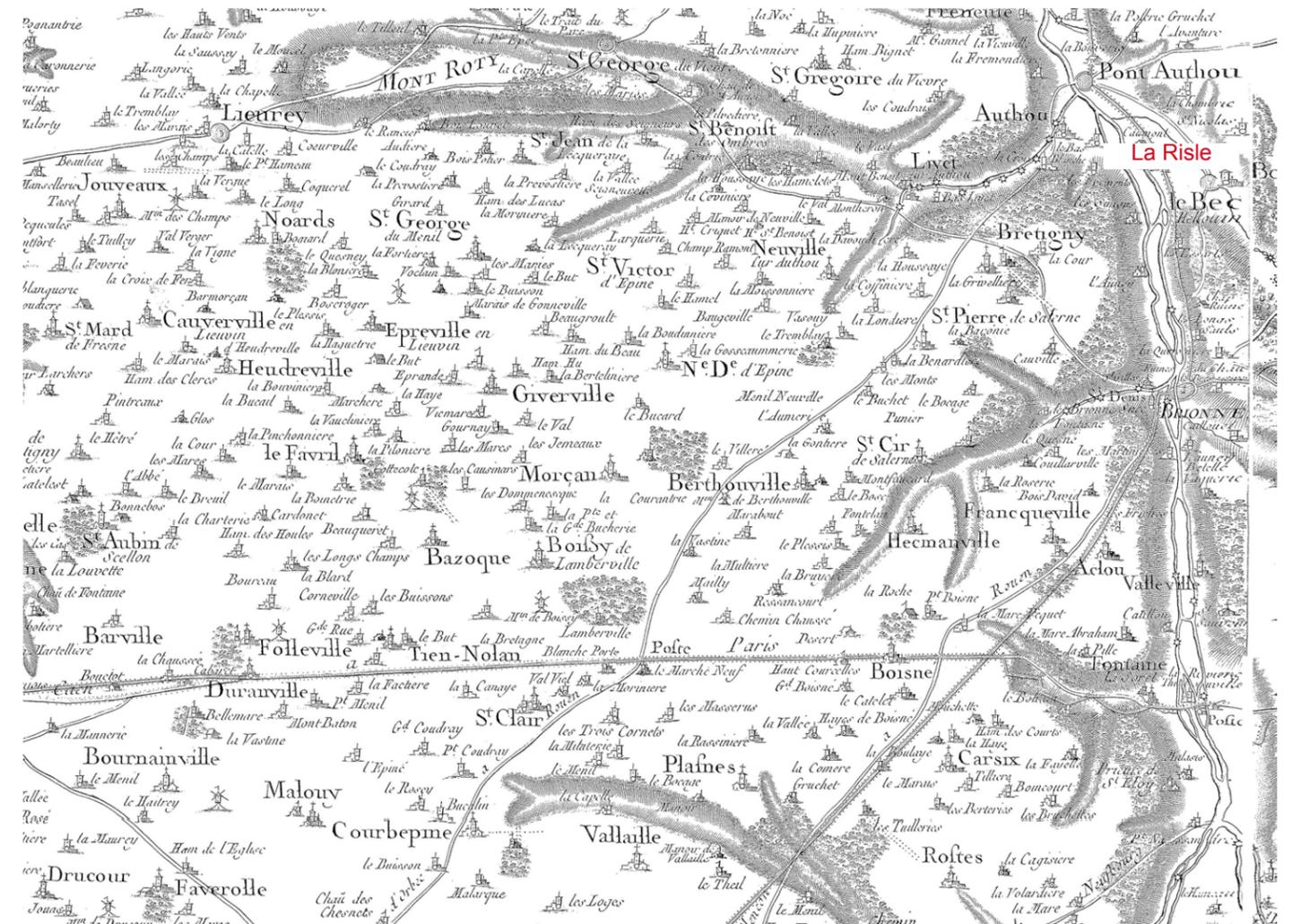
Les espaces ouverts sont essentiellement constitués de vastes plaines qui ont en commun d'offrir au regard d'immenses parcelles de culture, ponctuées çà et là de quelques rideaux d'arbres. Les massifs boisés (espaces fermés) sont quant à eux plus conséquents à l'abord des vallées, ce sont les éléments du paysage qui indiquent qu'à leur approche on va basculer dans une vallée ou un vallon.

Les villes importantes concernées par ce pays sont implantées dans les vallées, cependant quelques villages de plateaux complètent le maillage.

Ces plaines présentent quelques analogies avec la Beauce voisine : structure ramassée des corps de ferme, climat, taille des parcelles, pratique des grandes cultures céréalières et industrielles... On peut penser que la structure des exploitations est directement héritée des villas gallo-romaines. Des témoignages de cette époque ressurgissent régulièrement et on sait que les routes traversant ces pays sont situées sur le tracé des voies romaines.

Source: AREHN

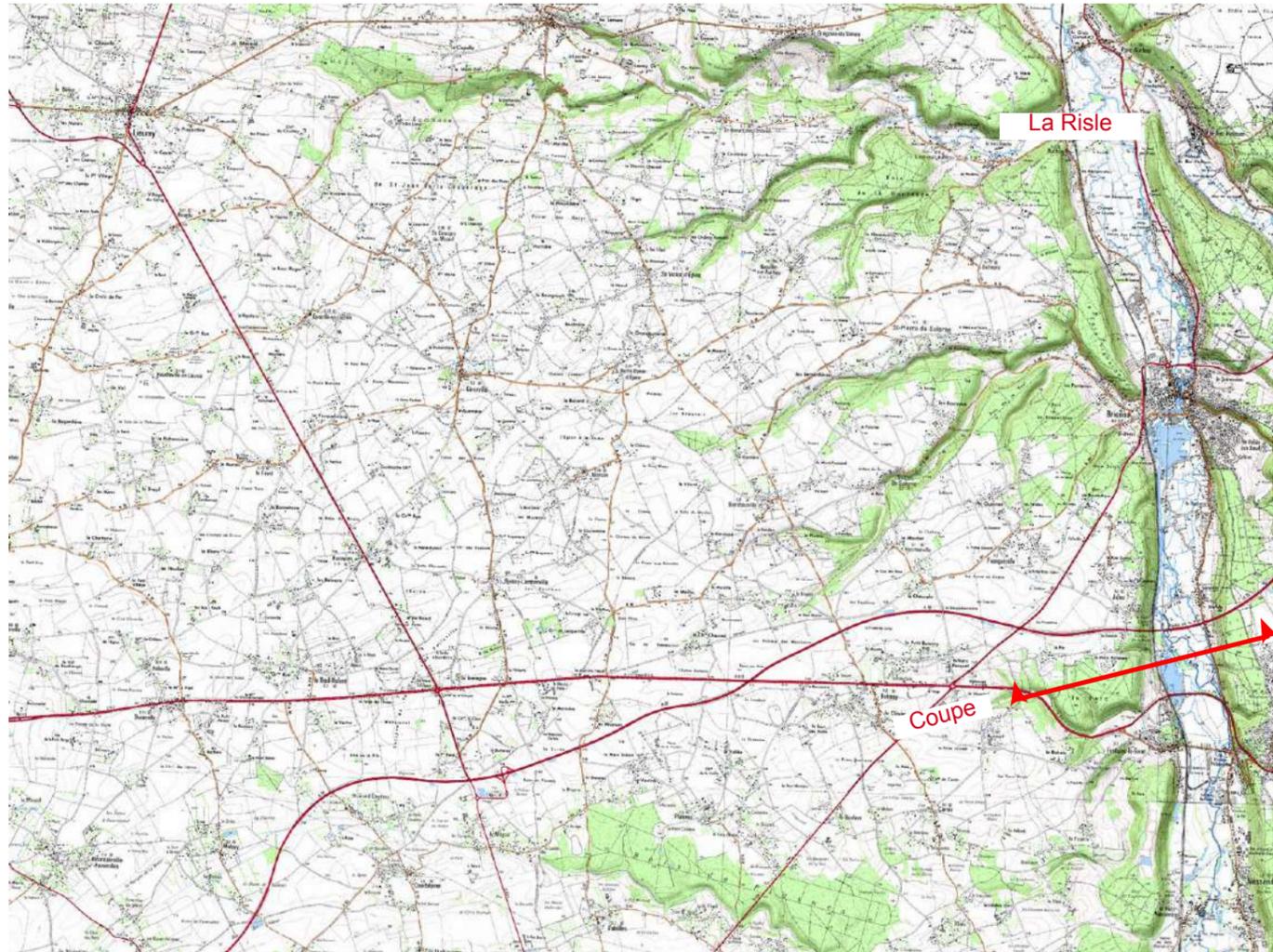
## Ligne Nouvelle Paris-Normandie Pays des plaines de Neubourg et Saint-André



Carte dite «de Cassini», 18ème siècle. Source: Archives IGN.



Les vastes étendues agricoles des plateaux et plaines sont l'élément le plus emblématique du pays des plaines de l'Eure, cependant la frondaison des nombreux boqueteaux ou des boisements de vallée animent ce paysage .



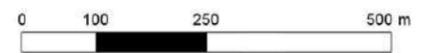
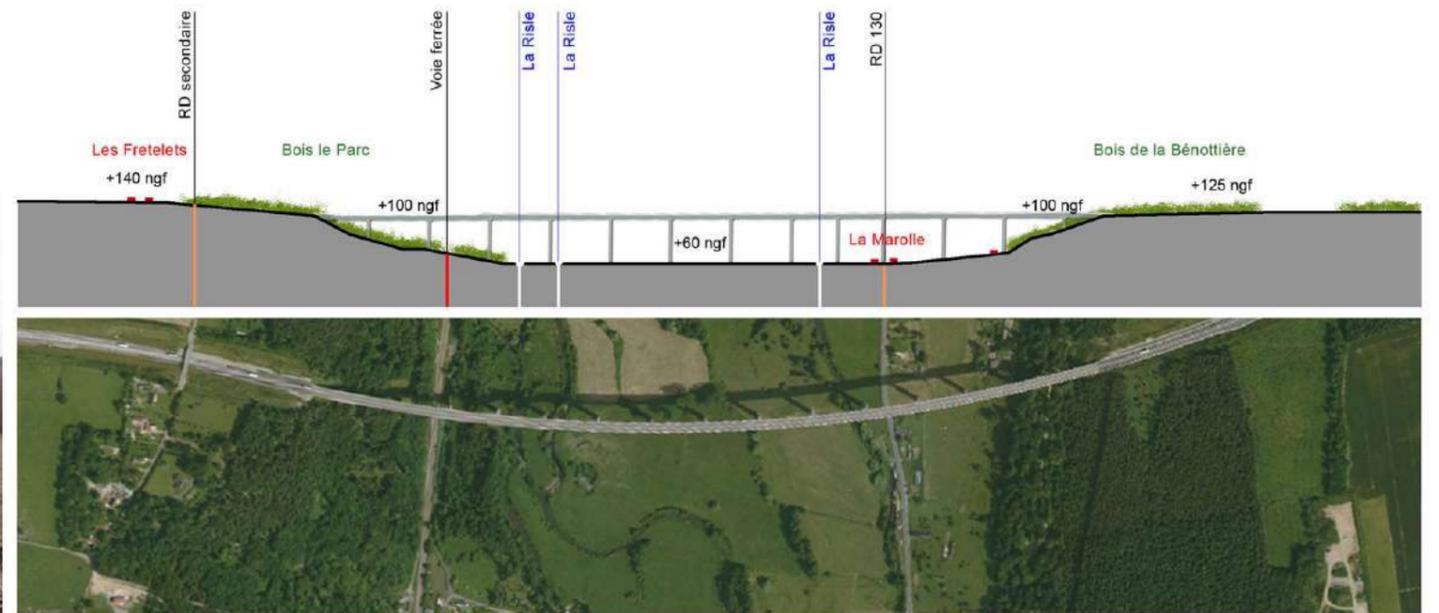
Carte IGN sur la vallée de la Risle. Source: Scan 25 IGN.



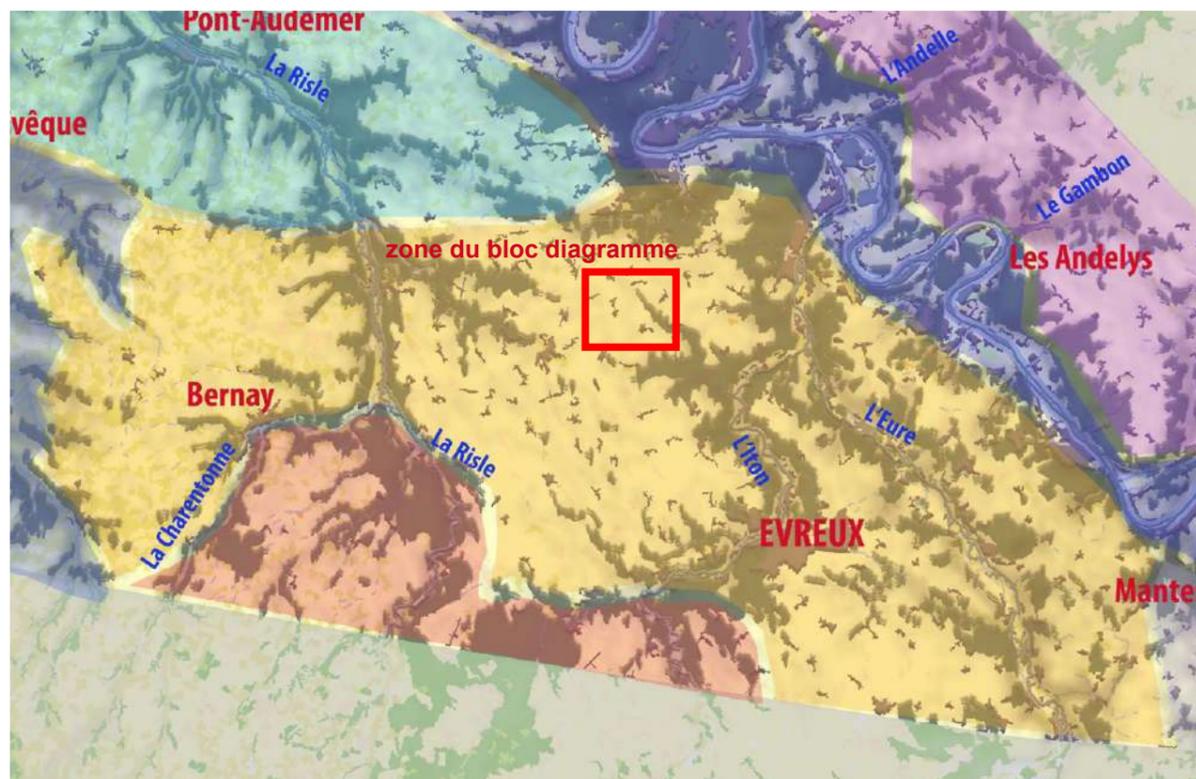
Photo aérienne. Source: BD orthophotographie IGN.



La vallée de la Risle, est assez vaste et à fond plat, ses sols riches en limons permettent différents types de cultures agricoles (du maraîchage à de la grande culture), au loin le viaduc de l'A28 donne l'épaisseur et la largeur de la vallée (environ 1000 m).



Coupe sur la vallée de la Risle au niveau du viaduc de l'A28 (échelle d'origine 1/5000)



Bloc-diagramme représentatif des plaines de Neubourg et Saint-André, il s'agit, dans ce cas, de la plaine de Neubourg.

La toponymie des villages traduit la planéité et l'usage agricole des plaines de l'Eure: Criquebeuf-la-Campagne, Daubeuf-la-Campagne.

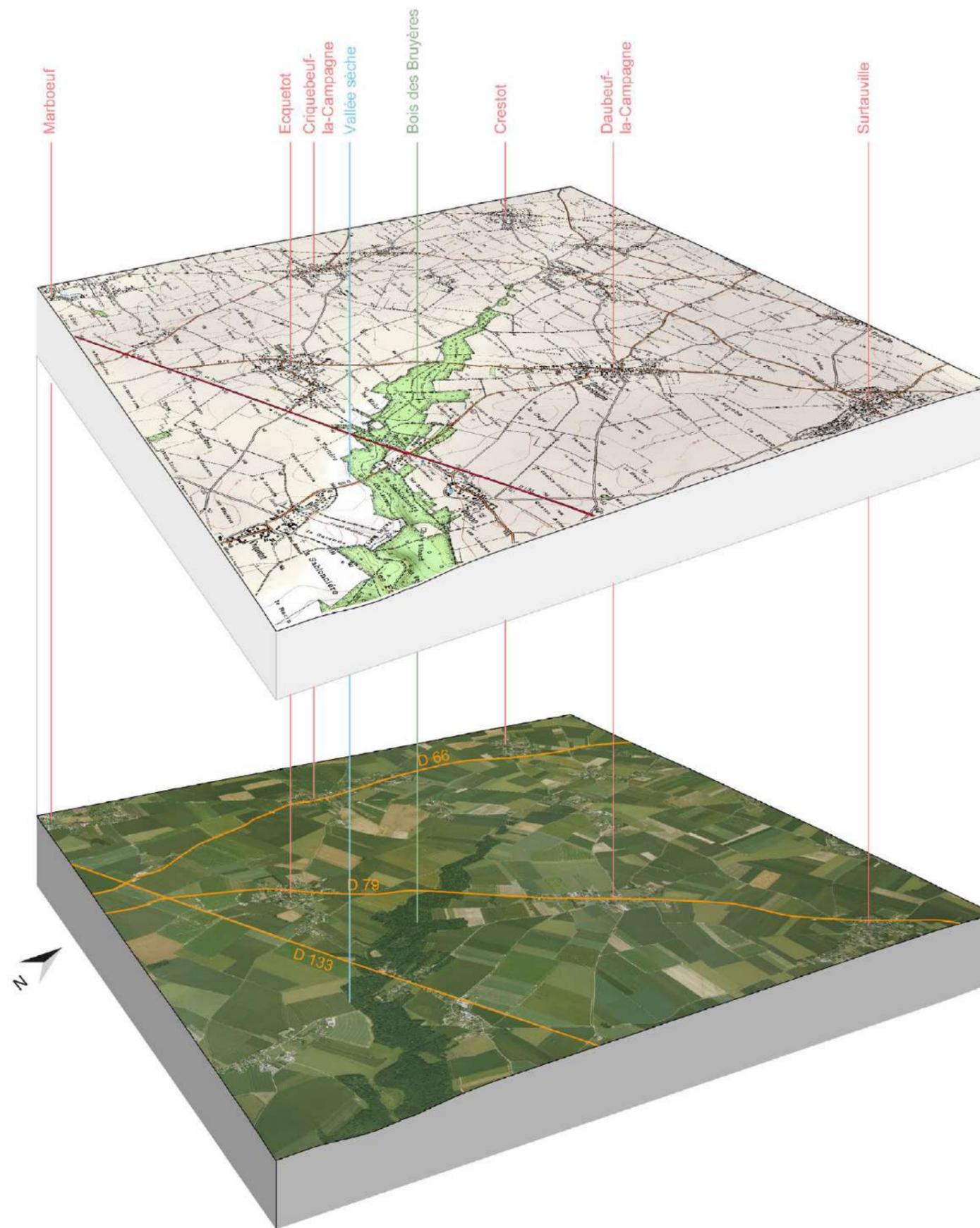
En règle générale (et pas nécessairement sur ce bloc-diagramme) les toponymes suivants sont liés aux champs : «camp», «couture», «longues raies», «longs boëls» (champs très allongés), «devise» (borne de pierre en limite de propriété), «épine» (aubépine, arbuste servant de borne). Cette vaste plaine agricole est animée des nombreux bosquets ou boisements qui «cassent» l'horizontalité créée par les grandes cultures.

La RD 133 est comme beaucoup des voies qui traversent le plateau une ancienne voie romaine et/ou une voie de chasses royales rectilignes s'affranchissant du relief. L'urbanisation s'est faite en étoile le long de ses axes et certain village se sont développés en «village-rue».

Le boisement des bruyères indique la présence d'un petit vallon affluent à l'Iton.



La frondaison des arbres indique que l'on va basculer vers un vallon ou une vallée (de la Risle, de l'Iton ou de l'Eure).





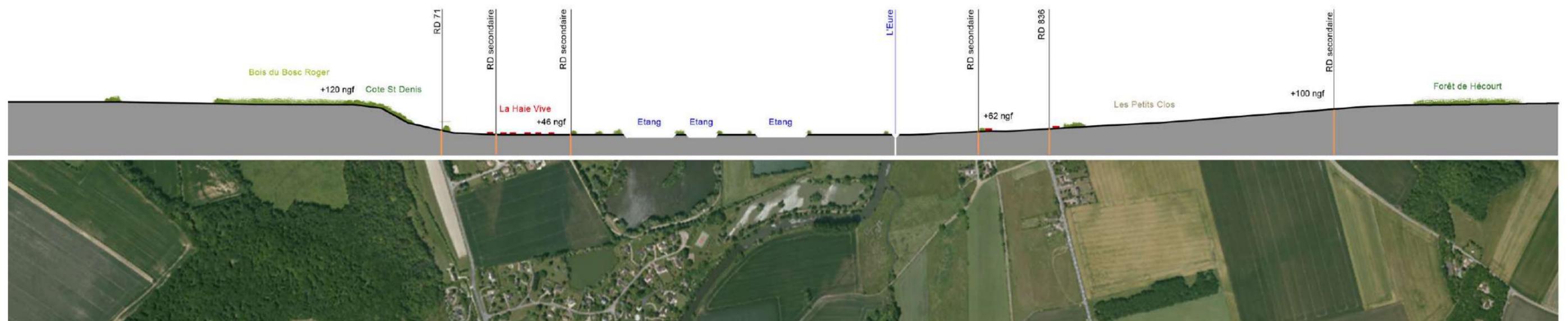
Le ville d'Evreux au fond de la vallée taillée par l'Iton.



Le moindre bosquet ou alignement (de routes ou d'une ancienne propriété) est très perceptible sur ces vastes plaines.



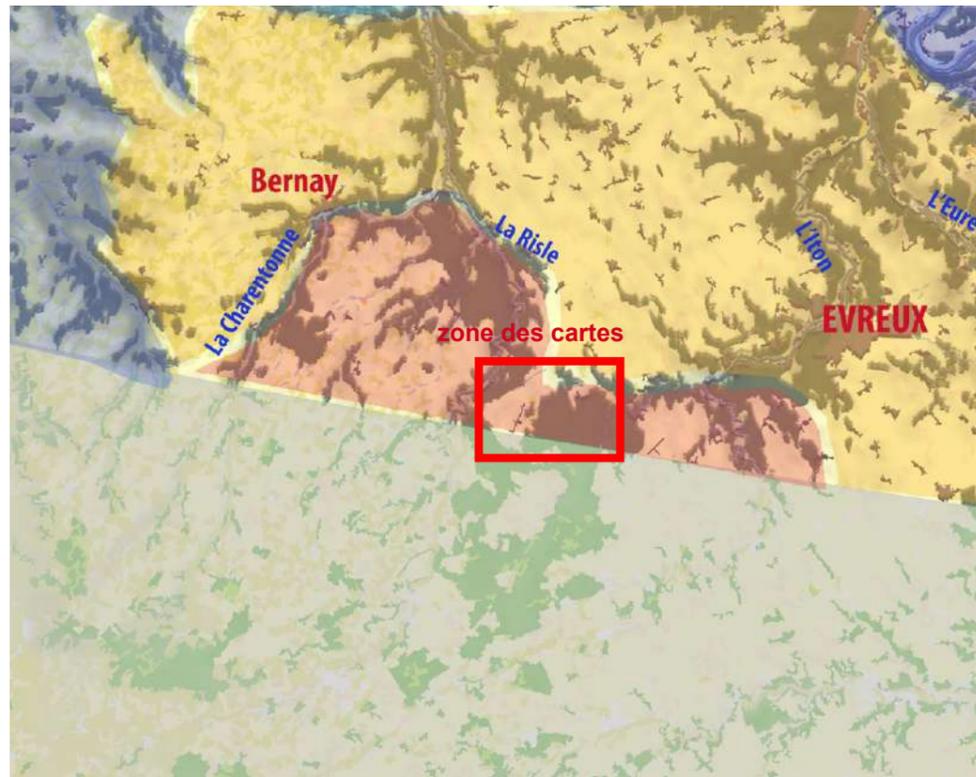
Les routes départementales empruntent les vallons boisés pour accéder au fond de vallée.



la vallée de l'Eure est asymétrique; le coteau en rive gauche est plus abrupt (Côte Saint-Denis), la couche sédimentaire y est parfois visible. La rive droite est plus douce: l'agriculture s'y est développée et forme une continuité avec le fond de vallée où l'on trouve de l'urbanisation. (Largeur de la vallée environ 1500 m)



Coupe sur la vallée de l'Eure entre Gadencourt et Hecourt (échelle d'origine 1/5000)



## Pays d'Ouche

Le pays d'Ouche, traversé par la haute vallée de la Risle, est une entité à part au milieu du pays des plaines de Neubourg et de Saint-André. Caractérisé par un relief qui s'élève du nord au sud, il constitue les premiers contreforts du Perche ornais et jouit d'un climat à affinités plus montagnardes.

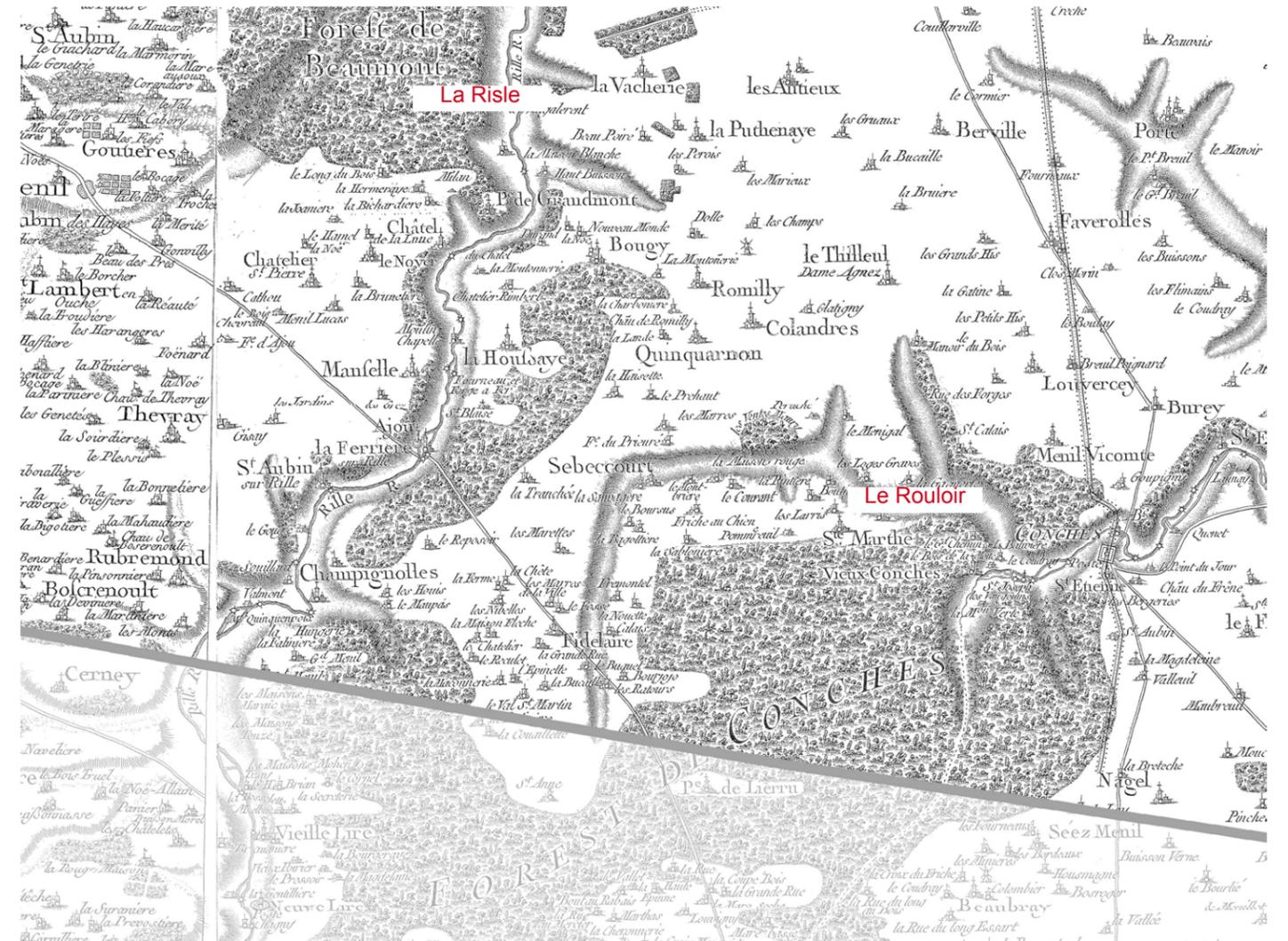
Avec ses sols argileux et ses placages gréseux qui retiennent l'humidité, le pays d'Ouche, comme le Lieuvin, s'est couvert d'un bocage herbager. Les activités agricoles des habitants du pays d'Ouche se partagent entre une activité vivrière (verger, potager, élevage d'une basse-cour et de quelques animaux à l'herbe) sur des parcelles et une activité de cueillette dans les grands domaines forestiers. La nature du sol est par endroit très argileuse et ne facilite pas l'infiltration des eaux qui, en hiver, ruissellent ou stagnent sur les terres. A l'inverse, le sous-sol karstique de la craie peut provoquer des infiltrations soudaines de rivières «disparaissant» de la surface comme le ruisseau du Lême dans la forêt de Breteuil où comme le Sec-Iton, dont le lit se retrouve à sec 6 à 10 mois de l'année sur plus de 8 kilomètres à Gaudreville-la Rivière en amont d'Evreux. Il en résulte des vallées sèches dont le ruissellement n'apparaît qu'en hiver pendant les fortes pluies.

Englobant les forêts de Breteuil, de Conches et de Beaumont, c'est un pays de boisements, de clairières et d'essarts. Conches-en-Ouche en est une des villes principales.

Les meilleurs terrains de plateau sont mis en culture alors que la forêt elle occupent les sols pauvres.

Le paysage d'Ouche est globalement assez fermé, les ouvertures se trouvent dans les clairières des massifs forestiers et dans les activités agricoles occupant les fonds de vallées (Risle, Charentonne et Rouloir).

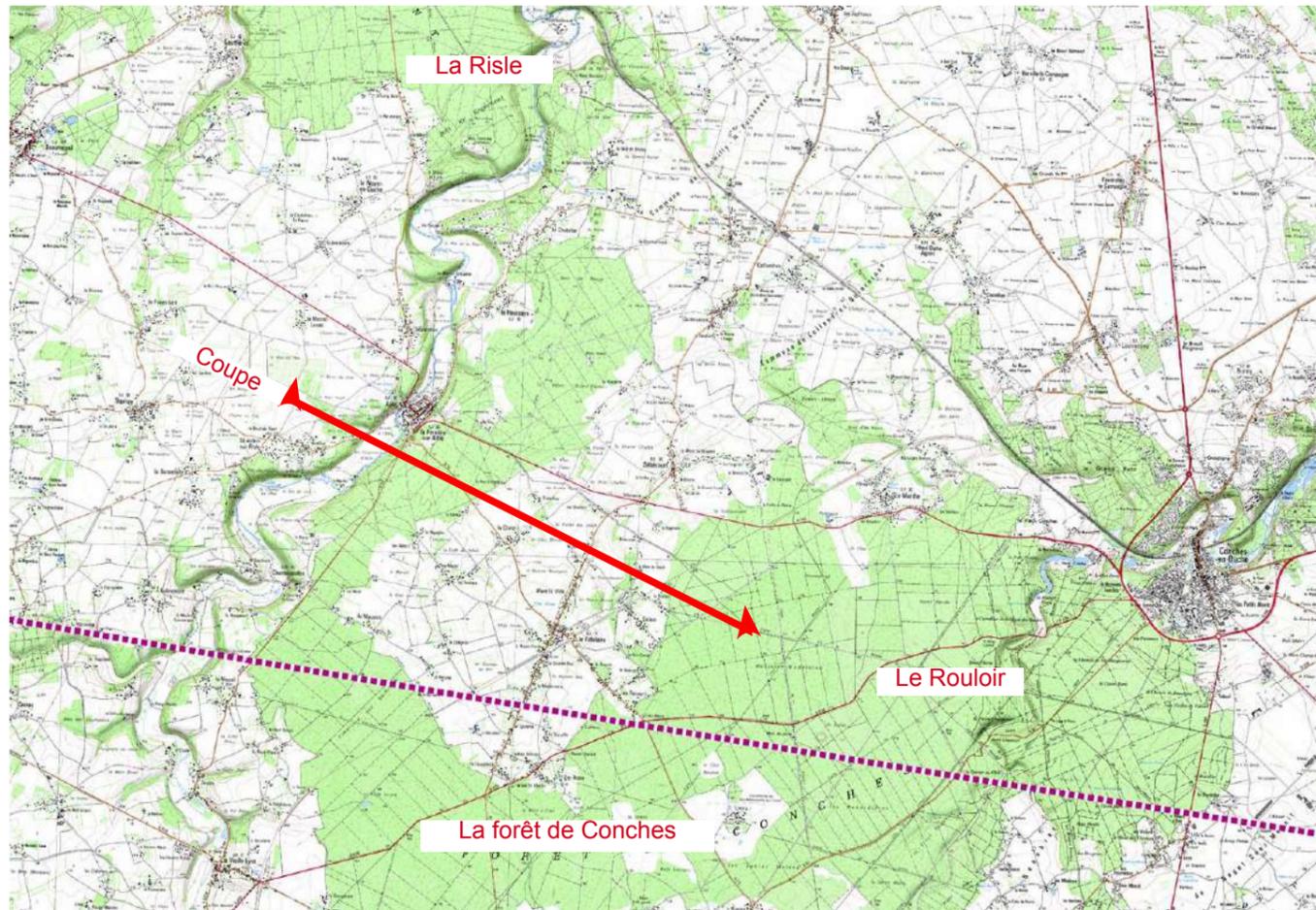
Source: ARHEN



Carte dite «de Cassini», 18ème siècle. Source: Archives IGN.



La commune de Beaumont-le-Roger en fond de la vallée de la Risle «haute».



Carte IGN sur les vallée de la Risle et de l'Iton. Source: Scan 25 IGN.

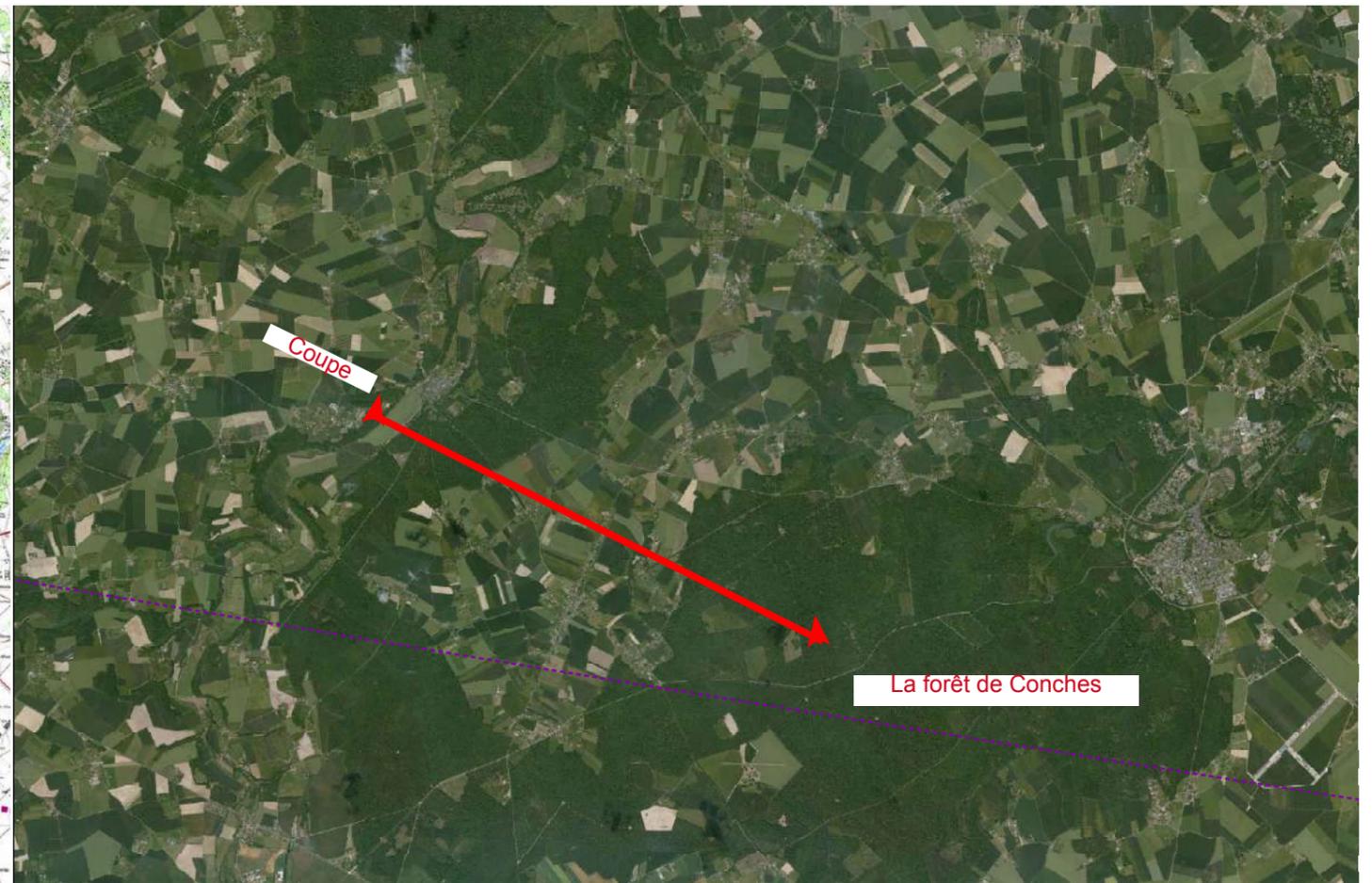
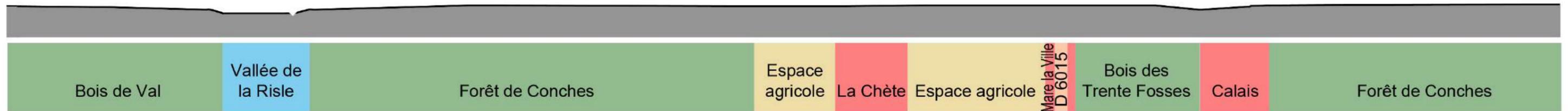


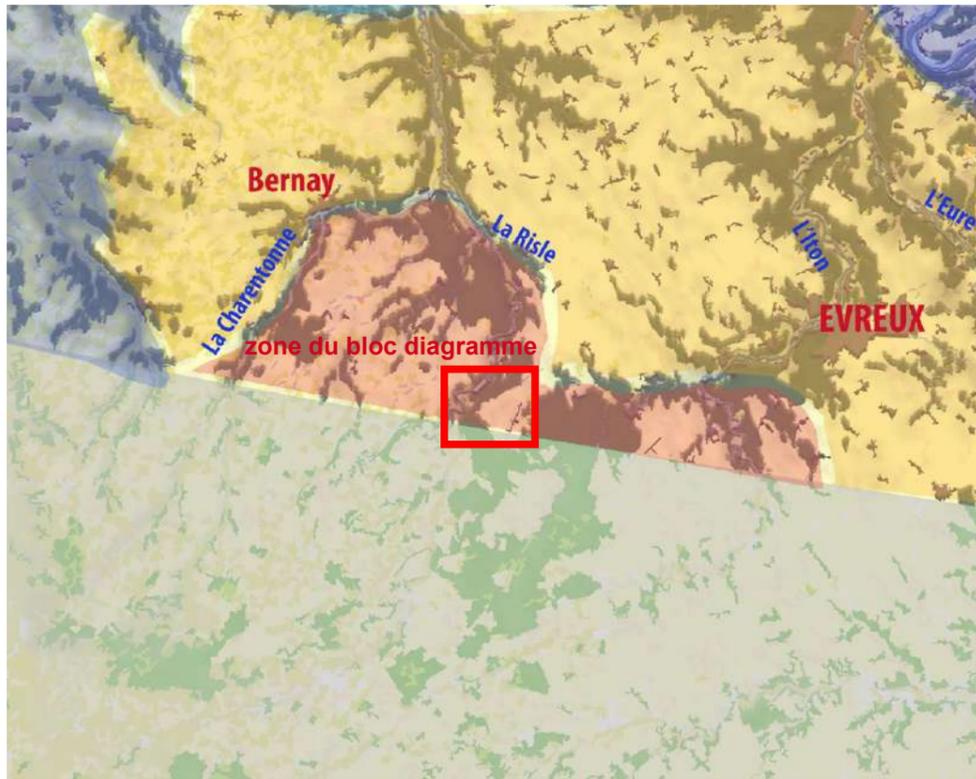
Photo aérienne. Source: BD orthophotographie IGN.



- LEGENDE
- Espace agricole
  - Espace naturel
  - Zone humide
  - Boisement
  - Zone industrielle
  - Zone urbaine
  - Infrastructures



Coupe sur la vallée de la Risle «haute» dans le pays d'Ouche (échelle d'origine 1/25000)



Bloc-diagramme représentatif du pays d'Ouche au niveau de la commune de Grosley-sur-Risle.

La toponymie des villages traduit le pays d'Ouche: le Noyer-en-Ouche et sa vocation forestière.

Les toponymes suivants (en général et pas nécessairement sur ce bloc) sont liés aux espaces boisés :

«londe», «bosc», «busc», «bus», «hogues», «cables». Lorsque l'élevage y était pratiqué : La Porcherie, le Val aux bœufs, Le Parquet, etc.

Les terminaisons en «-sart», combinant le scandinave et le saxon :

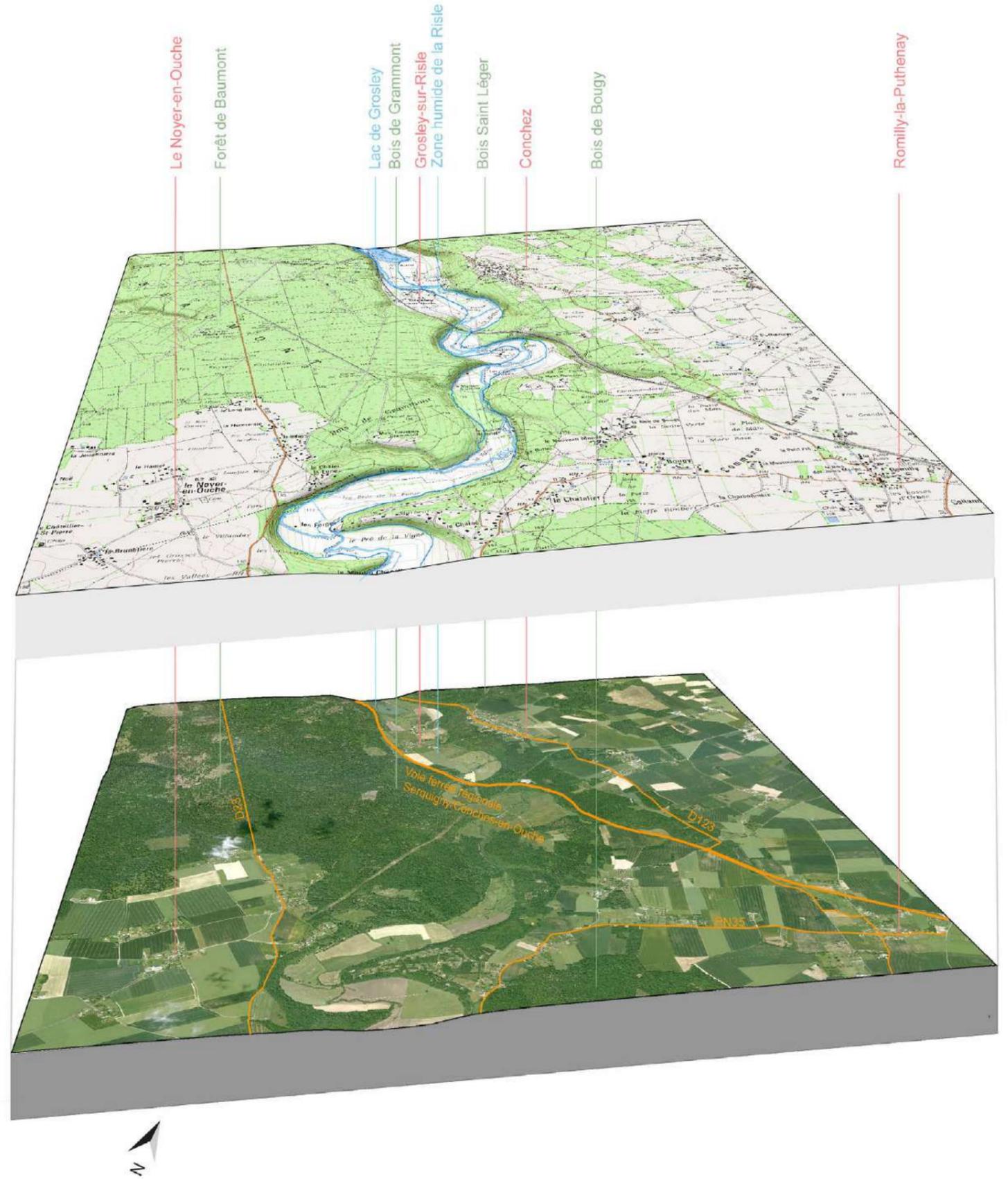
- Esquissart («l'essart aux frênes»)
- Espessart («l'essart aux trembles»)

-«Burnette» dérive de l'anglo-scandinave et signifie «brûlis».

La faible déclivité de la Risle «haute», à ce niveau, forme des méandres qui entaillent la plaine.

Le massif forestier de Beaumont est très présent et dense, il est la traduction de la pauvre qualité générale des sols du sud de l'Eure qui a fait de cette partie du département un territoire dédié à la sylviculture.

L'urbanisation s'est faite sur la plaine, le long des voies de chasses royales, quelques «villages-rues» existent ainsi que des villages «en clairière» au milieu des massifs boisés.





La frondaison du massif de Beaumont en rebord du «plateau de plaine».



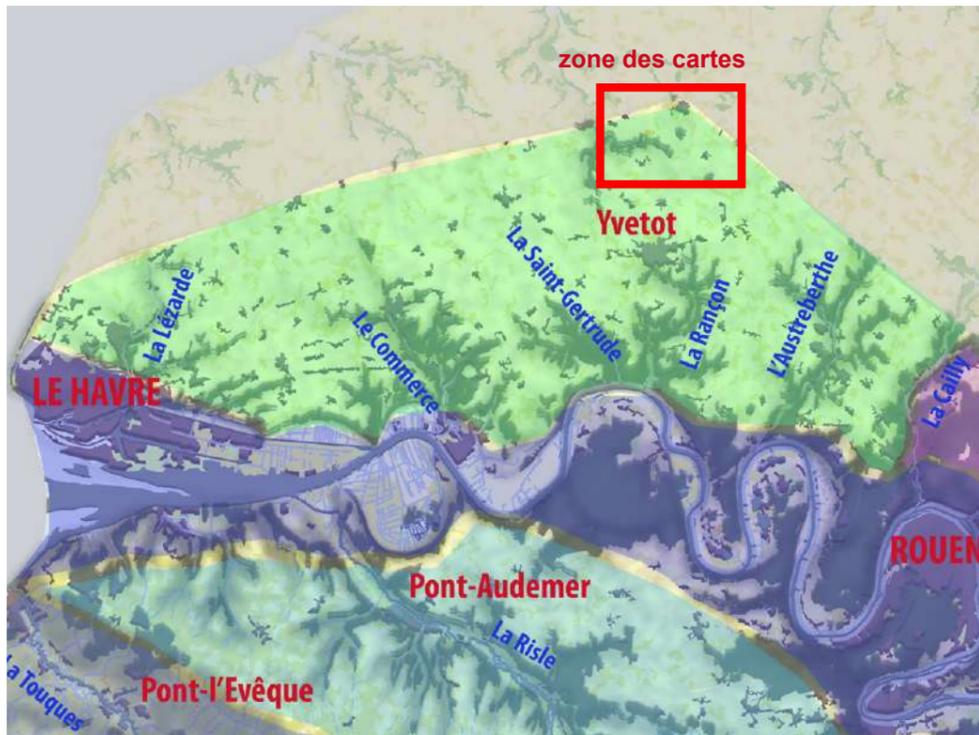
L'aspect du massif forestier de Beaumont: ici une station forestière de taillis sous futaie.



L'exploitation du fond de vallée de la Charentonne ou de la Risle avec quelques vergers.



Le clocher des villages en rebord de coteau de vallée se découpe du boisement, l'exploitation agricole du fond de vallée dégage des vues sur ces villages «boisés».



## Pays de Caux

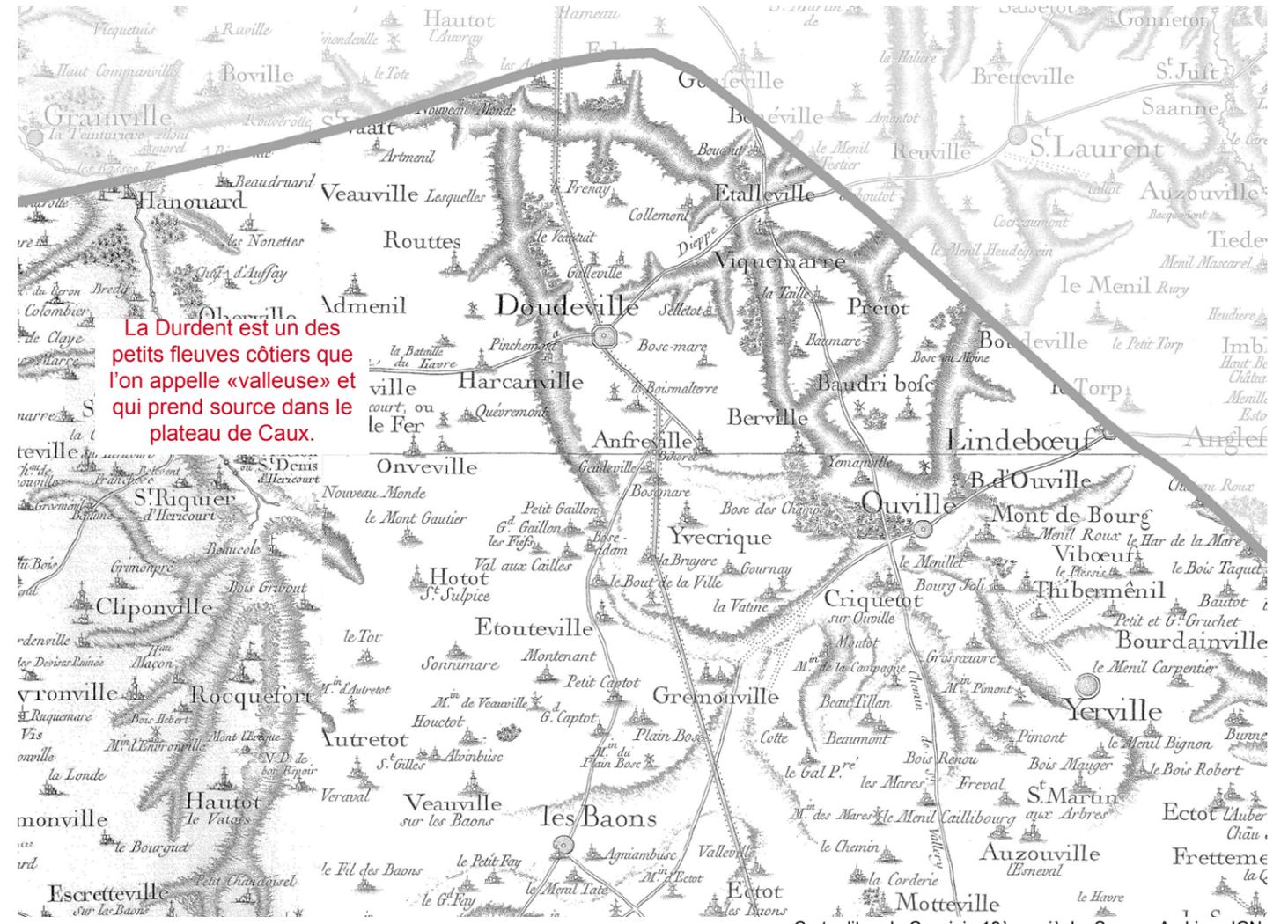
Ce pays est situé au nord de la vallée de la Seine et s'étend de Rouen au Havre.

Le pays de Caux est un vaste plateau faiblement ondulé et ponctué par les nombreuses silhouettes d'alignements d'arbres que forment les clos-masures (élément architectural, agricole et paysager typique du pays de Caux). Ce plateau est entrecoupé de vallées encaissées affluentes en rive droite de la Seine, elles sont la plupart étroites et fermées par les boisements. Le pays de Caux est bordé au nord-ouest par un littoral de falaises dont la hauteur avoisine les 100 m., ces falaises sont l'expression la plus vertigineuse du plateau crayeux qui est le socle géologique du pays de Caux, elles sont entrecoupées de «valleuses», petits fleuves côtiers.

L'habitat caractéristique est celui des clos-masures, isolés ou regroupés en villages et en bourgs. Dans les limites de la zone d'étude, Yvetot en est la ville principale.

Le plateau du pays de Caux offre des vues lointaines, cependant ces vues sont très souvent rythmées par les alignements qui entourent les clos-masures.

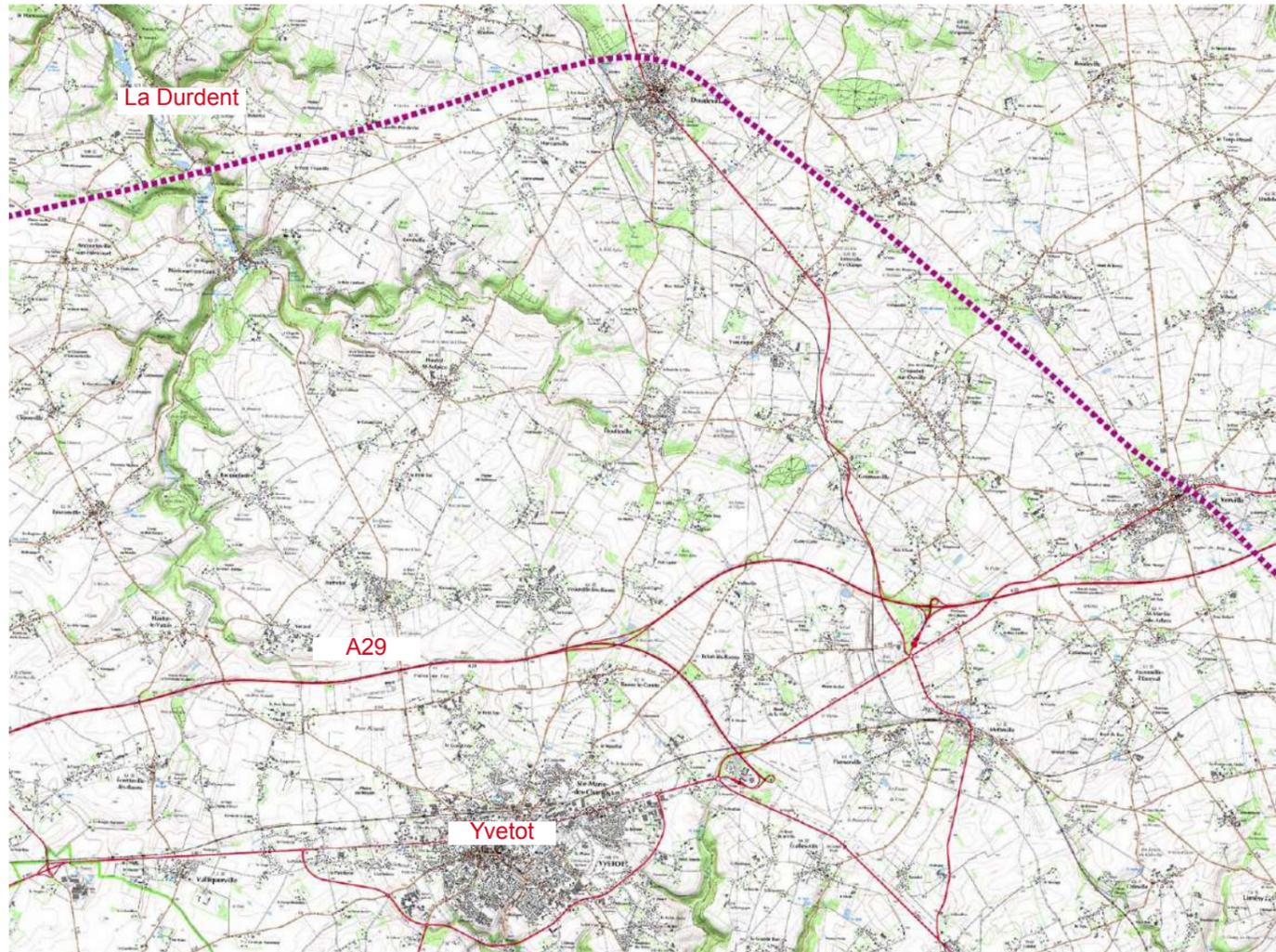
Le rebord de plateau, est lui entaillé par de nombreuses vallées (comme l'Austreberthe et le Rançon) aux coteaux boisés dans lesquels les perceptions sont plus étroites et fermées.



Carte dite «de Cassini», 18ème siècle. Source: Archives IGN.



Vallon affluent à la vallée de l'Austreberthe.



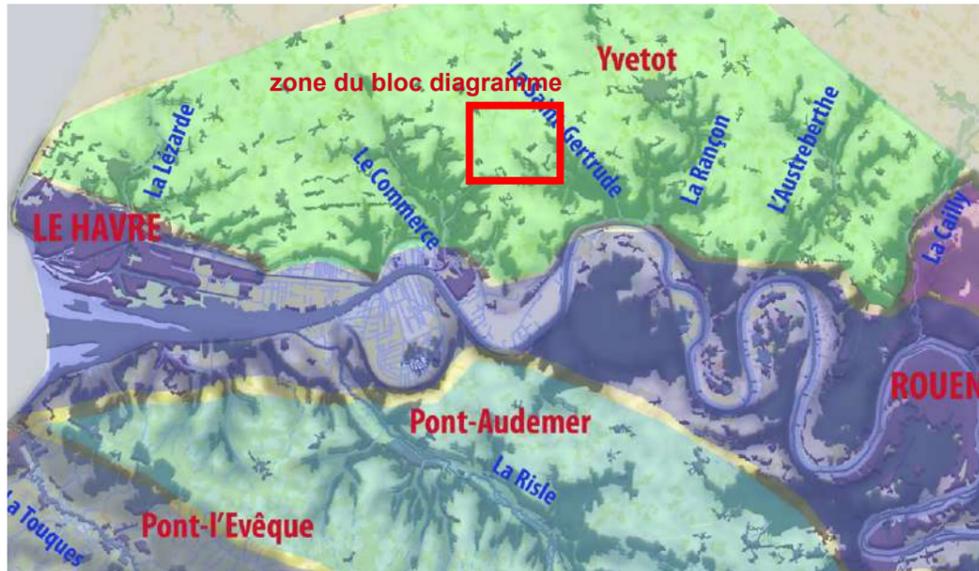
Carte IGN sur le plateau cauchois. Source: Scan 25 IGN.



Photo aérienne. Source: BD orthophotographie IGN.



Série de Clos-masure sur le plateau cauchois.



Bloc-diagramme représentatif du pays de Caux sur les communes de Bréauté et Beuzeville-la-Grenier.

Le relief est typique du pays de Caux (du moins la partie en plateau), un vaste plateau animé par les vallons des vallées adjacentes à la Seine.

L'urbanisation s'est faite le long d'anciennes voies romaines ou royales rectilignes.

La photo aérienne révèle la mosaïque des typologies de cultures agricoles.

Les toponymes suivants (en général pour le Pays de Caux et pas nécessairement sur ce bloc) sont liés aux mares (élément qui accompagne les clos-masures) et remontent parfois à la période celte et aux défrichements des 10<sup>ème</sup> et 11<sup>ème</sup> siècle:

(les terminaisons en -tuit ou -thuit signifiant «clairière défrichée»):

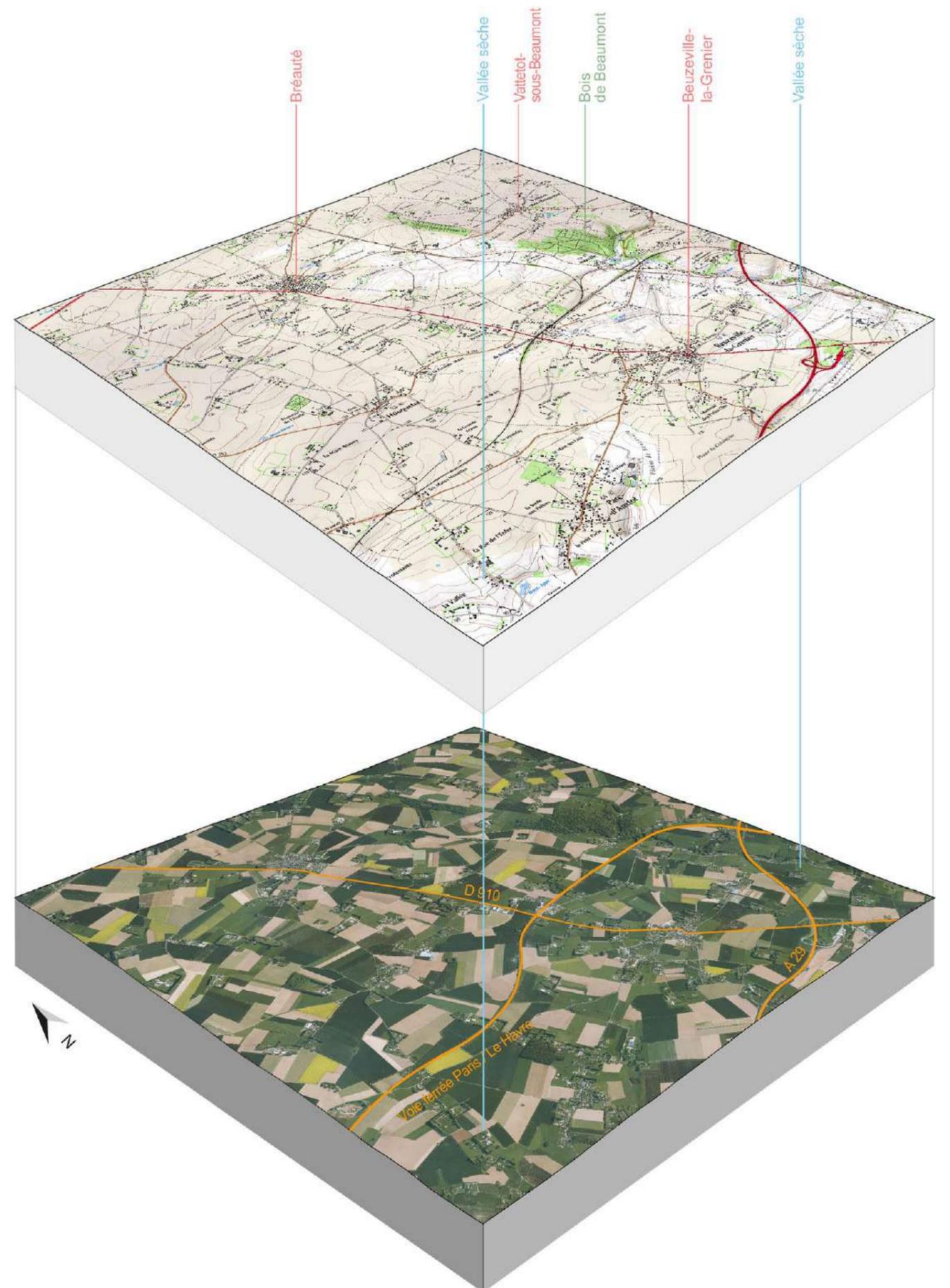
- Bracquetuit («l'essart aux fougères»)
- Lintuit («l'essart cultivé en lin»)
- Tournetuit («l'essart aux ronces»)
- Le Vautuit («l'essart humide»)

Il faut se représenter que plusieurs de ces parcelles sont des clos-masures: principe agricole et architecturale typique du pays de Caux.

Le choix de positionner ce bloc à cet endroit du territoire permet de saisir le passage d'infrastructures comme la voie ferrée Paris/Le Havre et l'autoroute A 29; leur passage au niveau du plateau se fait en «s'incrutant» dans le territoire, le franchissement des vallons se fait par ouvrages d'art (les Arcades de Mirville).



Arcades de la voie ferrée Paris / le Havre à Mirville.



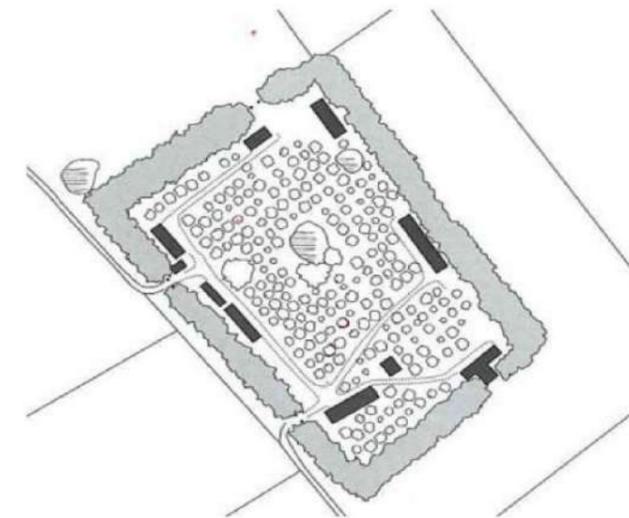


La silhouette caractéristique des clos-masures cauchois.

La singularité des paysages du plateau de Caux résulte de la forme très particulière du clos-masure qui associe l'arbre et le bâti. Il se présente sous la forme d'un clos délimité par un talus planté d'un ou deux alignements d'arbres de haut jet disposés en quinconce et très serré. A l'intérieur du clos se répartissent la maison d'habitation, les bâtiments agricoles, des pommiers haute-tige et plusieurs mares. Ces rideaux composés d'une ou plusieurs essences, sont constitués principalement de hêtres, chênes pédonculés, de frênes et d'ormes. Les arbres assuraient au 19ème siècle une fonction de production de bois, ils ont aussi un rôle de brise-vent et un rôle écologique (talus et arbres).

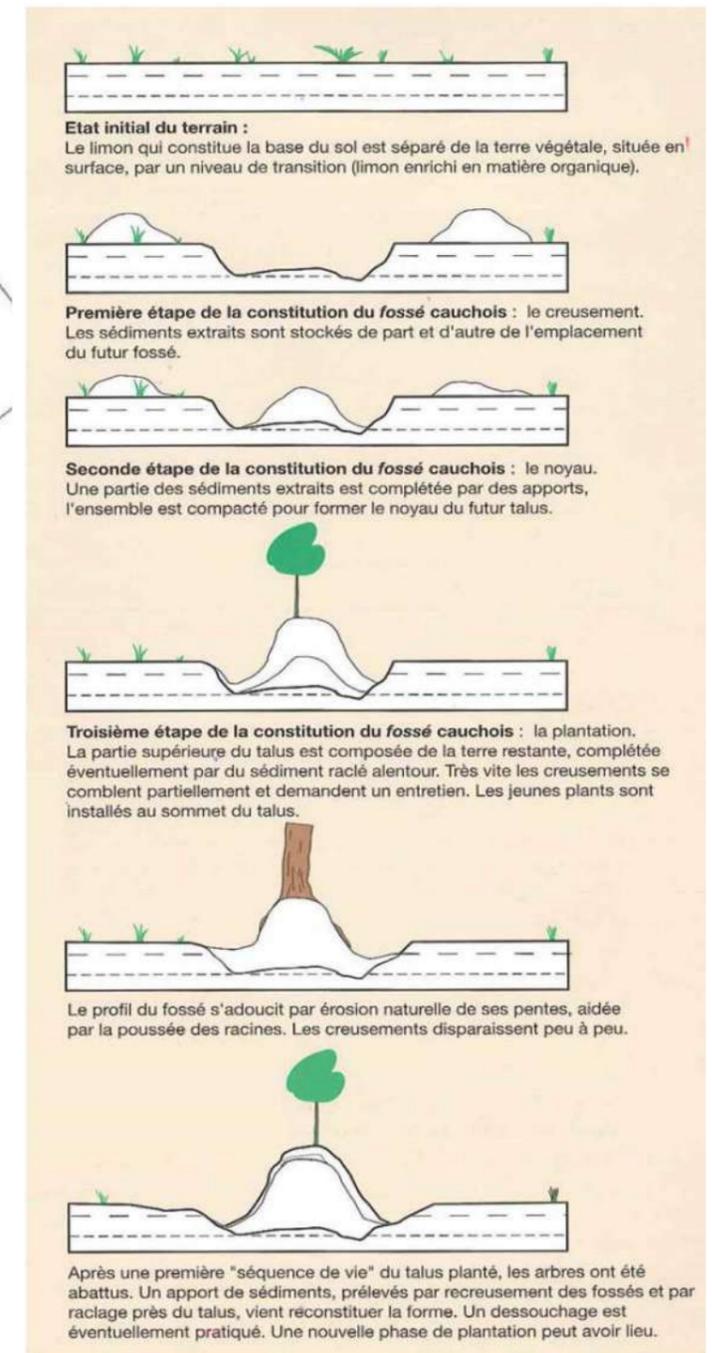


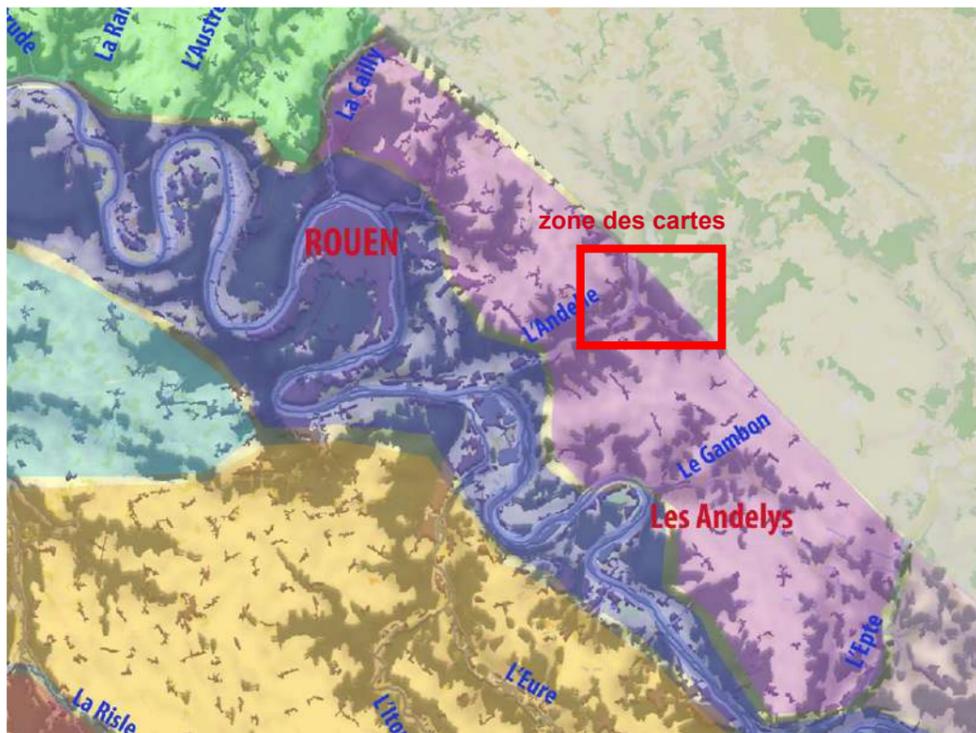
Les haies (ici des hêtres) qui entourent les clos-masures.



Exemple de clos-masure à Mesnil-Panneville. La forme est couramment un quadrilatère assez régulier et la taille est très variable (de quelques ares à des dizaines d'hectares).

Source des illustrations: Clos-masures et paysage cauchois (CAUE de Seine-Maritime, 2008)





## Pays du Vexin normand

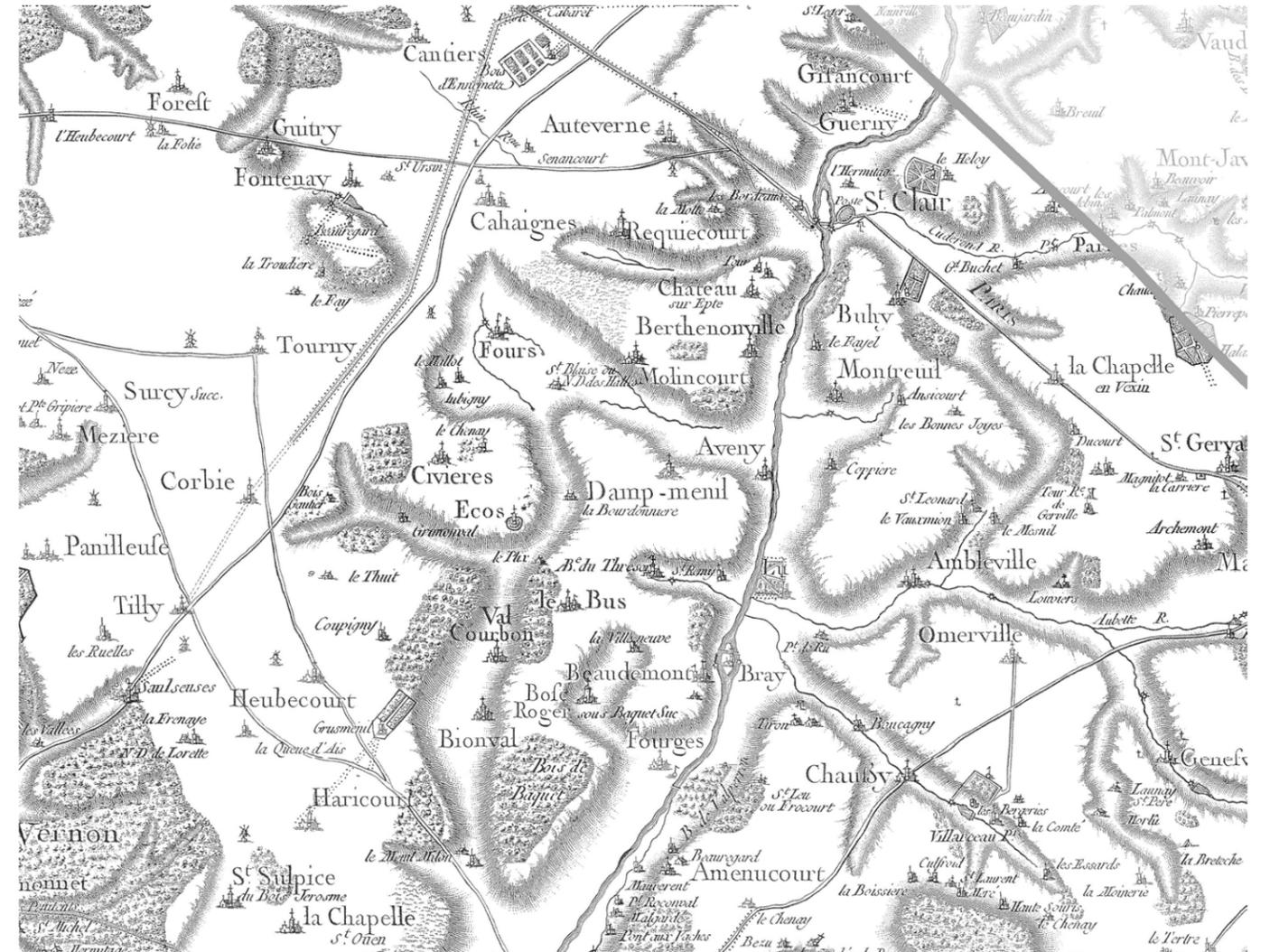
Le Vexin normand est délimité par le pays de Bray au nord (hors de la zone d'étude), le Vexin français à l'est et la vallée de la Seine au sud. Situé à l'extrémité est du département de l'Eure, il ressemble au Vexin français – situé en Ile-de-France –, dont il a été séparé administrativement par le traité de Saint-Clair-sur-Epte en 911 (acte de naissance de la Normandie).

Le Vexin offre un paysage ouvert avec des parcelles de cultures qui s'étendent à perte de vue sur un plateau d'une grande planéité, excepté aux abords des rivières, plus vallonnées et couvertes de bois qui ferment le paysage.

Le Vexin, en marge des vallées de la Seine et de l'Epte, développe des paysages plus vallonnés. La vallée de l'Epte qui prend sa source au cœur du pays de Bray dessine une profonde et longue entaille dans les plateaux cultivés et offre des paysages de coteaux dominant une large plaine humide. La vallée du Gambon de sa source à sa confluence avec la Seine aux Andelys creuse le plateau et se distingue par ses paysages plus intimes, plus boisés et plus habités.

L'habitat y est regroupé autour de grandes fermes carrées, en pierre, souvent fortifiées. Tout évoque, ici, les descriptions faites par les archéologues du domaines rural gallo-romain : une grande propriété – ferme ou château – entourée des bâtiments de la communauté paysanne, un territoire agricole partagé en zones concentriques et délimité par un bosquet et un chemin périphérique. De prime abord, le paysage du Vexin peut donner l'impression d'avoir été bouleversé par une des formes d'agriculture les plus productivistes. En réalité, il n'en est rien, et sa permanence est remarquable.

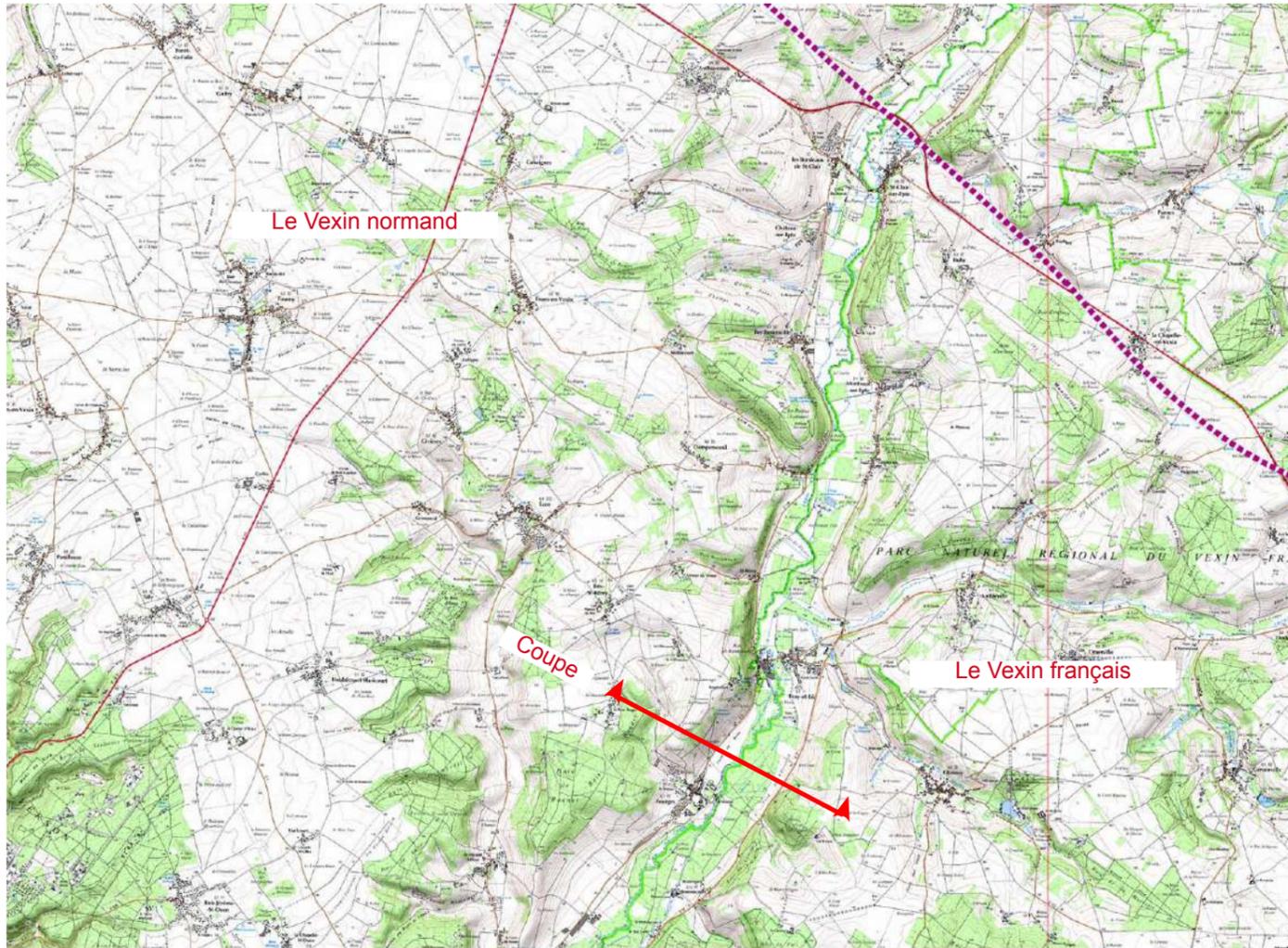
Source: ARHEN.



Carte dite «de Cassini», 18ème siècle. Source: Archives IGN.



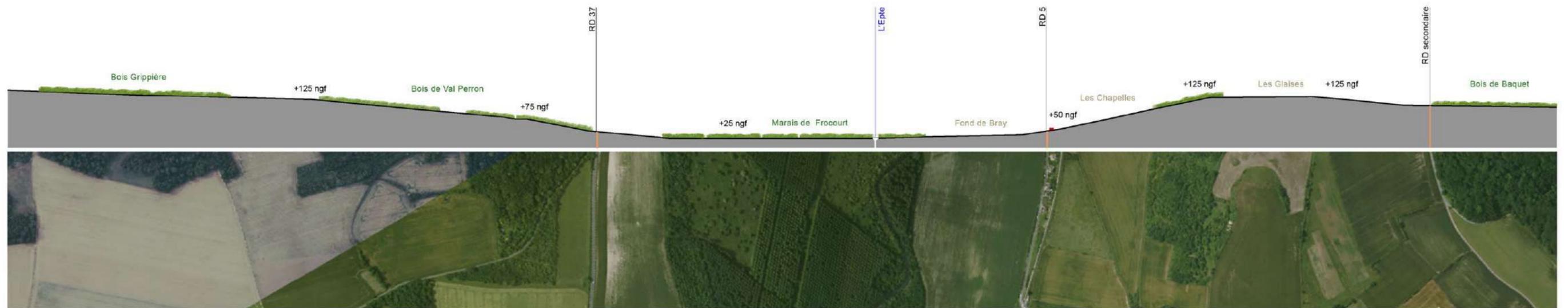
Paysage représentatif du Vexin normand au niveau de Tourny. Les ondulations du relief indiquent le basculement vers la vallée de la Seine.



Carte IGN sur la vallée de l'Epte et ses affluents. Source: Scan 25 IGN.



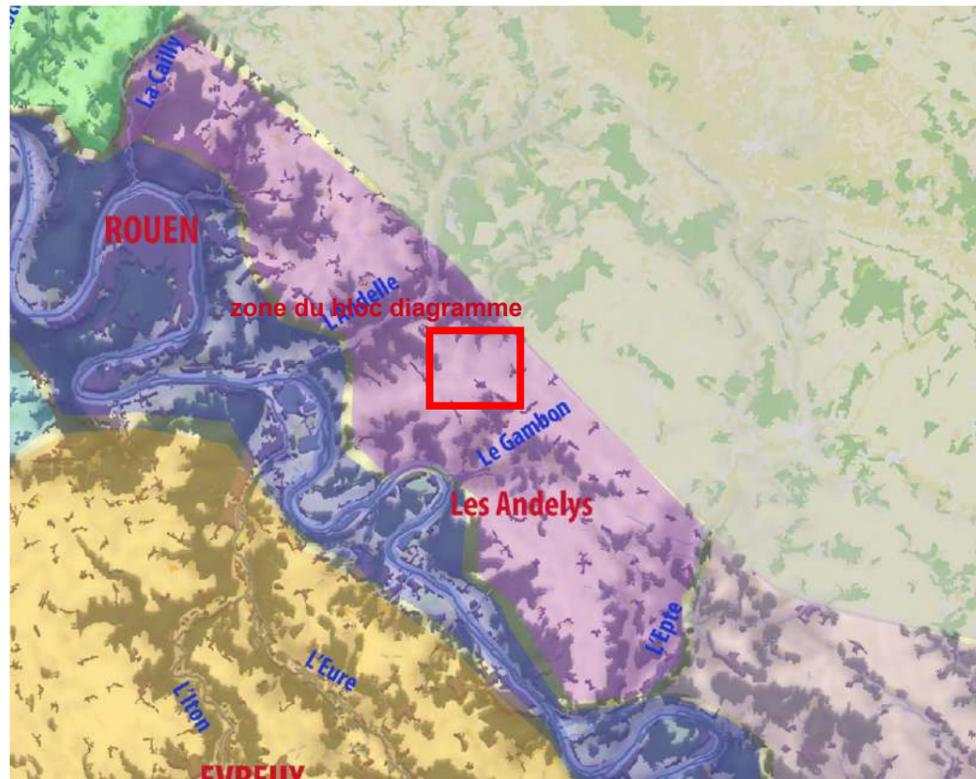
Photo aérienne. Source: BD orthophotographie IGN.



La vallée de l'Epte est, ici, assez vaste (environ 1000 m de coteau à coteau), à fond et à coteaux boisés. Elle est la frontière historique entre le Vexin normand et le Vexin français.



Coupe sur la vallée de l'Epte entre Bray-et-Lô et Fourges (échelle d'origine 1/5000)

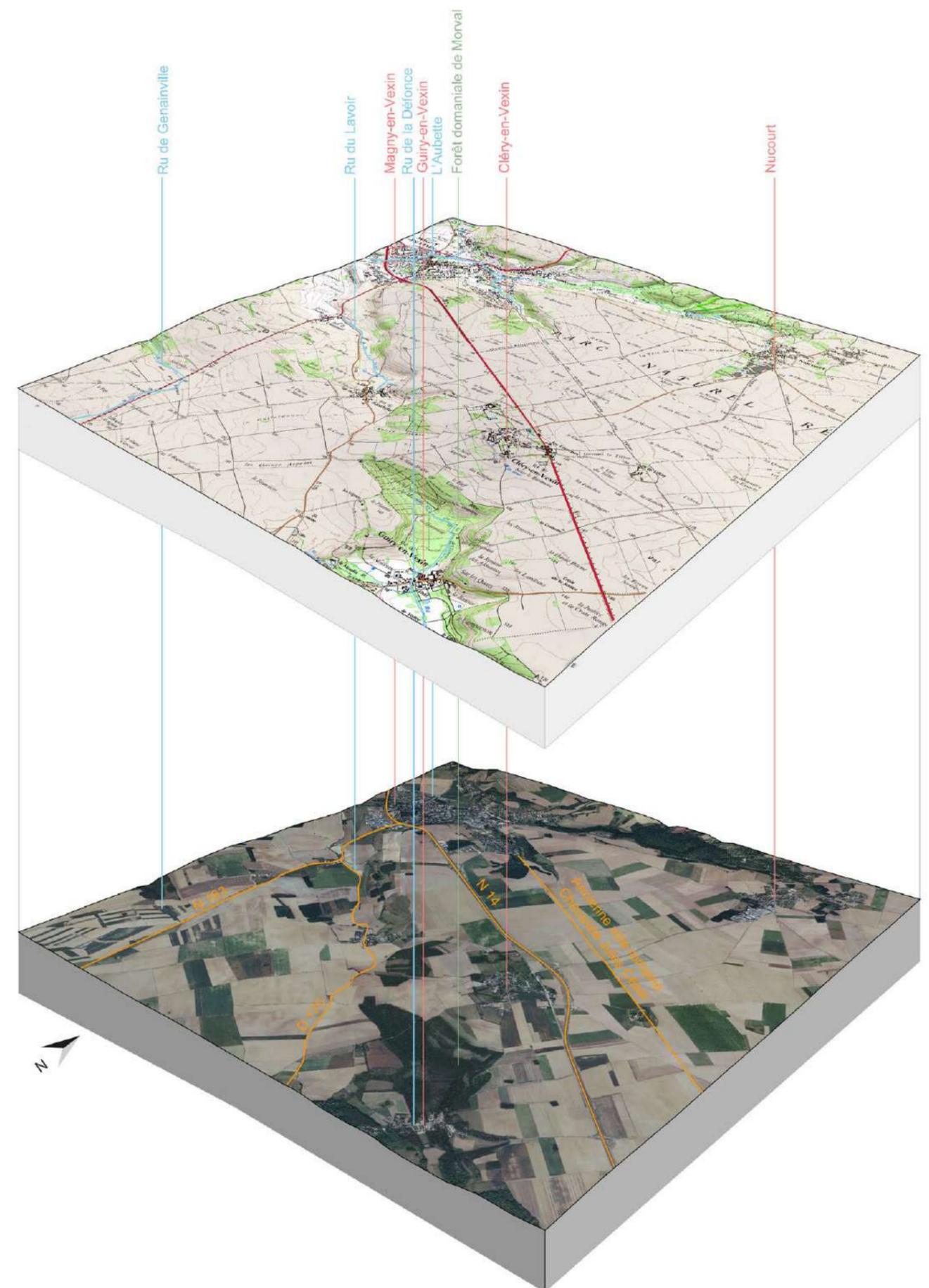


Bloc-diagramme représentatif du Vexin normand sur les communes de Fontenay et Forêt-la-Folie.

Ce bloc donne un exemple du relief typique du Vexin normand: un vaste plateau animés par les ondulations des vallons adjacents aux rivières se jetant dans la Seine (sur le bloc, il s'agit de la vallée des Livières). La photo aérienne révèle la mosaïque dessinée par les vastes surfaces agricoles dans lesquelles se retrouvent parfois de grandes fermes fortifiées. L'urbanisation s'est faite le long des axes routiers (vestiges des tracés historiques romains ou autres) rectilignes et s'affranchissant du relief. Les boisements de Saint-Clair et Fontenay marquent les vallonnements qui ondulent ce plateau.

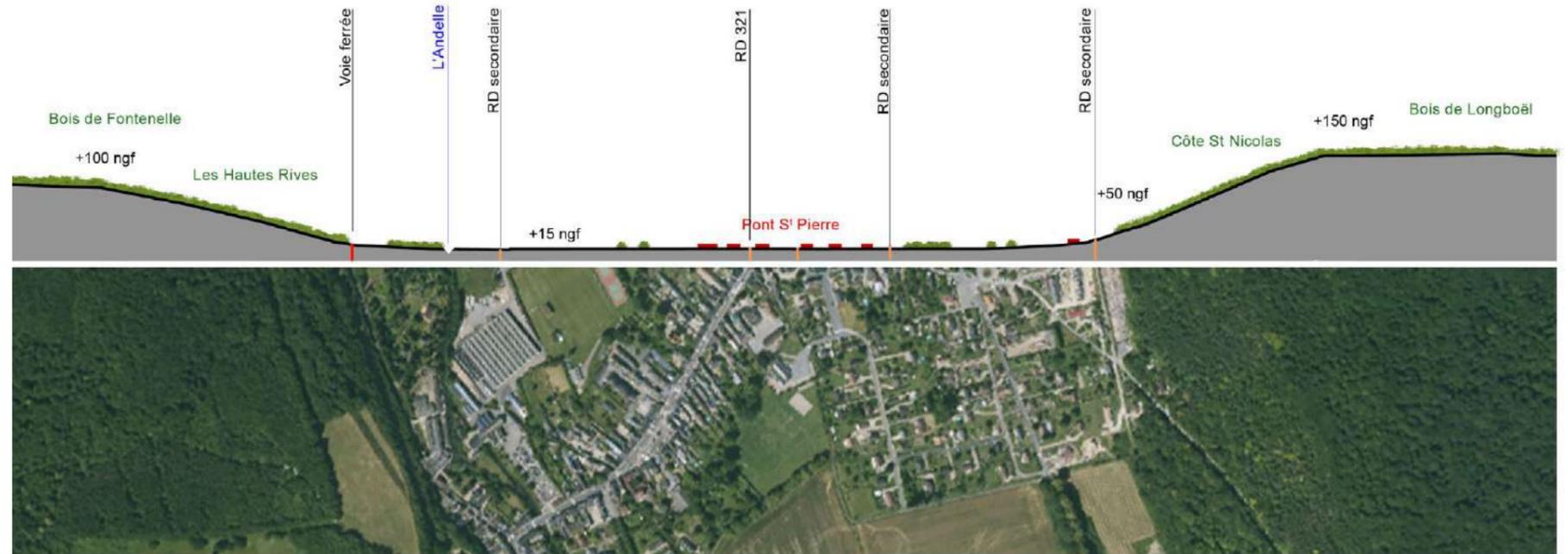


La vaste campagne agricole du Vexin normand est animée par les frondaisons des boisements de vallons et les villages lointains.





Le rebord du plateau boisé et la vaste étendue agricole du fond de vallée de l'Andelle.

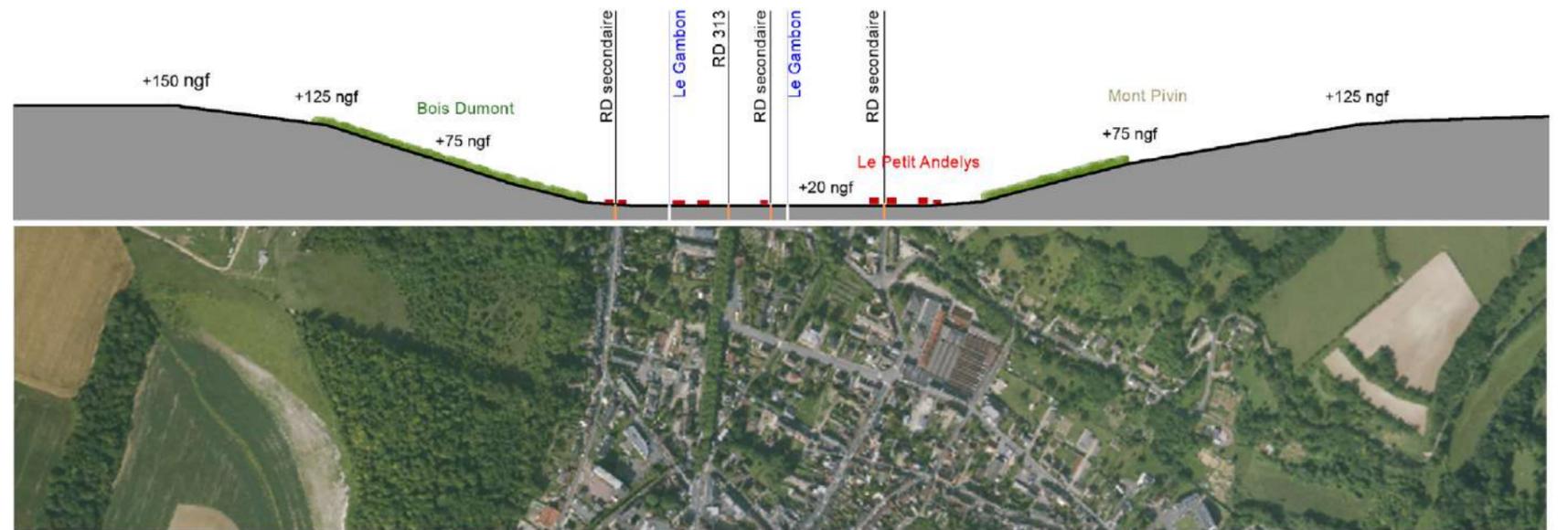


La vallée de l'Andelle, ici, assez vaste (environ 1000 m de coteau à coteau), à fond plat agricole et urbanisé, les coteaux relativement abrupts sont boisés.

Coupe sur la vallée de l'Andelle au niveau de Pont Saint Pierre (échelle d'origine 1/5000)



La confluence de la vallée du Gambon avec la Seine se fait aux Andelys. Source: François Lavergne.



La vallée du Gambon, ici, assez vaste (environ 800 m de coteau à coteau), à fond plat agricole et urbanisé, les coteaux relativement abrupts sont boisés.

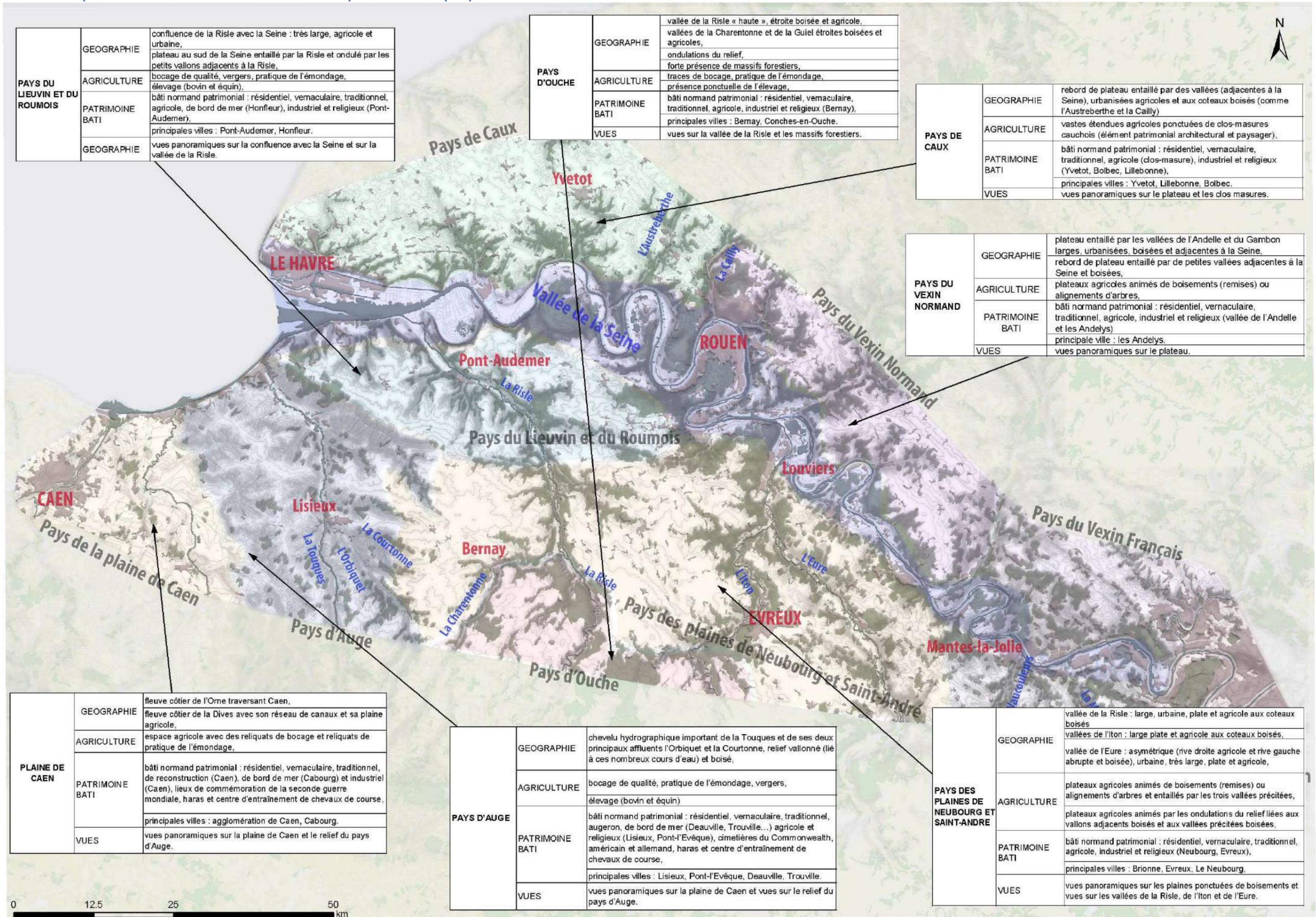
Coupe sur la vallée du Gambon aux Andelys (échelle d'origine 1/5000)

## 2.3b Tableau de synthèse des sensibilités pour les pays de Normandie

PAYS	PRINCIPALES SENSIBILITES LIEES AU PAYSAGE		QUELQUES SITES DU PATRIMOINE PROTEGES REGLEMENTAIREMENT ET/OU REMARQUABLES (Hors Monuments Historiques)	QUELQUES LIEUX TOURISTIQUES (dont certains sont protégés réglementairement et/ou inventoriés)	
PLAINE DE CAEN	GEOGRAPHIE	fleuve côtier de l'Orne traversant Caen, fleuve côtier de la Dives avec son réseau de canaux et sa plaine agricole,	Sites classés : plusieurs sites à Caen et aux alentours. Sites inscrits : plusieurs sites à Caen et aux alentours.  Sites classés : Falaises des vaches noires. ZPPAUP : Villers-sur-Mer, Trouville-sur-Mer, Cabourg, Pont-l'Évêque. Sites inscrits : Le pays d'Auge, ensemble de la commune de Beauvion-en-Auge, la Côte de Grâce.  Sites classés : La vallée de la Risle, l'entrée de l'Abbatiale du Bec-Hellouin, la vallée de l'Authou. Sites inscrits : la vallée du Bec. ZPPAUP de Pont-Audemer.	-Musée de Normandie et des Beaux Arts. -Mémorial de Caen. -Colline des oiseaux de Caen. -Jardin de plantes de Caen. -Festyland. -Musée de la Batterie. -Musée du mur de l'Atlantique. -Mémorial Pegasus. -Châteaux, manoirs, bâtiments religieux et demeures d'exception en plaine de Caen. -Parcs et jardins d'exception en plaine de Caen. -Forêt du Val-Richer et le Bois de Bayeux. -Vallées affluentes à la Dives : la Dorette, Ruisseau de Montreuil. -Ville de bord de mer (comme Cabourg). -Plages du débarquement.	
	AGRICULTURE	espace agricole avec des reliquats de bocage et reliquats de pratique de l'émondage,			
	PATRIMOINE BATI	bâti normand patrimonial : résidentiel, vernaculaire, traditionnel, de reconstruction (Caen), de bord de mer (Cabourg) et industriel (Caen), lieux de commémoration de la seconde guerre mondiale, haras et centre d'entraînement de chevaux de course, principales villes : agglomération de Caen, Cabourg.			
	VUES	vues panoramiques sur la plaine de Caen et le relief du pays d'Auge.			
	GEOGRAPHIE	cheveu hydrographique important de la Touques et de ses deux principaux affluents l'Orne et la Couronne, relief vallonné (lié à ces nombreux cours d'eau) et boisé,			
PAYS D'AUGE	AGRICULTURE	bocage de qualité, pratique de l'émondage, vergers, élevage (bovin et équin)	Sites classés : Falaises des vaches noires. ZPPAUP : Villers-sur-Mer, Trouville-sur-Mer, Cabourg, Pont-l'Évêque. Sites inscrits : Le pays d'Auge, ensemble de la commune de Beauvion-en-Auge, la Côte de Grâce.	-Parc animalier du Cerza. -Distillerie Busnel. -Lisieux : ville sanctuaire (pèlerinage de Sainte-Thérèse) avec la chapelle du Carme de Lisieux, la Cathédrale et la Basilique de Lisieux. -Centre aquatique de Lisieux. -Cimetière du Commonwealth, américain et allemand (comme Saint-Désir-Lisieux, Commonwealth War Cemetery). -Châteaux, manoirs, bâtiments religieux et demeures d'exception en pays d'Auge. -Parcs et jardins d'exception en pays d'Auge. -Vallées des ruisseaux affluents à la Touques : Mesnil-Eudes, Mesnil-Simon, l'Agot. -Villes du bord de mer dont Deauville et Trouville.	
	PATRIMOINE BATI	bâti normand patrimonial : résidentiel, vernaculaire, traditionnel, auvergnon, de bord de mer (Deauville, Trouville...) agricole et religieux (Lisieux, Pont-l'Évêque), cimetières du Commonwealth, américain et allemand, haras et centre d'entraînement de chevaux de course, principales villes : Lisieux, Pont-l'Évêque, Deauville, Trouville.			
	VUES	vues panoramiques sur la plaine de Caen et vues sur le relief du pays d'Auge.			
	GEOGRAPHIE	confluence de la Risle avec la Seine : très large, agricole et urbaine, plateau au sud de la Seine entaillé par la Risle et ondulé par les petits vallons adjacents à la Risle,			-Honfleur : ville d'art et d'histoire. -Châteaux, manoirs, bâtiments religieux et demeures d'exception en pays du Lieuvin et du Roumois. -Parcs et jardins d'exception en pays du Lieuvin et du Roumois. -Basse vallée de la Risle et Risle maritime.
	AGRICULTURE	bocage de qualité, vergers, pratique de l'émondage, élevage (bovin et équin),			
PATRIMOINE BATI	bâti normand patrimonial : résidentiel, vernaculaire, traditionnel, agricole, de bord de mer (Honfleur), industriel et religieux (Pont-Audemer), principales villes : Pont-Audemer, Honfleur.				
PAYS DU LIEUVIN ET DU ROUMOIS	GEOGRAPHIE	vues panoramiques sur la confluence avec la Seine et sur la vallée de la Risle, vallée de la Risle : large, urbaine, plate et agricole aux coteaux boisés vallées de l'Ilon : large plate et agricole aux coteaux boisés vallée de l'Eure : asymétrique (rive droite agricole et rive gauche abrupte et boisée), urbaine, très large, plate et agricole, plateaux agricoles animés de boisements (remises) ou alignements d'arbres et entaillés par les trois vallées précitées, plateaux agricoles animés par les ondulations du relief liés aux vallons adjacents boisés et aux vallées précitées boisées, bâti normand patrimonial : résidentiel, vernaculaire, traditionnel, agricole, industriel et religieux (Neubourg, Evreux), principales villes : Brionne, Evreux, Le Neubourg.	Sites classés : La vallée de la Risle, l'entrée de l'Abbatiale du Bec-Hellouin, la vallée de l'Authou. Sites inscrits : la vallée du Bec. ZPPAUP de Pont-Audemer.	-Domaine d'Harcourt. -Château du Champ de Bataille (le Neubourg). -Musée municipal d'Evreux. -Site archéologique de Gisorsum (le Vieil-Evreux). -Chemin de fer de la vallée de l'Eure. -Châteaux, manoirs, bâtiments religieux et demeures d'exception en pays des plaines de l'Eure. -Parcs et jardins d'exception en pays des plaines de l'Eure. -Forêt communale d'Evreux, Bois de Morsent, le bois Saint-Michel -Vallées adjacentes à l'Eure : la vallée trempée, le Morand, le Gambout, le Roquet, la côte de Galivet, la côte Saint-Sauveur	
	AGRICULTURE	vues panoramiques sur la plaine de Caen et vues sur le relief du pays d'Auge.			
	GEOGRAPHIE	confluence de la Risle avec la Seine : très large, agricole et urbaine, plateau au sud de la Seine entaillé par la Risle et ondulé par les petits vallons adjacents à la Risle,			
	AGRICULTURE	bocage de qualité, vergers, pratique de l'émondage, élevage (bovin et équin),			
	PATRIMOINE BATI	bâti normand patrimonial : résidentiel, vernaculaire, traditionnel, agricole, de bord de mer (Honfleur), industriel et religieux (Pont-Audemer), principales villes : Pont-Audemer, Honfleur.			

PAYS	PRINCIPALES SENSIBILITES LIEES AU PAYSAGE		QUELQUES SITES DU PATRIMOINE PROTEGES REGLEMENTAIREMENT ET/OU REMARQUABLES (Hors Monuments Historiques)	QUELQUES LIEUX TOURISTIQUES (dont certains sont protégés réglementairement et/ou inventoriés)
PAYS D'OUCHE	GEOGRAPHIE	vallée de la Risle « haute », étroite boisée et agricole, vallées de la Charentonne et de la Guieil étroites boisées et agricoles, ondulations du relief, forte présence de massifs forestiers,	Site inscrit : la vallée de la Charentonne et du Guieil.	-Châteaux, manoirs et demeures d'exception en pays d'Ouche. -Parcs et jardins d'exception en pays d'Ouche.
	AGRICULTURE	traces de bocage, pratique de l'émondage, présence ponctuelle de l'élevage,		
	PATRIMOINE BATI	bâti normand patrimonial : résidentiel, vernaculaire, traditionnel, agricole, industriel et religieux (Bernay), principales villes : Bernay, Conches-en-Ouche.		
	VUES	vues sur la vallée de la Risle et les massifs forestiers.		
	GEOGRAPHIE	rebord de plateau entaillé par des vallées (adjacentes à la Seine), urbanisées agricoles et aux coteaux boisés (comme l'Austreberthe et la Caillly)		
AGRICULTURE	vastes étendues agricoles ponctuées de clos-masures cauchiols (élément patrimonial architectural et paysager),			
PATRIMOINE BATI	bâti normand patrimonial : résidentiel, vernaculaire, traditionnel, agricole (clos-masure), industriel et religieux (Yvetot, Bobec, Lillebonne), principales villes : Yvetot, Lillebonne, Bobec.			
PAYS DE CAUX	VUES	vues panoramiques sur le plateau et les clos masures.	Site classé : la Vallée de la Cuesne à Croix-mare, Ecalles-Alix, la Falaise de Mont-de-l'If. ZPPAUP de Lillebonne.	-Châteaux, manoirs, bâtiments religieux et demeures d'exception en pays de Caux. -Parcs et jardins d'exception en pays de Caux.
	GEOGRAPHIE	rebord de plateau entaillé par les vallées de l'Andelle et du Gambon larges, urbanisées, boisées et adjacentes à la Seine,		
	AGRICULTURE	plateaux agricoles animés de boisements (remises) ou alignements d'arbres, bâti normand patrimonial : résidentiel, vernaculaire, traditionnel, agricole, industriel et religieux (vallée de l'Andelle et les Andelys)		
	PATRIMOINE BATI	principale ville : les Andelys.		
	VUES	vues panoramiques sur le plateau.		
PAYS DU VEXIN NORMAND	GEOGRAPHIE	rebord de plateau entaillé par de petites vallées adjacentes à la Seine et boisées, plateaux agricoles animés de boisements (remises) ou alignements d'arbres,	Sites classés : plusieurs sites aux Andelys et aux alentours. Sites inscrits : plusieurs sites aux Andelys et aux alentours, les falaises de l'Andelle et de la Seine.	-Château-Gaillard (Les Andelys). -Châteaux, manoirs, bâtiments religieux et demeures d'exception en pays du Vexin normand. -Parcs et jardins d'exception en pays du Vexin normand.
	AGRICULTURE	plateaux agricoles animés de boisements (remises) ou alignements d'arbres, bâti normand patrimonial : résidentiel, vernaculaire, traditionnel, agricole, industriel et religieux (vallée de l'Andelle et les Andelys)		
	PATRIMOINE BATI	principale ville : les Andelys.		
	VUES	vues panoramiques sur le plateau.		
	GEOGRAPHIE	rebord de plateau entaillé par de petites vallées adjacentes à la Seine et boisées, plateaux agricoles animés de boisements (remises) ou alignements d'arbres,		

# Carte de synthèse des sensibilités pour les pays de Normandie





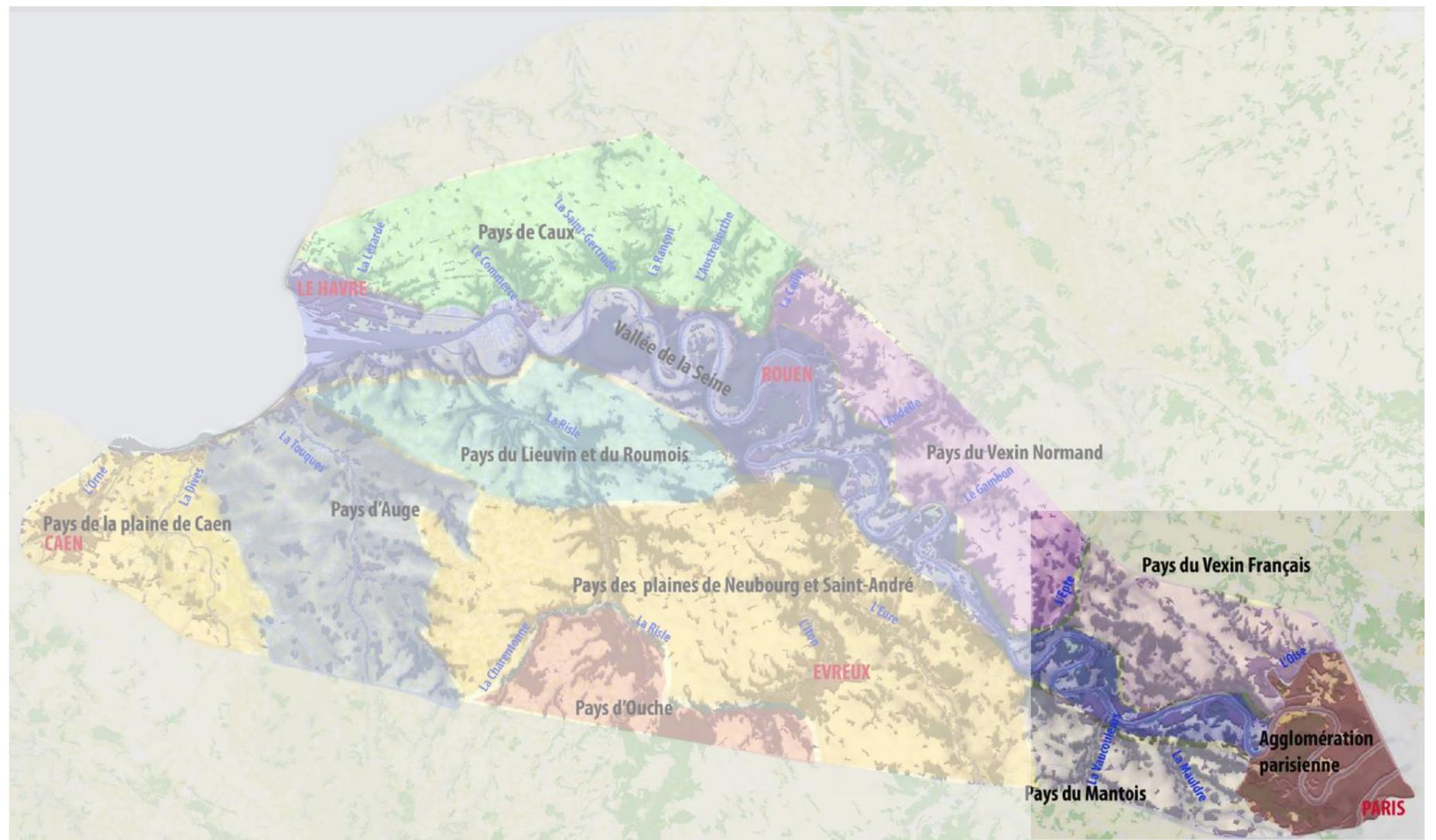
## 2.4 Les pays d'Ile-de-France

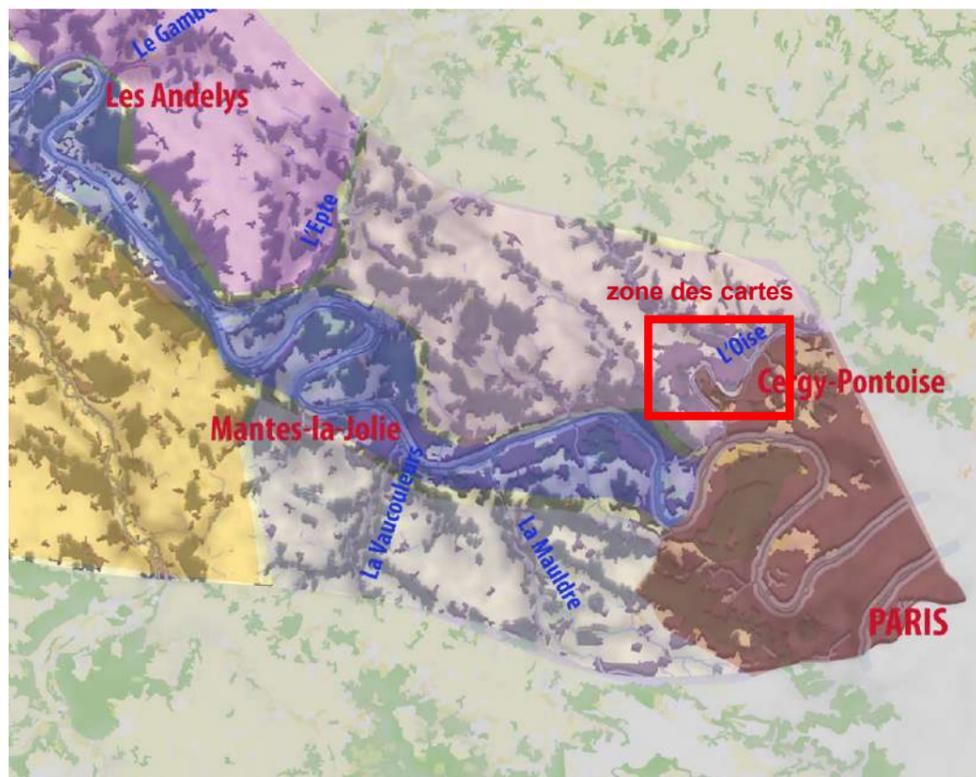
Ligne Nouvelle Paris-Normandie  
Pays du Vexin français

Ligne Nouvelle Paris-Normandie  
Pays du Mantois

Ligne Nouvelle Paris-Normandie  
Agglomération de Paris

Carte du découpage par pays de la zone d'étude.





## Pays du Vexin français

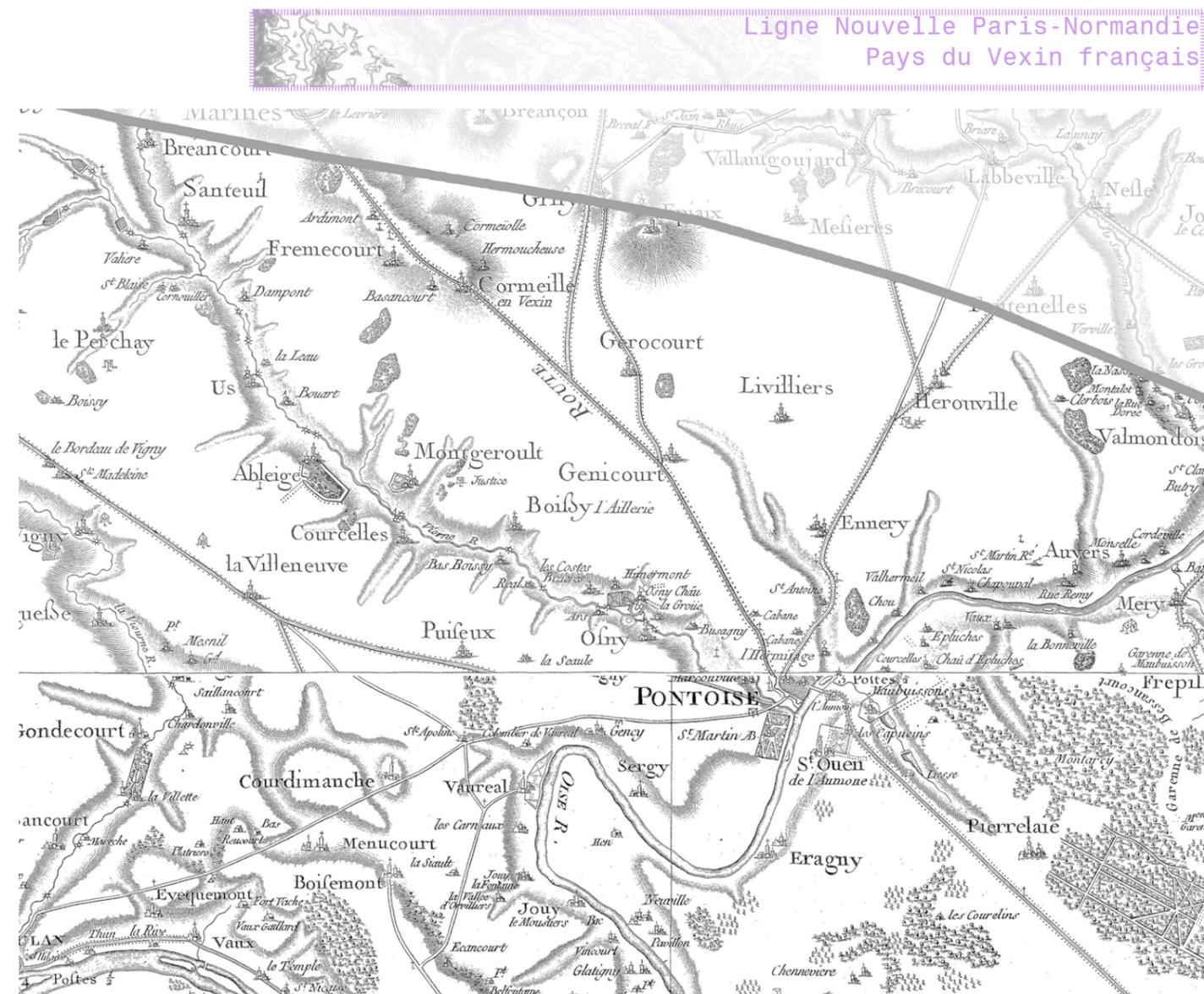
Ce pays est dans le prolongement du Vexin normand. La vallée de l'Epte forme la limite entre ces deux pays. Leur ressemblance est très proche et la distinction qui en est faite tient de l'histoire plus que du paysage.

Le pays de Vexin est constitué d'un ensemble de vastes plateaux, des buttes et vallées. Les vallées de l'Aubette de Magny et celle de la Viosne constituent des entités géographiques à ce vaste plateau mais contrairement aux vallées qui sillonnent le plateau du Vexin Normand, elles sont orientées nord-ouest/sud-est, et ne vont pas toutes se jeter dans le Seine mais plutôt dans l'Oise. Elles fond échos aux buttes témoins du socle géologique et à ses plissements. C'est cette géographie orientée nord-ouest/sud-est qui facilite l'insertion des grandes infrastructures. Le paysage de grande culture s'arrête brutalement à l'est, sans articulation avec les limites de Cergy marquées par les lignes à haute tension.

La vallée de l'Oise et l'agglomération de la ville nouvelle de Cergy-Pontoise constitue la limite avec l'entité de l'agglomération parisienne.

Le parc naturel régional du Vexin français recouvre intégralement les limites du pays et va même au-delà.

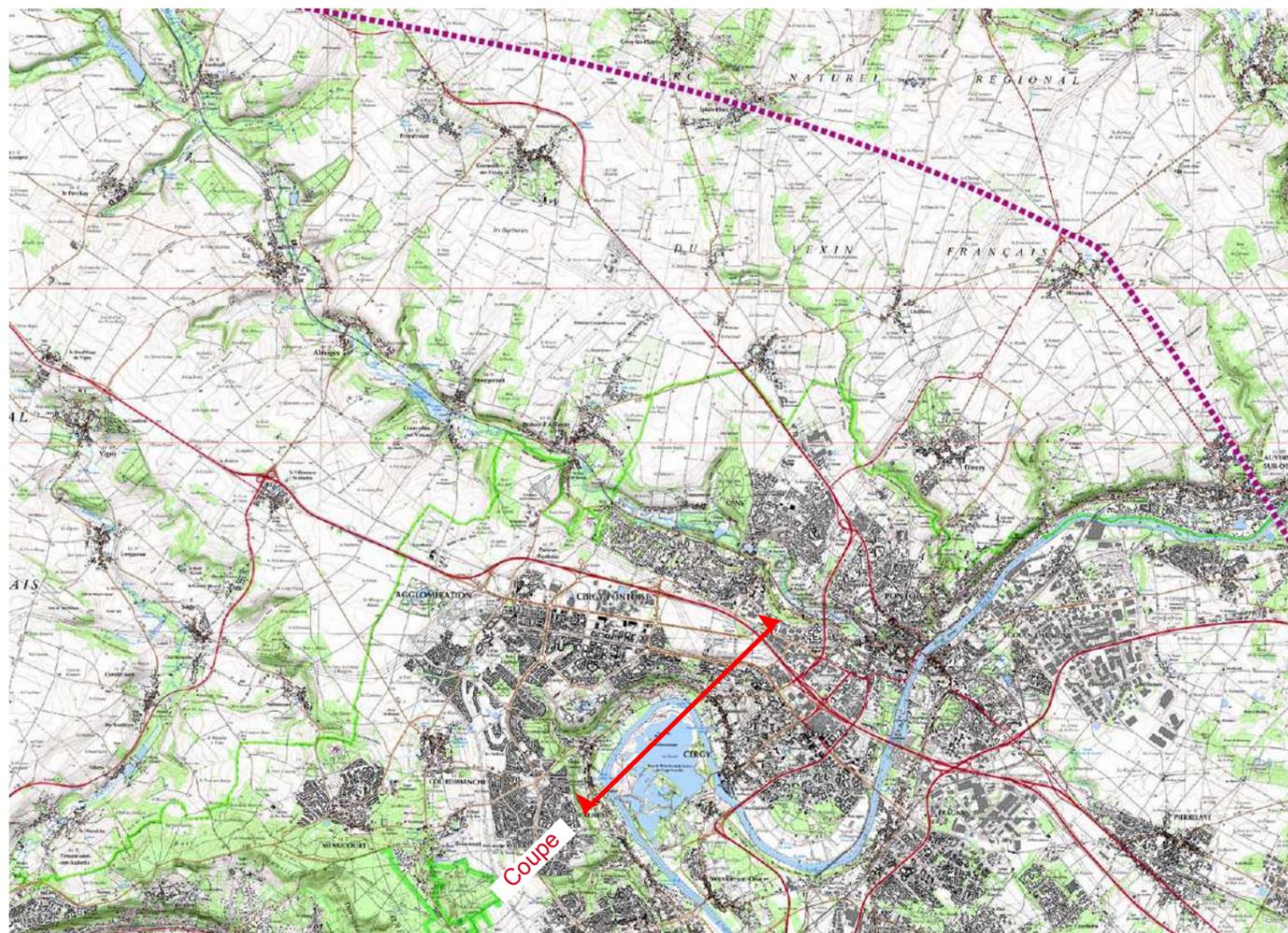
La proximité de la ville nouvelle de Cergy-Pontoise et des grandes infrastructures liées au développement francilien est très tranchée avec le Vexin français: peut être est ce dû au parc naturel régional du Vexin français qui recouvre une grande partie des communes historiques de ce territoire et qui semble avoir «arrêté le temps» et l'évolution de ce paysage.



Carte dite «de Cassini», 18ème siècle. Source: Archives IGN.



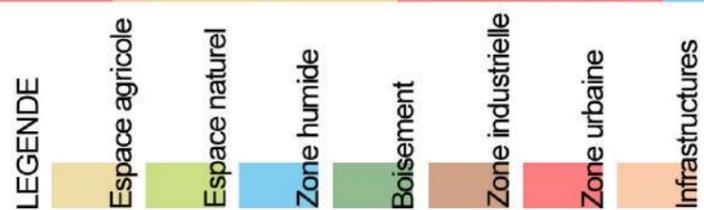
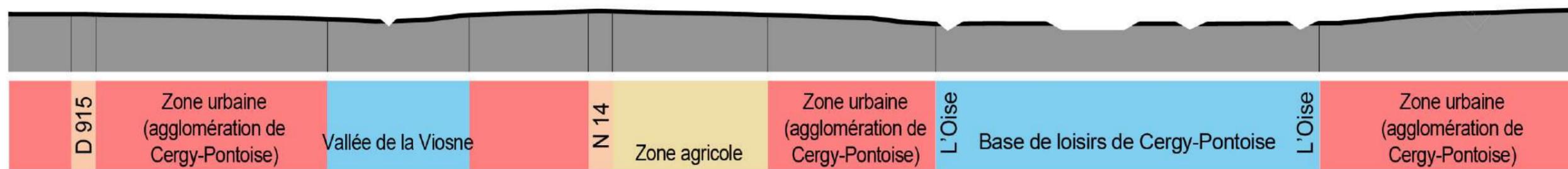
La vallée de l'Epte au niveau de Gagny, on distingue le rebord du plateau du Vexin normand en face, la photo est prise depuis le plateau du Vexin français.



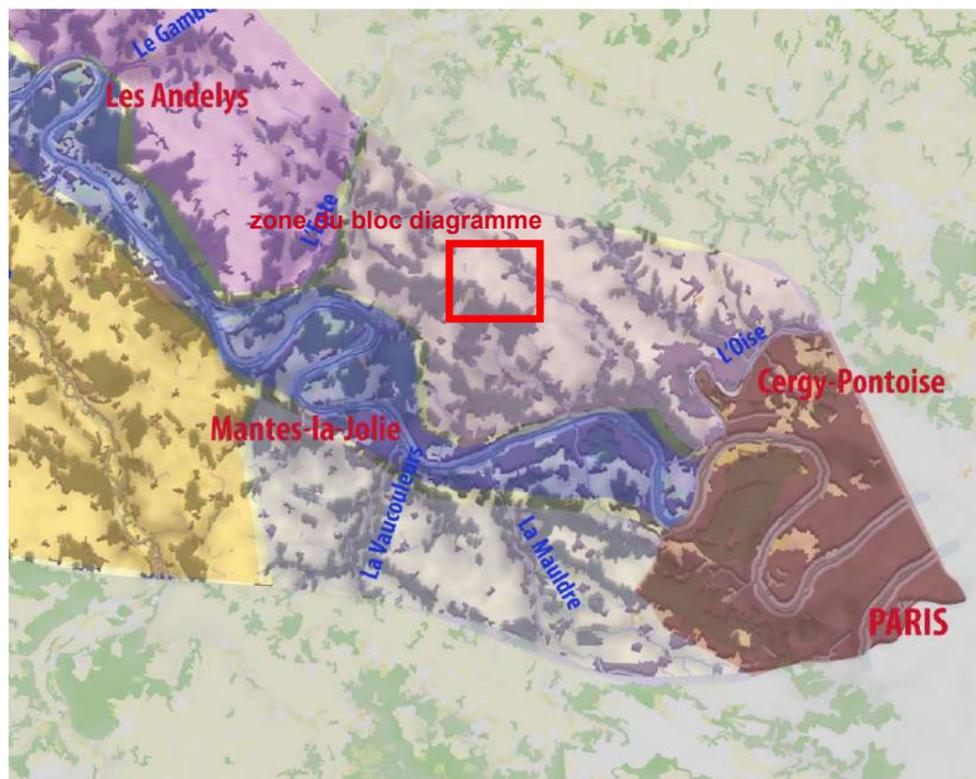
Carte IGN sur la vallée de l'Oise et ses affluents. Source: Scan 25 IGN.



Photo aérienne. Source: BD orthophotographie IGN.



Coupe sur l'Oise et la Viosne (échelle d'origine 1/25000)



Bloc-diagramme représentatif du Vexin français sur la commune de Magny-en-Vexin

La toponymie des villages traduit l'appartenance à ce pays «historique»: Cléry-en-Vexin, Guiry-en-Vexin.  
 Bien que ce paysage se confonde avec le Vexin normand, le vallonnement lié à l'orientation des vallées (sur ce bloc elles sont affluentes à l'Oise) modifie l'aspect du paysage. Les buttes témoins du socle géologique contribuent à donner un aspect plus ondulé au paysage et sont dans le cas présent le support d'anciennes infrastructures (RN 14 et voie romaine).  
 L'ex- route nationale 14 et la voie romaine (appelée chaussée Jules César), sont toutes les deux positionnées sur les hauteurs du plateau. Elles longent les vallons du Ru du Lavoir et de la Défonce.

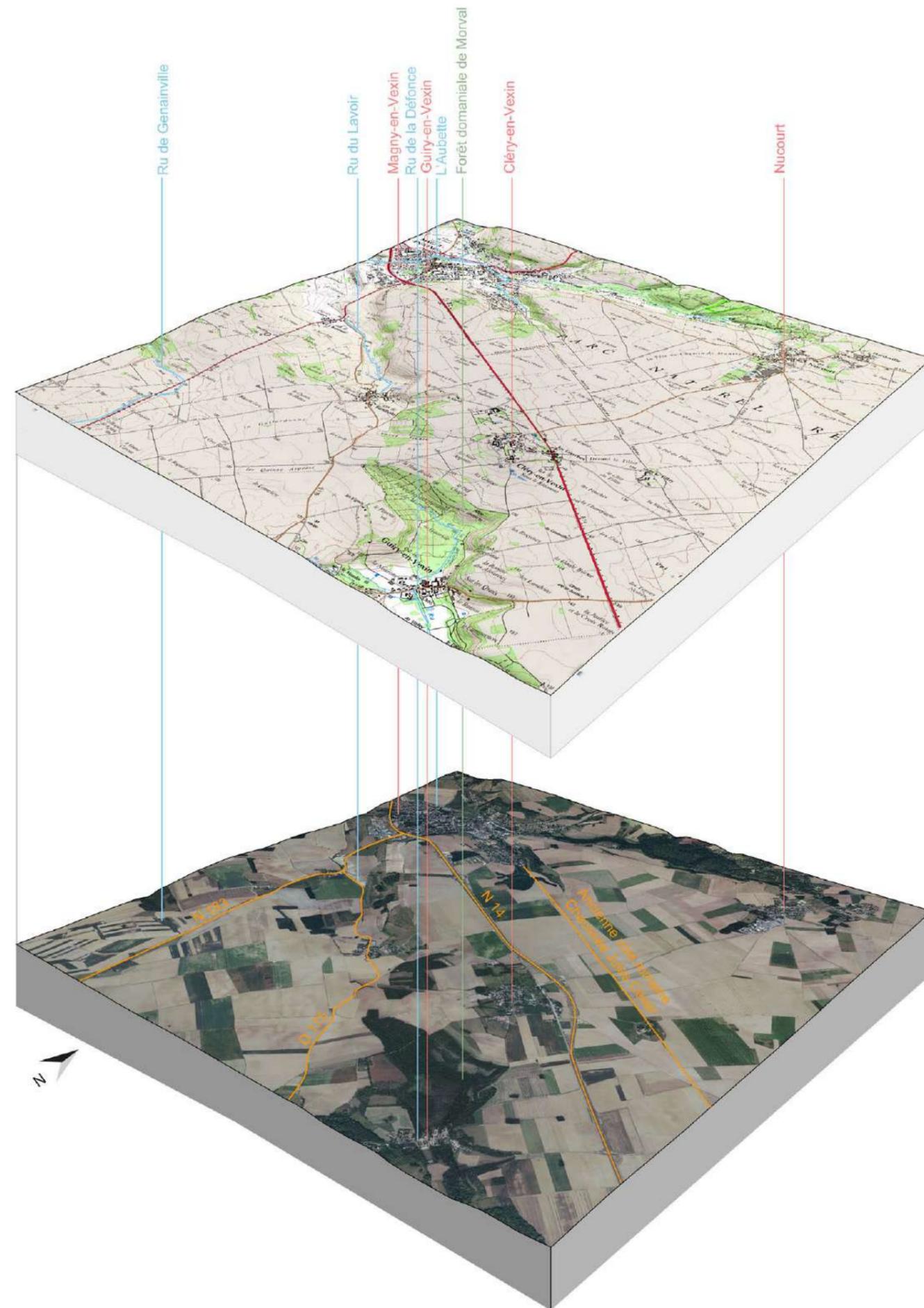




Photo de la butte de Cormeilles-en-Vexin. Source: Atelier 15.



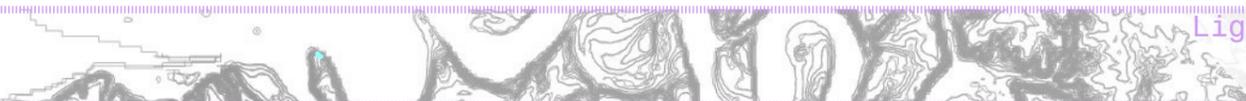
Boisement sur le plateau depuis l'ex-RN14.



Photo des buttes de Tillay et Cléry-en-Vexin. Source: Atelier 15.



Vallon de l'Aubette. Source: Atelier 15.





## Pays du Mantois

Le pays du Mantois est situé au sud de la vallée de la Seine et à l'ouest de l'agglomération parisienne, il est sur le département des Yvelines.

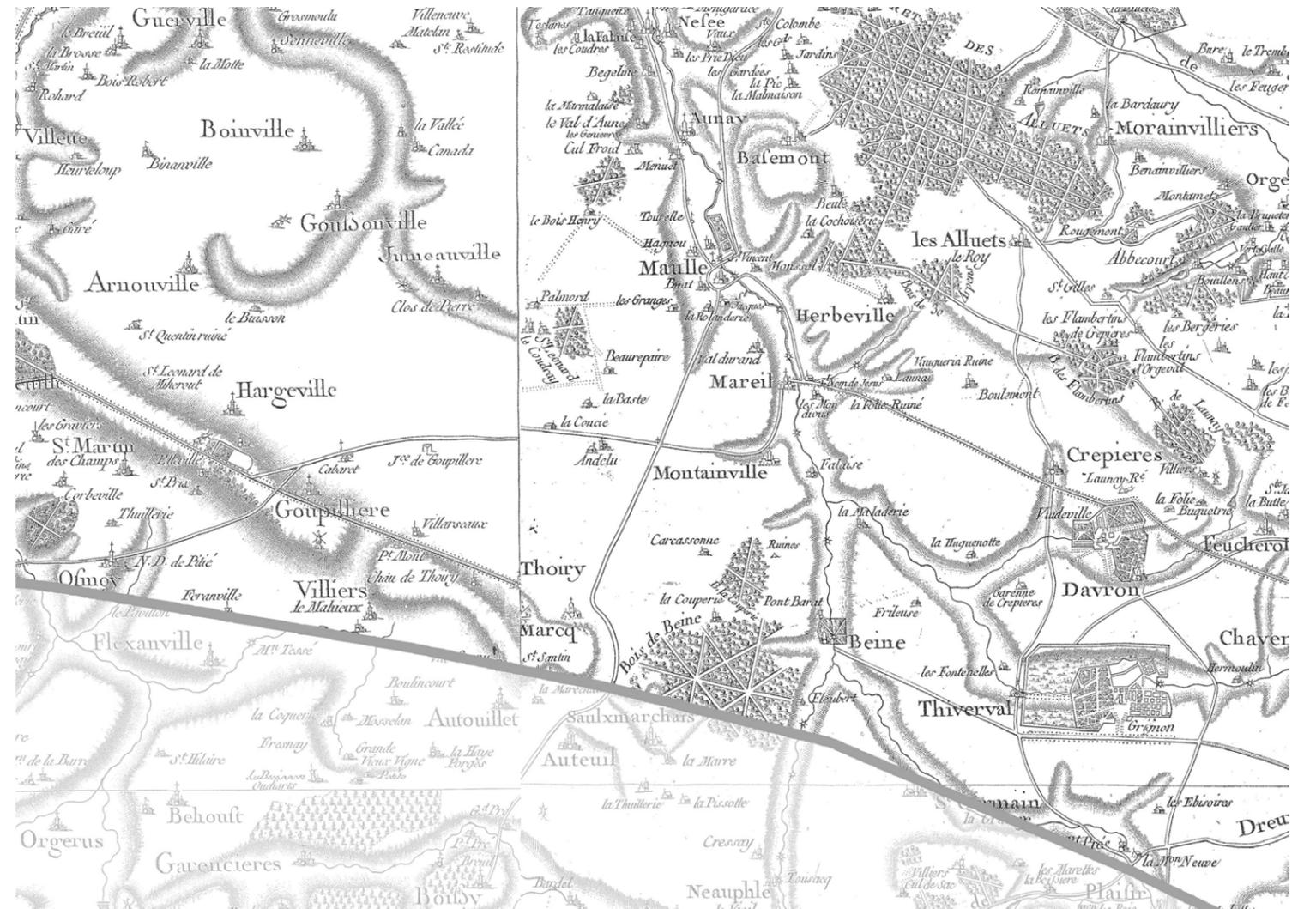
Les deux principales vallées de la Mauldre et de la Vaucouleurs entaillent le plateau généralement appelé plaine de Versailles, ce sont des vallées à fond plat ouvert et aux coteaux boisés où l'urbanisation s'est faite plutôt en rebord de plateau.

La ville de Mantes-la-Jolie en est la ville principale, elle peut aussi être considérée comme appartenant à la vallée de la Seine.

Sur le plateau une série de buttes témoins s'étire (cf. chapitre topographie) et forme une sorte de double relief avec les coteaux des vallées et le plateau. A l'image du Vexin français, on retrouve la trace des plissements géologiques: les buttes témoins sont étirées nord-ouest/sud-est.

Cette topographie en terrasse a permis de développer une agriculture de vergers et de vignes (coteaux d'Orgeval, Chambourcy...). Elle est aujourd'hui en péril car menacée par le développement de l'urbanisation. Elle crée un paysage complexe pour le passage d'une infrastructure: les vallées et leurs vallons affluents sont des encaissements ourlés de part et d'autre par un relief en terrasse.

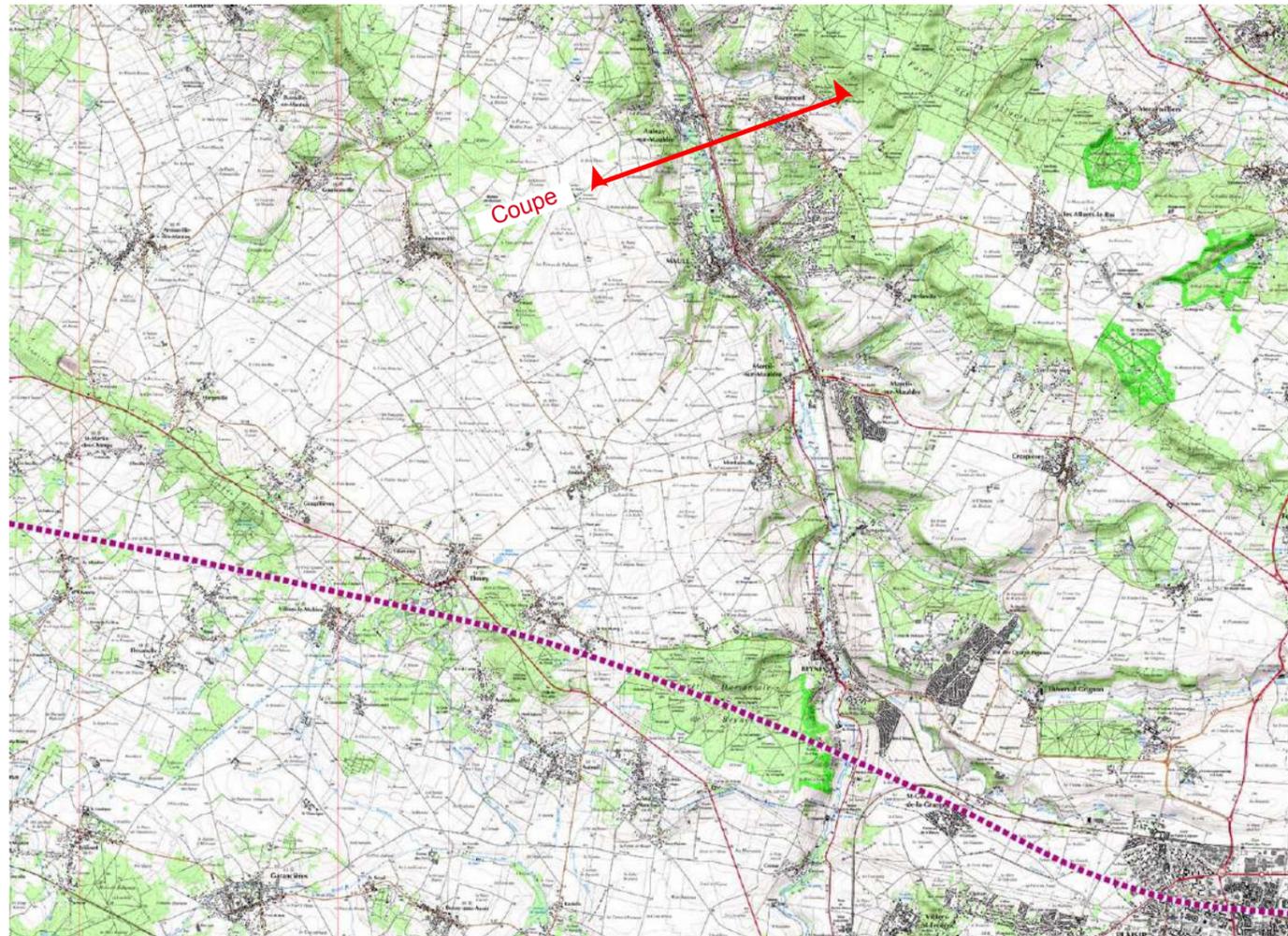
Du point de vue de ses paysages, le Mantois est composé d'un ensemble de plateaux amplement ondulés et ponctués de petits boisements plus nombreux que dans les pays voisins (Pays du Val de Gally par exemple, hors du périmètre d'étude). Il est également composé, à proximité de la Seine de vastes plaines (comme la plaine de la Jonction) agricoles où se trouvent plusieurs infrastructures (A 13 et A 14). Ces espaces sont fragmentés par ces infrastructures ce qui fragilise leur vocation agricole. Les vues lointaines sont nombreuses, notamment depuis le plateau, les coteaux des vallées, les buttes et les plaines. Elles sont lointaines et panoramiques vers la vallée de la Seine et l'agglomération parisienne.



Carte dite «de Cassini», 18ème siècle. Source: Archives IGN.



Photo du basculement vers la vallée de la Seine avec au loin la ville d'Epône depuis la RD 130.



Carte IGN sur la vallée de la Mauldre et ses affluents. Source: Scan 25 IGN.

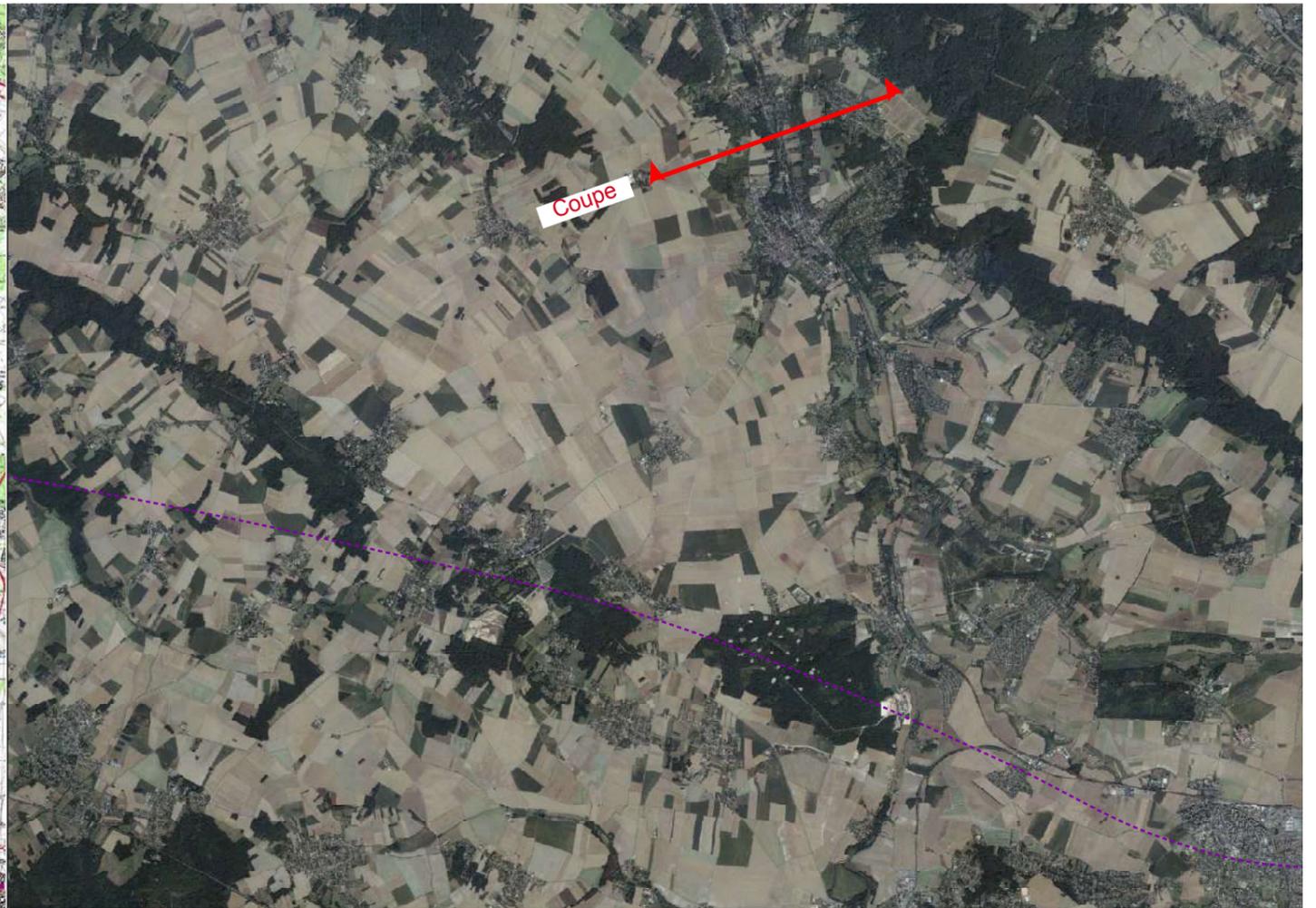
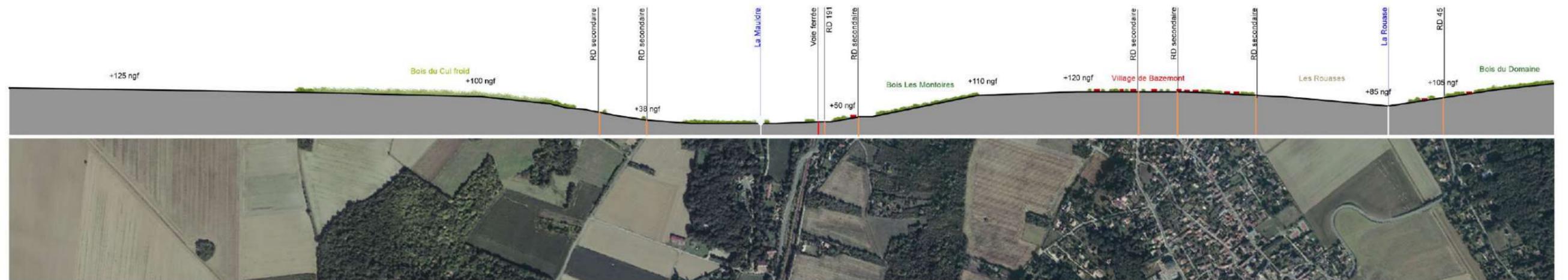


Photo aérienne. Source: BD orthophotographie IGN.



Coupe sur la vallée de la Mauldre à proximité du village d'Aulnay-sur-Mauldre (échelle d'origine 1/5000)

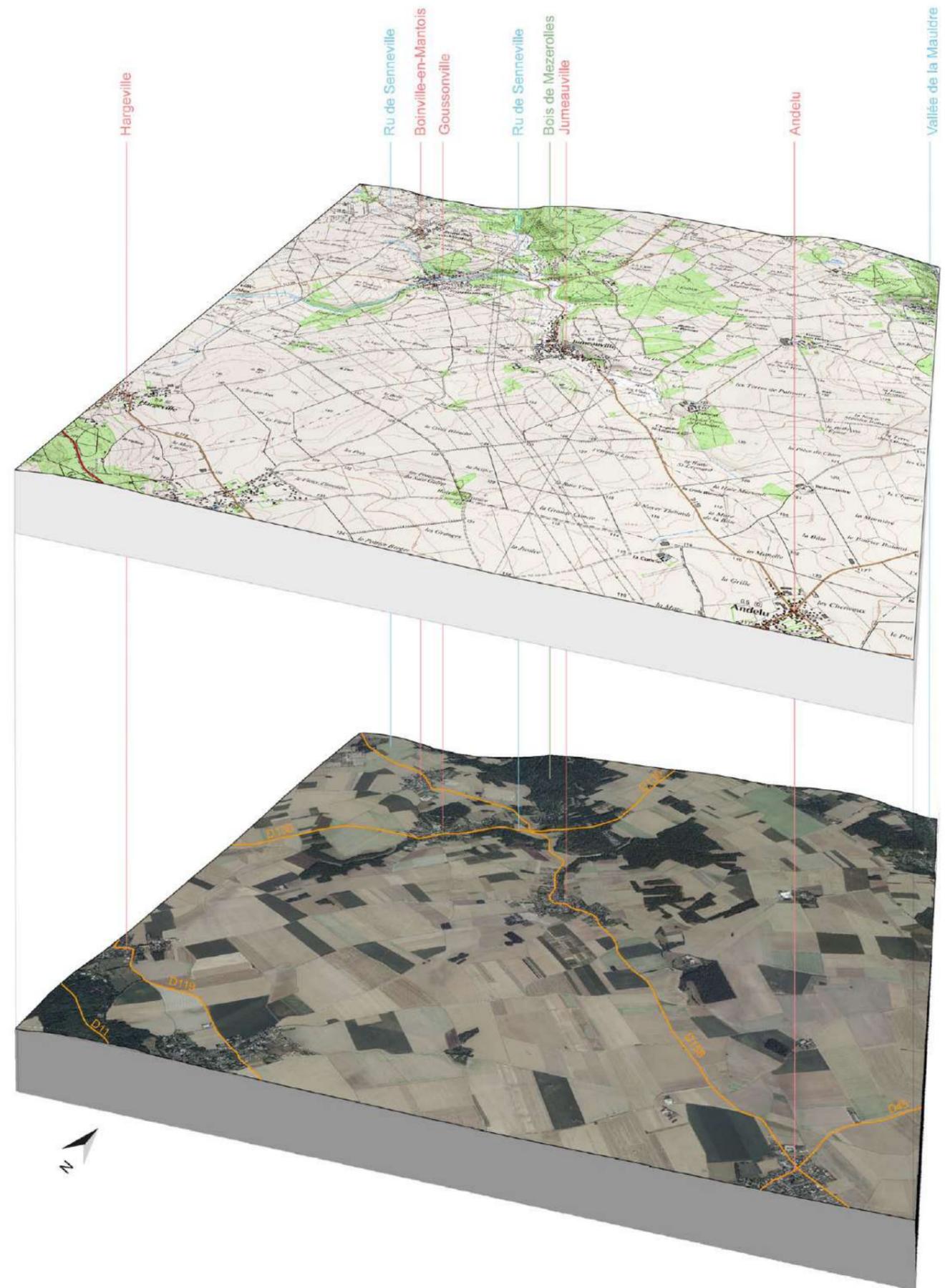


Bloc-diagramme représentatif du pays du Mantois au niveau du Ru de Senneville.

La toponymie des villages traduit l'origine historique de ce pays: Boinville-en-Mantois.  
 Le relief ondulé de ce plateau est perceptible: le ru de Senneville est l'un des nombreux petits affluents qui alimentent la Vaucouleurs, il est parallèle à la Mauldre, et un troisième petit vallon lui aussi adjacent à la Vaucouleurs est perceptible à l'extrême bord ouest du bloc. Cette succession de petits vallons reprend l'orientation géologique générale (nord-ouest/ sud-est) qui caractérise l'ouest parisien et qui crée ce paysage si ondulé du plateau du Mantois.  
 La photo aérienne montre la mosaïque des grandes surfaces agricoles typique de cette partie du département.



La ville d'Épône avec au loin les coteaux de la rive droite de la Seine.





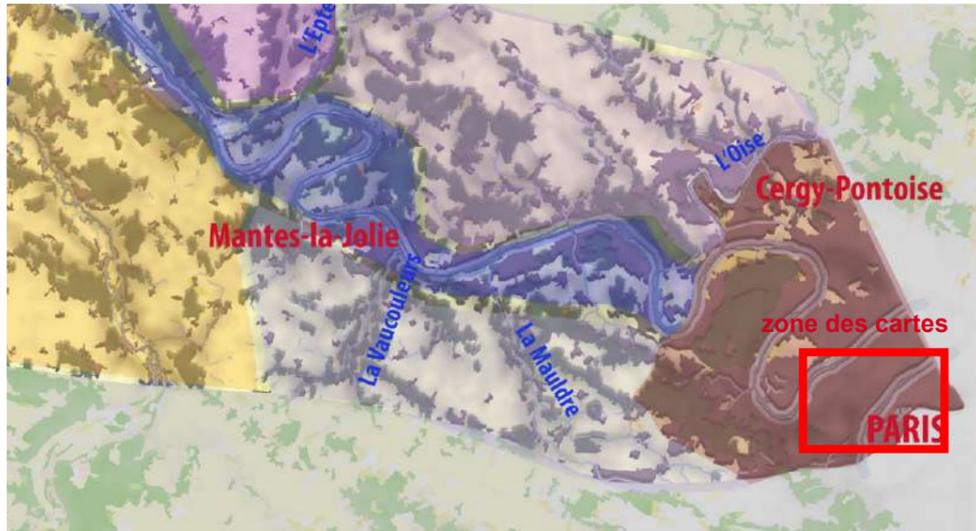
L'ouest parisien avec la «skyline» de la Défense et les silhouettes de la Tour Eiffel et de la Tour Montparnasse . Source: Vincent Tournaire.



Les tours de la centrale thermique de Porcheville (rive droite de la Seine) entre Mantes-la-Jolie et Epône depuis le plateau du Mantois, les boisements signalent les coteaux de la vallée de la Vaucoeurs.



Photo panoramique du paysage du Mantois. Source: A.Grumbach/EPAMSA.

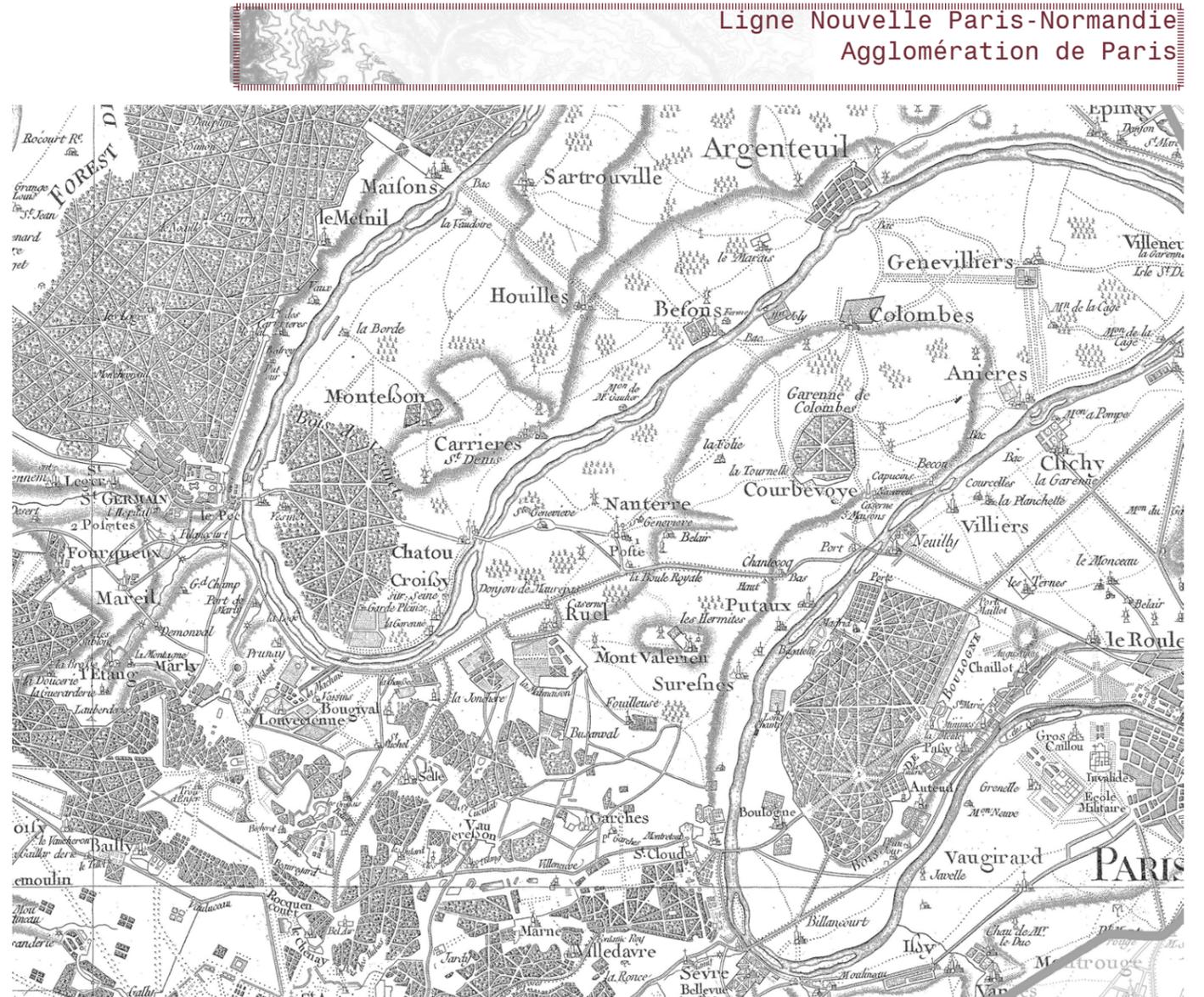


## Agglomération de Paris

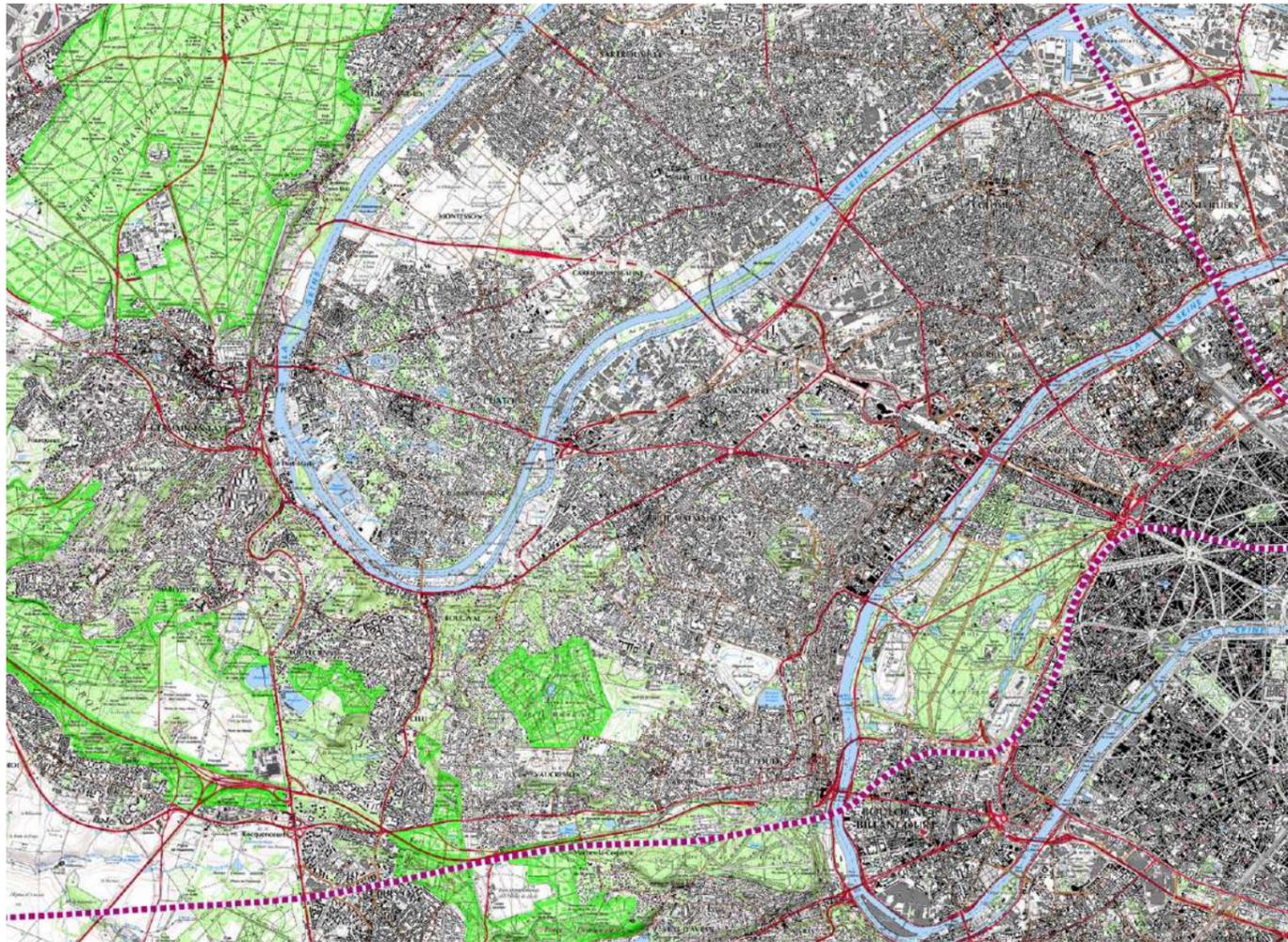
Il est difficile de résumer le paysage d'une grande métropole comme Paris et son agglomération.

Cela fait l'objet d'études spécifiques tant ses caractéristiques, socio-démographiques, historiques et géographiques sont intimement liées entre elles et au développement politique, économique, culturel et financier de la France... Les enjeux et la complexité de ce territoire mérite une attention particulière qui ne seront pas évoqués dans cette étude. Celle-ci intervient dans le cadre d'une possible future infrastructure qui ne pourra s'affranchir de toutes ces données qu'en étant en tunnel.

Les photos aériennes et terrestres de ce chapitre sont données à titre d'évocation de l'ouest parisien.



Ancienne zone agricole de la boucle de Moissons.



Carte IGN sur la vallée de la Seine à l'ouest de l'agglomération parisienne. Source: Scan 25 IGN.

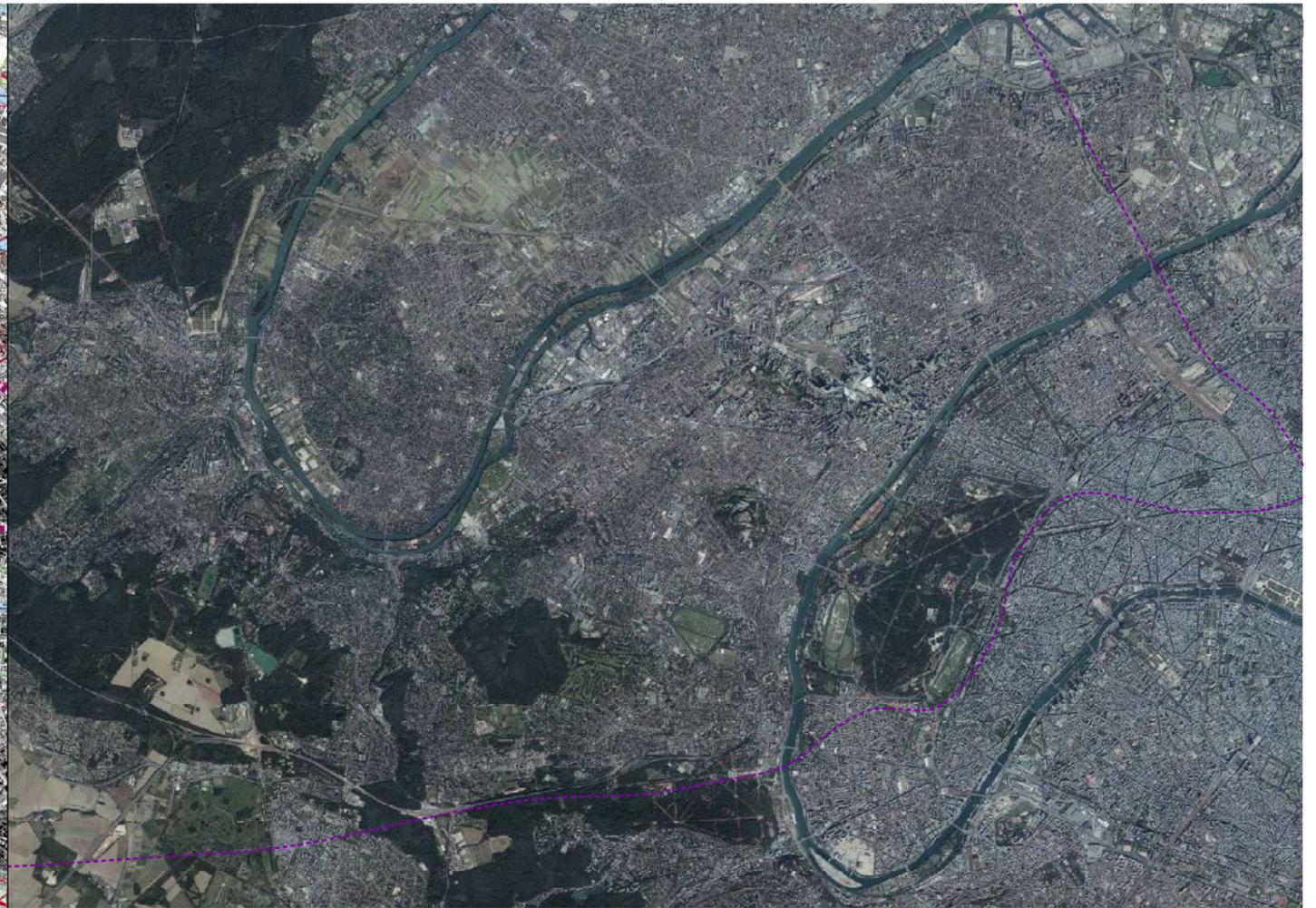


Photo aérienne. Source: BD orthophotographie IGN.



La Défense.

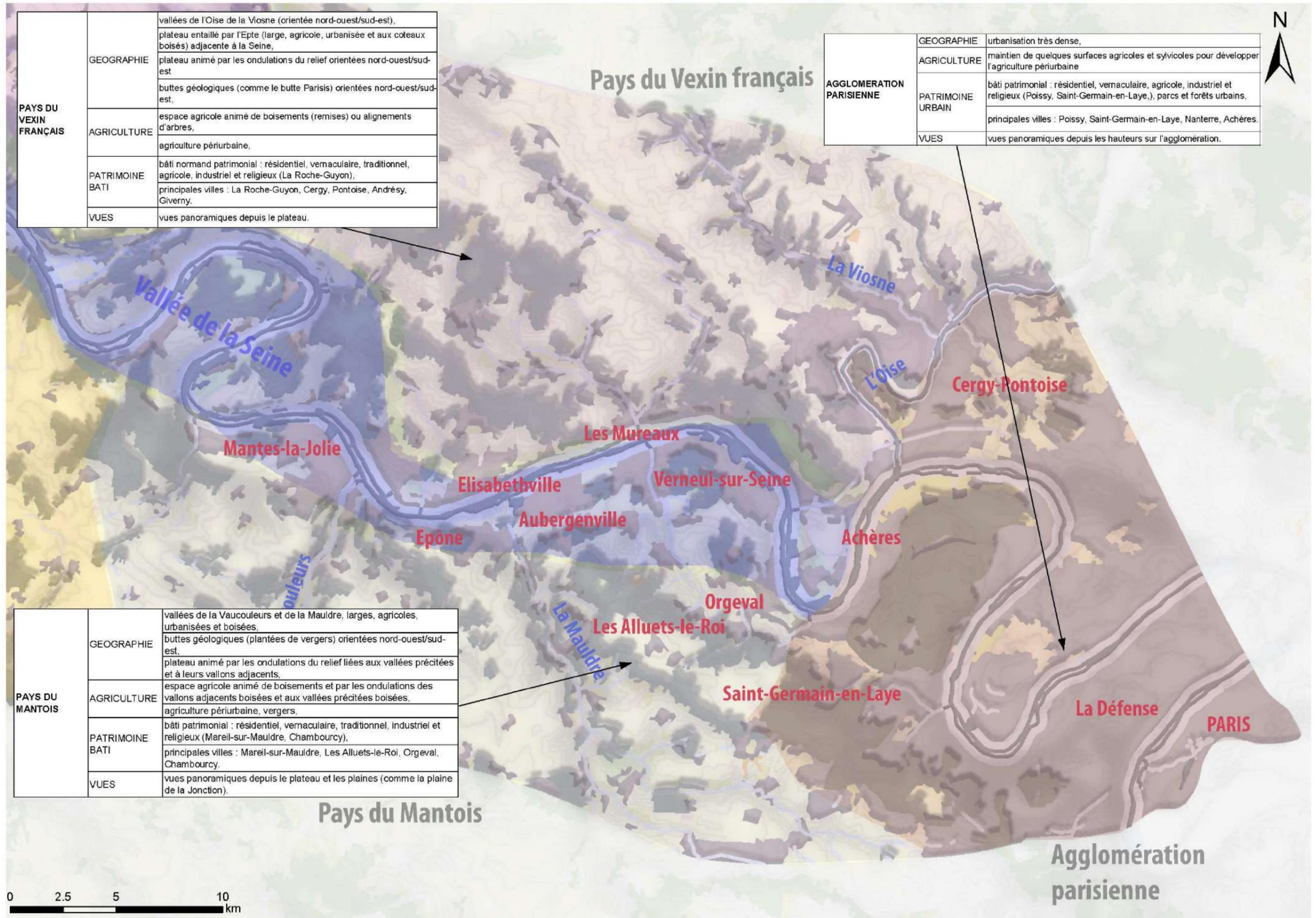


L'Arc de Triomphe depuis l'avenue Foch.

## 2.4b Tableau de synthèse des sensibilités pour les pays d'Ile-de-france

PAYS	PRINCIPALES SENSIBILITES LIEES AU PAYSAGE		QUELQUES SITES DU PATRIMOINE PROTEGES REGLEMENTAIREMENT ET/OU REMARQUABLES (Hors Monuments Historiques)	QUELQUES LIEUX TOURISTIQUES (dont certains sont protégés réglementairement et/ou inventoriés)
PAYS DU VEXIN FRANÇAIS	GEOGRAPHIE	vallées de l'Oise de la Viosne (orientée nord-ouest/sud-est),	<p><u>PNR</u> du Vexin français.  <u>Sites classés</u> : la vallée de l'Epte, site Giverny-Claude-Monnet, Confluence de l'Epte et de la Seine, site des falaises de la Roche-Guyon, forêt de Moisson.  <u>Sites inscrits</u> : Vexin français.  <u>ZPPAUP</u> : de Pontoise, de Cergy, de Boissémont, d'Andrécy.  <u>PRIF</u> : plaine de Bessancourt-Herblay-Pierrelaye, domaine régional des buttes du Parisis, domaine régional de Boissy, Ile de Saint-Martin-la-Garenne.</p>	<p>-Château de la-Roche-Guyon,                      -Abbaye de Maubuisson.                      -Forêts de Moisson, de Galluis et de la Roche-Guyon, boisements de la plaine de Pierrelaye-Bessancourt, bois de Moussus-Saint-Laurent.                      -Marais de Frocourt.                      -Auvers-sur-Oise, musée de la Batellerie.                      -Musée archéologique de Guiry-en-Vexin.                      -Aventurland à Magny-en-vexin.                      -Châteaux, manoirs et demeures d'exception en pays du Vexin français.                      -Parcs et jardins d'exception en pays du Vexin français.                      -Musée des Impressionnistes.                      -Fondation Claude Monnet.</p>
		plateau entaillé par l'Epte (large, agricole, urbanisée et aux coteaux boisés) adjacente à la Seine,		
		plateau animé par les ondulations du relief orientées nord-ouest/sud-est buttes géologiques (comme le butte Parisis) orientées nord-ouest/sud-est,		
	AGRICULTURE	espace agricole animé de boisements (remises) ou alignements d'arbres,		
		agriculture périurbaine,		
	PATRIMOINE BATI	bâti normand patrimonial : résidentiel, vernaculaire, traditionnel, agricole, industriel et religieux (La Roche-Guyon),		
principales villes : La Roche-Guyon, Cergy, Pontoise, Andrécy, Giverny.				
GEOGRAPHIE	vues panoramiques depuis le plateau.			
PAYS DU MANTOIS	GEOGRAPHIE	vallées de la Vaucouleurs et de la Mauldre, larges, agricoles, urbanisées et boisées,	<p><u>Sites classés</u> : plaine de Versailles, vallée du Ru de Buzot et ensembles boisés, plaine de la Jonction, Golf, plaine du Trou-de-l'Enfer, partie de la forêt de Marly dite Petit Parc, Château de Thoiry et son parc.  <u>Sites inscrits</u> : vallée de la Haute Vaucouleurs, forêt de Rosny-sur-Seine  <u>PRIF</u> : plaine du Bout du monde, forêt régionale de Verneuil-sur-Seine, forêt régionale de Rosny-sur-Seine.</p>	<p>-Parc zoologique de Thoiry.                      -Châteaux, manoirs et demeures d'exception en pays du Mantois.                      -Plaine de la Jonction, plaine de Vernouillet, plaine du Bout du Monde                      -Parcs et jardins d'exception en pays du Mantois.                      -Forêt de Rosny-sur-Seine et de Verneuil-sur-Seine.</p>
		buttes géologiques (plantées de vergers) orientées nord-ouest/sud-est,		
		plateau animé par les ondulations du relief liées aux vallées précitées et à leurs vallons adjacents,		
	AGRICULTURE	espace agricole animé de boisements et par les ondulations des vallons adjacents boisés et aux vallées précitées boisées,		
		agriculture périurbaine, vergers,		
	PATRIMOINE BATI	bâti patrimonial : résidentiel, vernaculaire, traditionnel, industriel et religieux (Mareil-sur-Mauldre, Chambourcy),		
principales villes : Mareil-sur-Mauldre, Les Alluets-le-Roi, Orgeval, Chambourcy.				
GEOGRAPHIE	vues panoramiques depuis le plateau et les plaines (comme la plaine de la Jonction).			
AGGLOMERATION PARISIENNE	GEOGRAPHIE	urbanisation très dense,	<p><u>ZPPAUP</u> : de Carrières-sur-Seine, de Suresnes, du Pecq.  <u>Site classé</u> : bois de Boulogne.  <u>PRIF</u> : plaine de Montesson et Ile fleurie.</p>	<p>-Musée du Jouet.                      -Villa Savoye.                      -Château de Malmaison.                      -Musée Albert-Kahn.                      -La Grande Arche de la Défense.                      -Château de Monte-Cristo.                      -Musée des Antiquités nationales.                      -Musée Maurice Denis.                      -Châteaux, manoirs et demeures d'exception d'agglomération parisienne.                      -Parcs et jardins d'exception d'agglomération parisienne.                      -Forêts de Saint-Germain-en-Laye et de Marly.                      -plaine de Montesson.</p>
	AGRICULTURE	maintien de quelques surfaces agricoles et sylvicoles pour développer l'agriculture périurbaine		
	PATRIMOINE URBAIN	bâti patrimonial : résidentiel, vernaculaire, agricole, industriel et religieux (Poissy, Saint-Germain-en-Laye, ), parcs et forêts urbains,		
		principales villes : Poissy, Saint-Germain-en-Laye, Nanterre, Achères.		
GEOGRAPHIE	vues panoramiques depuis les hauteurs sur l'agglomération.			

Carte de synthèse des sensibilités pour les pays d'Ile-de-France



# Bibliographie

## Ouvrage

Normandie, services de tourisme Michelin, 12ème édition, printemps 1965, 202 pages.

Normandie GéoGuide, guides Gallimard, mai 2010, 615 pages.

Normandie Calvados, guides Gallimard, février 1996, 348 pages.

Normandie Eure, guides Gallimard, février 1996, 312 pages.

Seine-Maritime, encyclopédies du voyage Gallimard, novembre 2004, 332 pages.

La Seine en Ile-de-France, encyclopédies du voyage Gallimard, juillet 2007, 144 pages.

Clos-masures et paysage cauchois, Point de vues, conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de Seine Maritime, novembre 2008, 256 pages.

## Atlas du paysages

Atlas des paysages du Val-d'Oise, agences Vue d'Ici/Collin/Elsair, direction départementale des territoires du Val-d'oise, direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie de l'Ile-de-France, Conseil général du Val-d'Oise, 394 pages, octobre 2010.

Atlas des pays et paysages des Yvelines, Alain Mazas/Alain Freytet, conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement des Yvelines, éditions Courcoux, mars 1992, 244 pages, .

Atlas des paysages de Haute-Normandie, agence Folléa-Gauthier, en cours de validation par la région Haute-Normandie.

Inventaire régional des paysages de Basse-Normandie, Pierre Brunet / Pierre Girardin, conseil régional de Basse-Normandie - direction régionale de l'environnement de Basse-Normandie, 2006, 869 pages.

## Etude

Corridor Baie de Seine – Ile-de-France-Analyse territoriale – État des lieux, direction générale des routes, direction générale de la mer et des transports, direction régionale de l'équipement de Haute-Normandie, CETE Normandie , décembre 2006, 64 pages.

Enjeux environnementaux dans le cadre de la ligne nouvelle Paris-Normandie, ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat, direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Haute-Normandie, note du 3 février 2011, 25 pages.

Diagnostic paysager pour le renouvellement de la charte du parc naturel régional des boucles de la Seine normande, atelier des paysages - M. Blaise et M. Lecuyer, octobre 2010, 139 pages.

Stratégie de transformation urbaine et paysagère de Seine Aval, A.Grumbach et Associés - JR Mazaud - H. Saudecerre, Seine Aval Opération d'Intérêt National - Restitution finale, avril 2009, 76 pages.

Seine Aval - Seine Parc - Principes-Séquences-Matériaux LIN Seine Aval Opération d'Intérêt National, avril 2009, 187 pages.

Marché d'études de définition - «Composition urbaine et paysagère de Seine Aval», OBRAS, avril 2009, 69 pages.

Les paysages d'Ile-de-France - Les cahiers de l'institut d'aménagement et d'urbanisme de la Région d'Ile-de-France - N° 117/118, octobre 1997, 264 pages.

Mise en œuvre de la dimension fleuve du Sdrif sur le territoire de la Seine Aval, institut d'aménagement et d'urbanisme (d'Ile-de-france), septembre 2010, 206 pages.

Unités paysagères de la région Ile-de-France - Méthodologie, notice d'utilisation de la base de données et atlas, institut d'aménagement et d'urbanisme (d'Ile-de-france), juin 2010, 80 pages.

La vallée à un goût de paix et de guerre, A.Blouin/groupement d'intérêt public Seine Aval, septembre 2009, 73 pages (partie illustrée de l'étude).

## Document internet

Les paysages d'Eure-et-Loir, conseil d'architecture d'urbanisme et de l'environnement d'Eure-et-Loir, 4 pages.

Les paysages du Val-d'Oise - Enjeux et méthodes, conseil général du Val-d'Oise, décembre 2002, 44 pages.

Le paysage et ses fonctions, 12 pages, www.arehn-asso.fr.

Le paysage dans l'estuaire de la Seine - Partage des visions et des projets - Les rencontres de Seine Aval, région Haute-Normandie, 18 pages.

## Article de journal

Architecture et urbanisme : une stratégie territoriale réactive Seine Aval, Le Moniteur du 04 Février 2011, 2 pages.



Réseau Ferré de France  
92 avenue de France  
75648 PARIS cedex 13

[www.rff.fr](http://www.rff.fr)

Cette étude a été financée  
par les partenaires suivants:



Conception couverture:  Stratis

